

## La sécurité avant tout

Vers une gestion responsable des stocks d'armes et de munitions  
dans les provinces de l'Équateur et du Nord-Oubangui en RDC

Nikhil Acharya \ BICC  
Olivier Grumel \ MAG  
An Vranckx \ GRIP



## SOMMAIRE

---

Cette *Knowledge Note* fournit un aperçu des réalités, comportements et pratiques actuels dans les dépôts d'armes et de munitions du nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC). Le rapport et les études techniques correspondantes sont centrés sur des recommandations sur mesure visant à renforcer la sûreté des armes et des munitions en améliorant les mesures de sécurité physique et en rénovant les infrastructures. À la lumière de ces conclusions techniques et sur la base d'observations de terrain ainsi que d'entretiens avec les membres des communautés et le personnel des forces armées, cette *Knowledge Note* met l'accent sur l'importance de la prise en compte du contexte socioéconomique et humanitaire des sites de stockage d'armes et de munitions.

À travers une série d'études de cas, une analyse des cadres législatifs pertinents et de la façon dont la communication entre les autorités chargées de la sécurité physique et de gestion des stocks (PSSM) fonctionne ainsi qu'un examen de la difficulté à traduire en action les connaissances en PSSM existantes, l'étude souligne certaines des pratiques comportementales - et défis - qui sont à la base du développement d'une culture efficace de la PSSM.

L'objectif de cette *Knowledge Note* est d'aider à ordonner et établir des priorités parmi certains de ces facteurs en identifiant comment le gouvernement national de la RDC peut améliorer ses efforts afin d'établir une culture plus responsable des pratiques liées à la PSSM. En mettant l'accent sur les domaines de travail où des interventions ciblées seraient les plus utiles, les recommandations de cette étude de base visent à aider à orienter les efforts nationaux et régionaux en cours pour la mise en œuvre de pratiques en matière de PSSM dans un environnement aux ressources limitées.

---

Mécanisme de sûreté visible sur un fusil automatique léger (FAL) de 7,62mm de la Fabrique Nationale (FN) portant des marquages de l'Armée nationale congolaise (ANC) datant de 1969.

## TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	2
Remerciements	5
<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b>Contexte et méthodologie</b>	<b>11</b>
Sécurité physique et gestion des stocks dans le contexte sécuritaire	12
<b>Cadre juridique et politique</b>	<b>22</b>
Législation	23
Commission nationale et Plan d'action en RDC	24
La PSSM dans le Plan d'Action National 2012–2016	25
Groupe de travail PSSM, formation et POP	26
<b>Conclusions et analyse des pratiques et approches de PSSM dans le nord-ouest de la RDC</b>	<b>28</b>
Gestion des armes, munitions et équipements	29
Offres de formation en PSSM: Une formation spécialisée destinée à des spécialistes	33
Traçage des armes et munitions	35
Procédures de sécurité	38
Sécurisation des stocks	39
<b>La PSSM en pratique</b>	<b>44</b>
Étude de cas, camp de Bokala, Mbandaka	45
Étude de cas visuelle: Poste frontière de la PNC, Mobayi-Mbongo, Province du Nord-Oubangui	54
Étude de cas visuelle: Clinique & dépôt d'armes, Mbandaka	61
<b>Analyse</b>	<b>66</b>
Politiques et actions relatives à la PSSM	67
Inadéquation entre formation, compétences et actions	68

---

<b>Recommandations</b>	<b>70</b>
<b>Mesures immédiates</b>	<b>71</b>
<b>Initiatives à moyen terme</b>	<b>72</b>
<b>Initiatives à plus long terme</b>	<b>73</b>

---

<b>Conclusion</b>	<b>77</b>
-------------------	-----------

---

Abréviations et acronymes	80
Sources et lectures complémentaires	82
À propos des organisations partenaires et des auteurs	83
Mentions légales	84

---

## REMERCIEMENTS

La Commission nationale de contrôle des armes légères et de petit calibre et de réduction de la violence armée (CNC-ALPC) et son antenne régionale de Mbandaka, ainsi que le Commandement FARDC de la 13<sup>e</sup> région militaire, ont autorisé cette évaluation et permis la visite des sites ayant fait l'objet de cette évaluation.

Les auteurs souhaitent exprimer leur gratitude pour l'excellente collaboration avec la CNC-ALPC en particulier Colonel Jean Pierre Kasongo, Secrétaire Permanent de la CNC-ALPC et les autres autorités compétentes en RDC, l'armée (FARDC), l'armée de l'air (FAC), les forces navales congolaises et la police nationale congolaise (PNC). Nous remercions tout spécialement le Régiment 1303 des FARDC, en particulier le général « Johnny » Ludoya N'Kashima et le colonel Kabonga de la base logistique des FARDC à Mbandaka. Nous remercions également tous les autres collègues du siège de la CNC-ALPC à Kinshasa et du bureau régional annexe de Mbandaka, en particulier le colonel Ngoela-Lijkadi, dont nous saluons les initiatives et les efforts personnels.

Le bureau du MAG à Kinshasa a offert son soutien logistique, ses commentaires sur ce rapport et son aide précieuse à la réalisation de ce projet. Nous remercions en particulier Fabienne Chassagneux, directrice-pays du MAG en RDC et Julia Wittig, chargée de programme, pour leur aide précieuse à la réalisation de cette évaluation et leurs commentaires sur la première version de ce rapport. Nous remercions également Peter Melling, J.-P. Botha et Dieu-Merci Kilolo du MAG, dont l'aide financière et logistique a été indispensable au succès de cette évaluation.

Les auteurs tiennent également à remercier Cédric Poitevin, responsable de recherche « transferts d'armes et armes légères » au GRIP, ainsi que les membres de l'équipe consultative du BICC pour leurs précieux commentaires au cours de la rédaction de ce document.

Enfin, cette évaluation n'aurait pas été possible sans le généreux soutien financier du Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères par le biais de sa Division pour le contrôle des armes conventionnelles à Berlin.



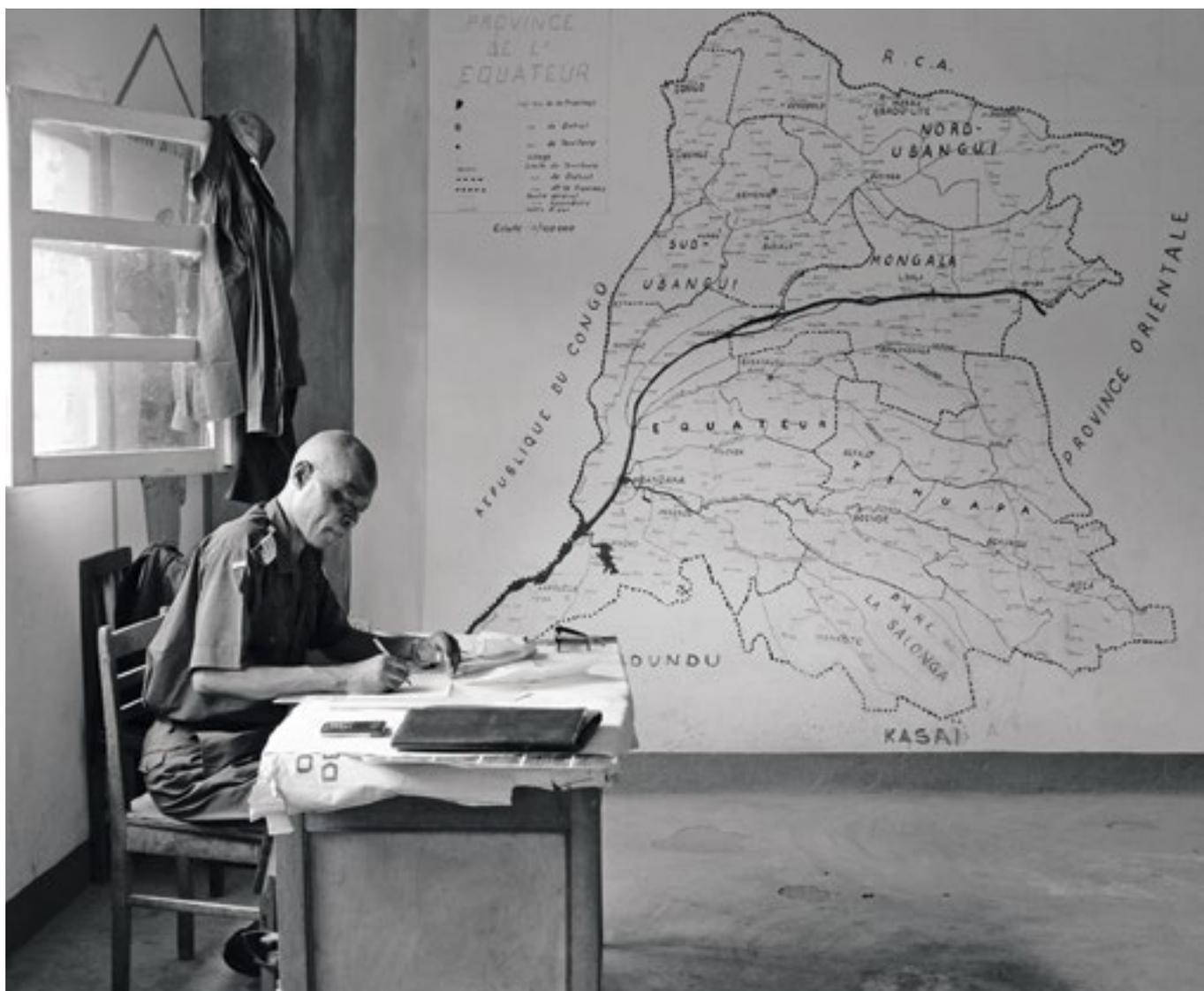
Evaluation technique et humanitaire de la sécurité des armes et munitions, du stockage et des pratiques de gestion dans le Nord-Oubangui et la Province Equateur de la République démocratique du Congo.

## Introduction

Le BICC a commandé une évaluation technique et humanitaire des pratiques de sécurité, de stockage et de gestion des armes et munitions dans les provinces Nord-Oubangui et Équateur de la République démocratique du Congo (RDC), de septembre à octobre 2015. Cette étude a été réalisée par un conseiller technique du BICC en partenariat avec un expert technique du Mines Advisory Group (MAG), un chercheur du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) et une délégation de la Commission nationale de contrôle des armes légères et de

petit calibre et de réduction de la violence armée, ou CNC-ALPC, l'autorité nationale chargée de la coordination des activités de contrôle des armes en RDC.

Cette étude porte essentiellement sur l'évaluation des aspects techniques des pratiques de sécurité physique et de gestion des stocks (PSSM) dans la région. Elle replace ces pratiques dans leur contexte socio-économique pour mettre en lumière l'impact humanitaire potentiel qu'aurait une explosion dans un dépôt de munitions sur les populations



Un officier de la Police Nationale Congolaise (PNC) travaille dans son bureau sous une carte d'Oubangui et de la Province Equateur dessinée à la main. Avant-poste de police de Mobayi-Mbongo, Nord-Oubangui.

environnantes ou le transfert d'armes légères et de petit calibre (ALPC) mal sécurisées vers des utilisateurs indésirables.

Les régions sélectionnées pour cette évaluation - les provinces Nord-Oubangui et Équateur - sont limitrophes de la République centrafricaine et de la République du Congo. Elles se trouvent à proximité de la frontière du Soudan du Sud et de l'est de la RDC, des régions lourdement touchées par des conflits. Cette étude, circonscrite à une région spécifique du Nord de la RDC, a permis de réaliser une analyse ciblée de l'impact des dynamiques transfrontalières sur les pratiques de PSSM dans cette région et de réitérer l'importance d'une approche du contrôle des armes toujours plus centrée sur les aspects transfrontaliers et régionaux.

Cette approche régionale est un aspect central des travaux du BICC sur la régulation et le contrôle des armes en collaboration avec le département de Contrôle des armes conventionnelles du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères. Une plateforme de coordination en cours de construction avec la Division Défense et Sécurité de l'Union africaine permettra d'intégrer la régulation et le contrôle des ALPC illicites au programme régional de sécurité et développement. La reconnaissance de la présence d'acteurs multiples aux niveaux régional et national et une coordination plus efficace grâce à une plateforme unifiée peuvent permettre de réduire la duplication des efforts et d'optimiser l'utilisation de ressources limitées et précieuses.

Une coordination plus efficace peut exercer un impact très positif sur le contrôle de la circulation et du trafic illicite d'ALPC et de munitions et permettre de réduire les risques d'explosions accidentelles par la mise en œuvre de pratiques plus responsables de stockage et de gestion des munitions. De même, il est essentiel de relier les pratiques de PSSM à des mesures correspondantes de contrôle des ALPC sur le terrain - notamment l'enregistrement, le marquage et le traçage des ALPC, des techniques d'inventaire plus précises et plus fiables, compatibles avec les autres procédures de collecte de données dans la région ainsi qu'une meilleure législation sur le contrôle des armes.

Les auteurs insistent sur la nécessité d'une meilleure coordination entre les acteurs nationaux responsables de la conception et de la mise en œuvre des procédures de contrôle des ALPC, notamment de la PSSM, pour un travail commun transparent. Conscients du fait que le contrôle des armes ne peut être réalisé de manière efficace en autarcie, les auteurs appellent également à plus de coopération et de partage d'informations entre les autorités gouvernementales régionales dans le cadre des procédures de coopération actuelles.

Pour que ces efforts soient réellement efficaces, des aspects plus larges du contrôle des ALPC, notamment l'efficacité de la sécurité des frontières, doivent également être intégrés dans la conception et la mise en œuvre du programme. Ces aspects comportent notamment un contrôle plus efficace du trafic transfrontalier illégal d'autres marchandises comme les stupéfiants et les espèces menacées ou encore la traite des personnes. Le transit des marchandises emprunte souvent de circuits similaires. Les marchandises sont convoyées par les mêmes routes ou via les mêmes filières. Des facteurs d'offre et de demande comparables sont en jeu, les groupes armés impliqués dans le transfert transfrontalier d'armes illicites dégagent aussi des profits du trafic d'autres marchandises illicites, profits dont il a été démontré qu'ils servent à leur tour à alimenter les conflits<sup>1</sup>. C'est l'occasion de réitérer qu'une compréhension plus globale des nombreux facteurs en jeu, notamment les mobiles de la possession illicite d'ALPC, doit contribuer à la mise en place d'une stratégie concrète et coordonnée s'attaquant aux causes profondes

1 \ Le braconnage d'éléphants, une espèce gravement menacée, par des groupes armés équipés d'armes et de munitions illicites est un exemple de cette économie de conflit en pleine expansion. Les mêmes groupes armés ou réseaux de crime organisé commercialisent ensuite l'ivoire en utilisant les mêmes points de transit et les mêmes procédures que pour le trafic d'armes (voir Acharya & Mühlen-Schulte, 2016). Ces profits sont employés à leur tour à l'acquisition de nouvelles armes, lesquelles contribuent ou aggravent l'insécurité dans la région. Les techniques et stratégies de lutte contre ces phénomènes sont elles aussi très comparables, et la coopération transfrontalière est indispensable au succès de ces efforts. De fait, des pays comme le Gabon prônent l'application d'une stratégie ALPC aux stocks d'ivoire, qui comprend la sécurisation des sites de stockage et même une initiative de marquage des défenses visant à prévenir leur introduction dans des circuits économiques illicites qui sont une cause d'aggravation des conflits.

des conflits. Cette stratégie devra être intégrée aux efforts plus larges de prévention et de résolution des conflits et de consolidation de la paix.

La gestion des stocks d'armes et de munitions est dans la pratique extrêmement complexe. Elle met en jeu une multiplicité d'acteurs allant des ministères et des forces armées aux organisations internationales et aux ONG. Compte tenu de la nature très sensible de la gestion des stocks d'armes et des dépôts de munitions pour la sécurité nationale, il est très difficile d'identifier les procédures, de concevoir une stratégie et de la mettre en œuvre. Pour s'assurer de la coopération des autorités nationales et obtenir l'accès aux installations de manière transparente, il convient de créer une atmosphère de confiance entre les partenaires nationaux et les organisations internationales sur le long terme. Un bon point de départ pour construire cette relation de confiance est de montrer pourquoi des pratiques responsables de PSSM sont mutuellement avantageuses pour les unités de l'armée responsables de sites de stockage et pour la population civile. Pour obtenir des résultats ou objectifs concrets, il est nécessaire d'identifier les pistes les plus efficaces et de définir précisément les canaux de communication permettant de faire avancer le processus.

Un autre point d'accord potentiel est la reconnaissance du rôle de la prolifération des armes et du détournement d'armes des dépôts nationaux dans l'aggravation des conflits et de la criminalité dans le pays et dans la région. Les risques d'explosions accidentelles dans un dépôt de munitions présentent un danger pour les résidents de zones à risque à proximité de plusieurs dépôts d'armes en RDC et dans la région. Le souvenir de l'incendie de Ngashi (Province Équateur) en 2007 est gravé dans la mémoire collective des nombreux militaires et civils originaires de cette région ayant participé au transport d'armes et de munitions vers le nouveau site de Bokala. De nombreux membres des échelons supérieurs de la hiérarchie militaire et civile en RDC sont également au courant de l'explosion plus grave, provoquée par un incendie, qui s'est produite le 4 mars 2012 dans un dépôt de munitions du Régiment blindé dans le quartier Mpila de Brazzaville, causant la mort de plus de deux cents personnes dans la République du

Congo voisine. Néanmoins, bien que la conscience du risque d'une nouvelle explosion importante existe, il s'avère difficile de traduire ces souvenirs ou ces informations en pratiques plus responsables. L'une des principales recommandations de cette étude est que les mesures de PSSM soient mises en œuvre de manière préventive, plutôt que d'attendre une inévitable nouvelle explosion ou un nouveau détournement massif d'armes et de munitions pour prendre de nouvelles mesures dans le feu de l'instant, dans un contexte de crise ou d'instabilité politique<sup>2</sup>.

L'objet de cette *Knowledge Note* est de mieux évaluer et classer les priorités de certaines de ces questions et d'identifier des méthodes permettant au gouvernement de la RDC d'établir une culture plus responsable dans les pratiques de PSSM. En identifiant les domaines de travail où des interventions ciblées seraient les plus porteuses, les recommandations de cette étude visent à orienter les efforts actuels d'amélioration des capacités existantes vers la mise en œuvre de mesures qui favoriseront des pratiques de PSSM plus responsables. Ces interventions nécessitent une aide internationale ciblée, fournie par des organisations internationales qualifiées possédant l'expertise technique nécessaire pour la gestion des armes et des munitions pendant toute leur durée de vie. Dans le même esprit, des interventions doivent être prévues de la part des autorités compétentes de la RDC, qui doivent prendre l'initiative s'agissant de certaines activités de PSSM nécessitant peu ou pas d'investissement financier. Au besoin, les autorités doivent fournir les ressources financières nécessaires à la destruction des munitions ou des armes obsoètes ou instables et à la construction de nouvelles infrastructures, notamment de nouveaux dépôts ou sites de stockage spécialisés et sécurisés.

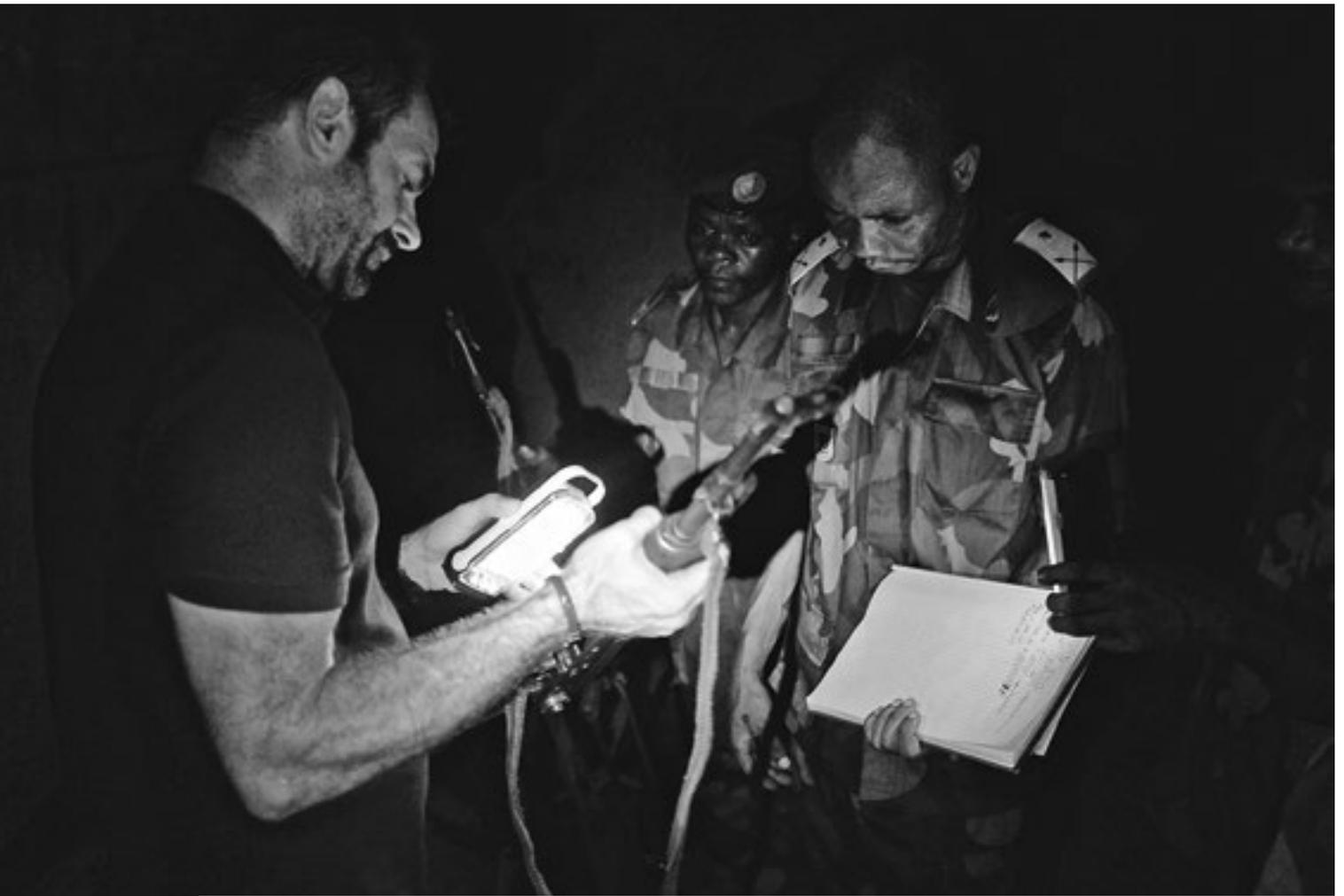
En brossant un portrait des pratiques de PSSM dans le nord-ouest de la RDC, cette étude vise à mettre en lumière les réalités, comportements et pratiques actuelles dans les sites de stockage d'armes et de

2 \ Il est intéressant de noter que c'était l'une des principales conclusions de la réunion de haut niveau de gouvernements et d'experts qui s'est tenue à l'Union africaine en octobre 2015 et à laquelle ont participé des représentants de la République démocratique du Congo.

munitions. L'examen des principaux piliers de la PSSM sous un angle technique, notamment les mesures de sécurité physique et infrastructures et la formulation de recommandations ciblées sur la sécurité et le stockage des munitions et des armes, constituent des éléments essentiels de ce rapport et des études techniques associées. Sur la base des observations réalisées sur les sites et à la lumière de ces conclusions techniques, cette étude examine des questions plus larges relatives à la gestion complète des stocks et dépôts d'armes et de munitions, permettant de dégager une compréhension plus nuancée des cadres juridiques applicables, des voies de communication organisationnelles et du contexte socio-économique et humanitaire spécifique de ces sites de terrain, ainsi que de l'interaction entre les institutions locales et les fournisseurs internationaux d'assistance humanitaire et d'autre.

En outre, cette étude aborde certaines questions très pertinentes généralement négligées par les évaluations de PSSM de référence. Il s'agit notamment des différentes perceptions du danger que représentent les sites de munitions à risque par les riverains. Ces populations accordent davantage d'attention à l'accès à l'eau potable ou à l'alimentation qu'au risque moins « tangible » d'une explosion accidentelle. Il s'agit également de s'inspirer de l'histoire pour mieux comprendre les pratiques actuelles et le rôle de la mémoire et de l'oubli dans l'histoire et l'avenir de la PSSM, dans un pays et une région où les explosions accidentelles de munitions sont connues depuis longtemps. Cette étude recommande la création de programmes de « formation de formateurs » afin de créer un environnement favorable là où la difficulté de passer de la théorie à l'application pratique a pu être observé, de même que l'effet aussi des flux transfrontaliers, notamment celui du trafic d'armes et d'armes artisanales. Nous sommes bien conscients que cette courte étude laisse beaucoup de questions sans réponse. Avec cette étude de portée limitée, nous voulons seulement mettre en lumière ces questions importantes pour les parties intéressées. Les problèmes identifiés ici pourront servir de feuille de route aux autorités de la RDC pour la conception et la mise en œuvre d'un futur plan d'action de PSSM, et pour permettre de faire un pas de plus vers la créa-

tion d'un environnement opérationnel plus favorable à une gestion responsable et efficace du cycle complet de stockage, gestion, élimination et sécurisation des armes et munitions.



Le directeur technique de terrain, membre de l'équipe d'évaluation examine un fusil de type Kalachnikov dans une armurerie de la FARDC à Mandaka.

## Contexte et méthodologie

Cette section propose une définition pratique de la PSSM, en tenant compte de la difficulté à concilier les normes internationales avec la situation sur le terrain et des ressources limitées. Un bref rappel historique permettra d'expliquer la forte prolifération d'ALPC et de munitions dans le nord-ouest de la République démocratique du Congo, ainsi que le contexte régional qui explique le choix des provinces Équateur et Nord-Oubangui pour cette étude. Une explication détaillée de la méthodologie retenue pour cette procédure d'évaluation est ensuite proposée, ainsi qu'une description de l'intégration des observations fournies par les personnes interviewées avant validation des conclusions. Enfin, cette section s'achève par une présentation des sites visités et des entretiens réalisés.

## Sécurité physique et gestion des stocks dans le contexte sécuritaire

La sécurité physique et gestion des stocks, désignée ci-après par son acronyme PSSM, se définit comme la protection et la gestion des stocks d'armes. Les armes et autres équipements mis à la disposition des forces de défense et de sécurité responsables de la protection de l'État et de sa population, sont idéalement maintenus en état de fonctionnement et entreposés dans des sites permettant leur utilisation rapide en cas de besoin. Les sites de stockage d'armes doivent être sécurisés pour prévenir les vols par des personnes susceptibles de les utiliser contre les citoyens ordinaires ou contre les forces de sécurité et de défense chargées de leur protection. La PSSM doit également permettre d'assurer que les équipements stockés ne présentent pas de risques d'accidents tels que détonations incontrôlées d'explosifs, susceptibles de causer des dommages importants et de faire de nombreuses victimes parmi la population environnante.

La sûreté, la sécurité et le traçage des stocks d'armes et de munitions dépendent des infrastructures disponibles et des procédures suivies par les responsables des dépôts. Des normes ont été établies pour les dépôts et les procédures; elles constituent d'importantes références pour améliorer la sûreté, la sécurité et le traçage. La vraie difficulté est de concilier les objectifs fixés par les normes internationales avec les réalités locales où les ressources financières et humaines sont souvent limitées. Un pas dans cette direction est proposé dans ce rapport, qui tient compte des normes internationales mais adapte ses recommandations au contexte spécifique des pratiques de gestion des armes et des munitions dans la République démocratique du Congo (RDC).

### Contexte historique: Deux décennies de conflit, crise humanitaire et d'assistance dans la lutte contre la prolifération d'ALPC

Près de vingt années se sont écoulées depuis le début du conflit armé qui a conduit à la chute du président Mobutu Sese Seko et au changement de nom du Zaïre en République démocratique du Congo. Le conflit

a continué depuis, avec un bilan très lourd pour la population, les infrastructures et les institutions du pays. Les périodes de stabilité ont été au mieux provisoires. Les nouveaux épisodes de violence armée ont été fréquents dans certaines régions du vaste territoire national. Les travailleurs humanitaires et leurs organisations font désormais partie intégrante du paysage national.

En 1998, des troupes du Rwanda, d'Ouganda et du Burundi ont occupé une partie du territoire de la RDC. Un accord de cessez-le-feu a été signé à Lusaka en juillet 1999 par les chefs d'État de RDC et de cinq autres nations africaines dont les troupes avaient été déployées dans le pays. Il a été suivi par l'Accord global et inclusif sur la transition en RDC, signé en décembre 2002. Ce dernier accord engageait l'armée nationale existante, les Forces armées congolaises (FAC) et un certain nombre de groupes armés non étatiques présents en RDC, à former une nouvelle armée nationale intégrée, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC, ou Forces armées de la RDC). Les groupes armés non étatiques intégrés aux FARDC étaient le Rassemblement congolais pour la Démocratie (RDC), le Mouvement pour la Libération du Congo (MLC), le RCD/Mouvement de libération (RCD/ML), et le RCD/National (RCD/N). Les milices de défense communautaires Mai-Mai ont également été intégrées aux FARDC. Il s'est avéré que ces nouveaux soldats et

Mécanisme de sûreté visible sur un fusil automatique léger (FAL) de 7,62mm de la Fabrique Nationale (FN) portant des marquages de l'Armée nationale congolaise (ANC) datant de 1969.





Un fusil de 7,62mm Heckler and Koch G3 originellement amené d'Angola en RDC. Les marquages espagnols indiquent qu'il a pu être utilisé par les troupes cubaines.

officiers montrent peu de loyauté envers l'État et sont nombreux à désertir et à monter de nouvelles rébellions (Berghezan, 2014).

À compter de juillet 2003, le Conseil de sécurité des Nations unies a établi un embargo sur les armes, pour prévenir tous les transferts d'armes vers le territoire de la RDC. Depuis 2008, cet embargo a été réduit pour interdire uniquement les transferts d'armes aux entités non gouvernementales menant des activités sur le territoire de la RDC.

Les armes qui avaient été transportées dans le pays et employées durant les conflits récurrents n'ont pas cessé d'inquiéter de nombreux acteurs dans la région. Il n'a pas été possible de recouvrer l'intégralité des armes transportées dans la région au cours des programmes officiels de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) menés dans certaines régions de cet immense pays. Des armes ont été trouvées abandonnées dans les rues et placées sous le contrôle du gouvernement. Mais il est estimé qu'un nombre indéterminé d'armes (et de munitions) a été conservé par des anciens combattants démobilisés. Des campagnes visant à persuader la population locale de rendre ces armes et munitions ont été menées dans plusieurs départements. Mais ces campagnes de DDR et de désarmement civil n'ont pas pu atteindre l'ensemble des régions du pays, notamment la Province Équateur et la nouvelle Province du Nord-Oubangui.

### Critères de sélection des sites

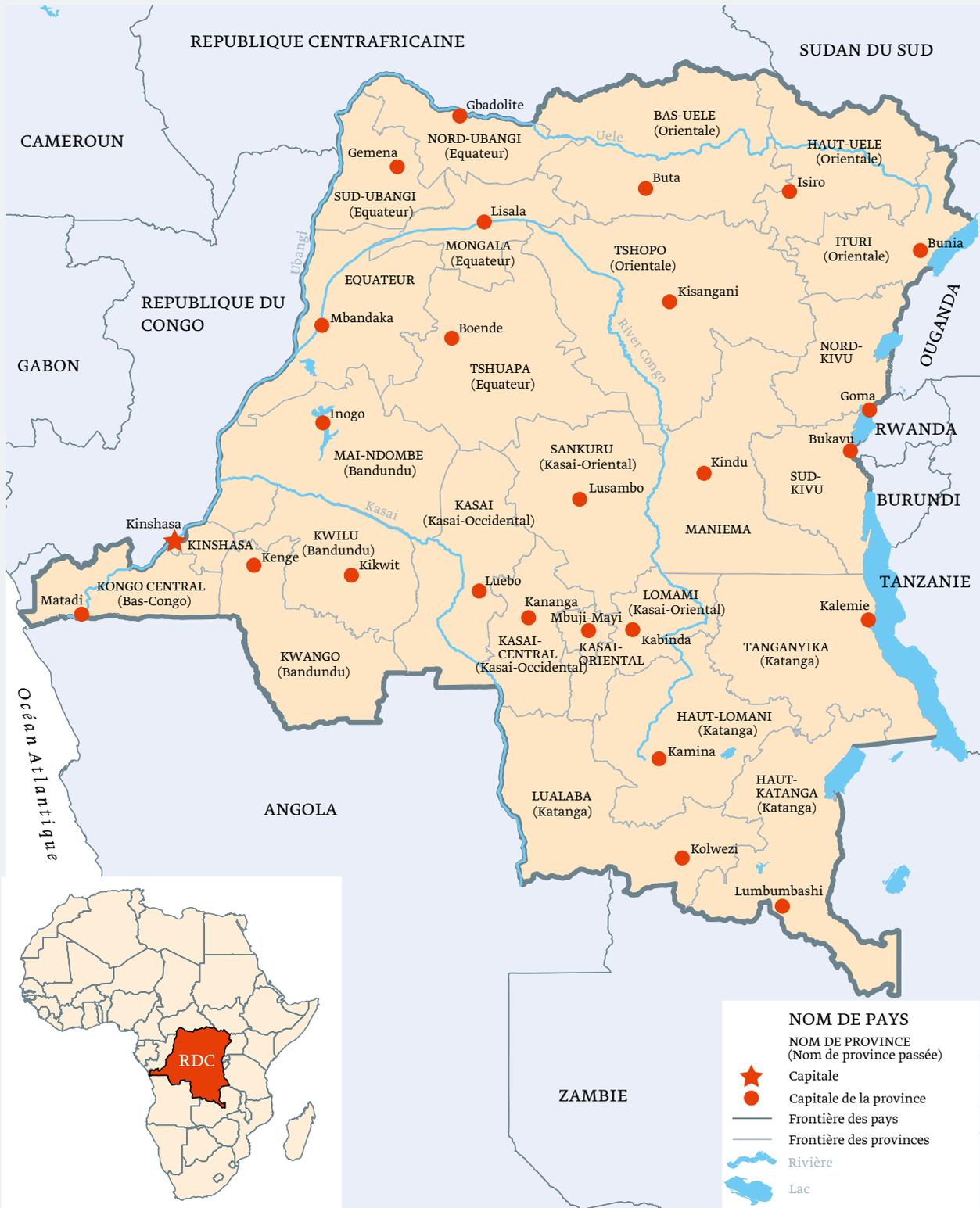
Les deux principales régions retenues pour cette étude réalisée dans le nord-ouest de la RDC sont la région Mbandaka dans la Province Équateur et la région de Gbadolite dans la Province du Nord-Oubangui.

Ces régions du nord-ouest de la RDC n'étaient pas des zones prioritaires lors des interventions de contrôle d'ALPC et la région n'a pas bénéficié des programmes de DDR menés ailleurs dans le pays. Contrairement à l'est du pays, où un contingent assez fort d'acteurs internationaux est demeuré sur le terrain du fait de la persistance des conflits et où les perceptions relatives à la situation de sécurité concernant les ALPC ont fait l'objet d'une enquête étendue en 2010 (Berghezan, 2011), la situation dans le nord-ouest de la RDC est moins bien connue. C'est l'une des raisons pour lesquelles ces deux régions ont été sélectionnées comme régions prioritaires pour cette étude. Une autre raison est que les pratiques de PSSM peuvent y être étudiées dans une situation de « normalité » relative et dans un climat plus apaisé que dans l'est de la RDC où les crises sont permanentes.

Enfin, notre décision de sélectionner le nord-ouest de la RDC comme objet principal de cette étude a été guidée par l'intention de placer cette évaluation dans le cadre d'un projet plus étendu sur le contrôle des armes au niveau régional. La position de la Province Équateur à la frontière de la République du Congo, comme celle de la Province du Nord-Oubangui qui est séparée de la République centrafricaine (Centrafrique) par la rivière Oubangui ont par conséquent beaucoup compté dans leur sélection car elles offrent la possibilité d'examiner les pratiques de PSSM dans un contexte transfrontalier.

Le contexte transfrontalier est pertinent concernant les flux d'armes, les embargos sur les armes imposées en Centrafrique et au Soudan du Sud et aussi concernant les flux transfrontaliers d'autres marchandises légales et illégales.

3 \ La province du Nord-Oubangui faisait partie de la Province Équateur jusqu'à la mi 2015. Elle est ensuite devenue une zone administrative distincte.



Sources: Natural Earth 2016, Humanitarian Data Exchange (HDX) 2016. Mise en page cartographique: Marianne Wargenau, Fabian Schmidt.  
 Les frontières et les noms indiqués n'impliquent ni la reconnaissance ni l'acceptation officielle du BICC (Bonn International Center for Conversion), des auteurs ou des partenaires. BICC, septembre 2016.

Carte de la République démocratique du Congo, © BICC



L'immense fleuve Congo est vital aux communautés pour le transport de denrées.

Il est essentiel d'adopter une approche régionale pour renforcer les partages d'informations entre pays limitrophes et établir un modèle de confiance. En prenant la RDC pour exemple de l'utilité des évaluations de PSSM, cette étude peut présenter un modèle pour d'autres pays de la région et démontrer les avantages mutuels à tirer de la tenue régulière d'évaluations de PSSM de référence, dans l'espoir qu'ils s'inspireront de cet exemple en temps voulu.

C'est également pourquoi le BICC, avec le ministère fédéral des Affaires étrangères d'Allemagne, a soutenu des mécanismes tels que le Mécanisme sous régional de contrôle des armements (SARCOM), qui associe la RDC au Soudan, au Tchad, à la Libye, à la Centrafrique et au Soudan du Sud<sup>4</sup>. La province du Nord-Oubangui est séparée de la Centrafrique par la rivière Oubangui - facilement franchissable - et la Province Équateur partage sa frontière occidentale avec la République du Congo située au-delà du large et puissant fleuve Congo. Dans la région

au sens large, la province nord-est de la RDC, la Province Orientale voisine, jouxte le Soudan du Sud et la région orientale de la RDC - des régions qui ont connu de longs conflits. À la date de rédaction de cette étude, de nouveaux combats avaient éclaté à Bangui et dans ses environs en Centrafrique et les violences s'intensifiaient au Soudan du Sud.<sup>5</sup> Considérant que les dynamiques transfrontalières exerceraient un impact probable sur le trafic d'armes, il nous a semblé pertinent de tenter d'évaluer les pratiques de PSSM à la lumière de ces événements.

Le choix de cette région nous a également permis de réunir des informations sur les flux transfrontaliers entre la RDC et la Centrafrique, et de commencer à évaluer l'impact des embargos sur les armes en Centrafrique (et au Soudan du Sud).

4 \ Le Soudan du Sud est actuellement un État observateur du mécanisme SARCOM

5 \ Pour Réforme du secteur de la sécurité, voir Breitung, Paes, & van de Vondervoort, 2016.

Enfin, cette étude a également pris en compte les flux transfrontaliers de marchandises illicites autres que les armes à feu illégales dont le trafic est susceptible d'alimenter les violences armées. L'un de ces champs d'investigation est le rôle du trafic d'organes d'animaux menacés par des groupes criminels armés utilisant des armes et munitions illicites<sup>6</sup>. C'est notamment pour améliorer notre compréhension de cette pratique que nous avons investigué les dépôts d'armes des Eco-Gardes - une milice paramilitaire fournie en armes et formée par les FARDC<sup>7</sup>.

## Méthodologie

### Procédure d'évaluation et approche de la PSSM

L'approche retenue pour cette étude est de donner un aperçu des pratiques et approches de PSSM dans la région sélectionnée de RDC en vue de déterminer si, et le cas échéant comment, la sûreté, la sécurité et le traçage peuvent être améliorés. De ce fait, cette étude envisage les différents aspects de la gestion des stocks, à savoir la tenue d'inventaire, la surveillance et le contrôle de qualité, la sécurité, la planification,

la neutralisation et la destruction, tout en traitant en priorité les besoins considérés comme les plus urgents.

Plutôt que de recourir à des normes dites « universelles », auxquelles la RDC aurait beaucoup de mal à se conformer, les auteurs ont adopté une approche adaptée aux ressources limitées et à un environnement de travail complexe. Compte tenu des conditions opérationnelles difficiles et des ressources humaines et matérielles limitées, il est impossible de directement mettre en œuvre les Normes internationales sur le contrôle des armes légères (*International Small Arms Control Standards* - ISACS). De fait, comme les ISACS le notent explicitement, ces normes internationales n'ont vocation qu'à fournir des lignes directrices sur la meilleure façon de répondre à certaines situations dans des conditions idéales.

Les ISACS n'ont jamais eu vocation à être appliquées à la lettre, mais à guider les évaluations et les activités de manière à fournir des informations utiles permettant aux acteurs d'adapter leurs initiatives aux réalités sur le terrain. Conscients de cette réalité, l'équipe d'évaluation et les autorités congolaises ont estimé que les résultats des évaluations, et notamment ceux de cette étude de PSSM, doivent servir à informer les décisions et les activités sur le terrain.

En outre, cette étude vise à identifier les autorités compétentes semblant les plus pertinentes pour contribuer à apporter des solutions plus durables à long terme et à mettre en place des voies de communication adéquates pour la transmission d'informations ou de demandes relatives au PSSM à ces autorités. Ces demandes peuvent aller de simples demandes de destruction de munitions ou d'armes obsolètes ou instables à une initiative en vue de la construction d'un nouveau dépôt ou site de stockage. À l'avenir, les armuriers, logisticiens et directeurs de stocks devraient tous, dans l'idéal, avoir accès à un modèle pour les demandes d'activités relatives au PSSM et connaître les voies de communication adéquates, depuis leur supérieur immédiat jusqu'au cadre responsable à la Base logistique de Kinshasa<sup>8</sup>.

Les chercheurs ont combiné différentes techniques d'observation et d'enquête avec d'autres méthodes

6 \ Des produits extraits d'espèces menacées, notamment l'ivoire, les cornes de rhinocéros et les écailles de pangolins, font l'objet d'un trafic d'une ampleur sans précédent par des groupes armés et des bandes criminelles organisées qui réalisent un commerce illégal estimé à 20 milliards USD. Des relations certaines ont été établies entre, d'une part, l'usage d'armes illicites par des acteurs armés pour le braconnage d'espèces protégées de forte valeur et, d'autre part, l'affectation des bénéfices ainsi dégagés à l'acquisition d'armes et de munitions supplémentaires. Voir le *policy brief 1/2016* du BICC de juin 2016. Plus d'informations disponibles sur [www.lastdaysivory.com](http://www.lastdaysivory.com) ou [www.traffick.org](http://www.traffick.org) (consultation le 20 janvier 2016).

7 \ La nature et le cadre limités de cette étude n'ont pas permis de dégager des arguments de grande portée concernant les dynamiques du conflit en Centrafrique et au Soudan du Sud, le trafic d'espèces menacées ou le commerce transfrontalier d'armes et de munitions de production régulière et artisanale. L'équipe d'évaluation était informée de ces facteurs et, dans la mesure du possible et de sa liberté d'action, en a tenu compte, sans pour autant pouvoir dégager suffisamment d'éléments pour formuler de nouvelles conclusions sur ces questions.

8 \ Malgré plusieurs efforts de développer un document élémentaire ou un instrument pour faciliter la communication à travers la hiérarchie, les auteurs ne sont pas parvenus à mettre en place ce réseau. Néanmoins, le développement et la diffusion d'un tel modèle permettraient de clarifier les rôles et responsabilités et de faciliter les activités relatives à la PSSM de manière efficace et effective.



Un membre de l'équipe d'évaluation en discussion avec les troupes des FARDC au centre de stockage de munitions de Bokala à Mbandaka suite à l'évaluation de leur armurerie dans le cadre du processus d'évaluation sur site.

pertinentes de collection des données pour l'évaluation et l'appréciation du contexte auquel les recommandations devaient être adaptées.

L'une des méthodes de collection des données adaptée à ces pratiques a pris la forme d'entretiens semi-directifs. En plus de placer l'accent sur les risques posés par les armes et les munitions, les intervieweurs ont également pris en compte les réalités socio-économiques et le contexte culturel des régions voisines des sites de stockage. Ces entretiens ont généralement procédé par association d'idées, tout en restant cohérents avec une série de questions prédéfinies<sup>9</sup>.

Les interviews ont été suivies par un processus de vérification dans lequel les types et nombres des armes et munitions enregistrées dans les registres officiels ont été contrôlés et comparés avec les armes et les munitions présentes dans l'armurerie. Souvent ces comparaisons ont dévoilé un écart entre les détails enregistrés et les dossiers de l'équipe d'évaluation.

Cinquante entretiens formels avec des interlocuteurs issus de l'ensemble des grades des FARDC, notamment un général, plusieurs lieutenants colonels (commandants de régiments), des sous-officiers et des simples soldats ou femmes soldats, ainsi que plusieurs membres de la police nationale congolaise (PNC), ont été réalisés<sup>10</sup>. Une proportion importante de ces entretiens visait à obtenir des témoignages par lesquels les acteurs concernés expliquaient

9 \ Ces questions concernaient essentiellement la taille de la division, le nombre de soldats et de gardes présent sur le site, le niveau de l'entraînement donné à l'armurier et son aptitude à gérer le stockage, l'entretien et la destruction ou élimination des armes et munitions stockées sur le site. Après les entretiens, une évaluation technique des installations a également été réalisée, ainsi qu'une investigation du contexte socio-économique dans les quartiers et populations avoisinantes. Un guide d'entretien et des informations plus détaillées sont disponibles sur demande.

10 \ Plus de 50 personnes ont participé à des entretiens (semi-)structurés, à des évaluations sur site et / ou des séances de rétroaction de validation à Kinshasa, Mbandaka, Bokala, Gbadolite et Mobayi. Les informations issues de ces sources sont présentées dans cette étude d'une manière qui ne les rend pas imputables à des individus en particuliers. Plus de détails sur ces entretiens sont disponibles sur demande.

les différences perçues entre la situation sur place (en termes d'infrastructures, d'installations et de pratiques) et la situation telle qu'elle devrait être. Les chercheurs ont également réalisé, dans la mesure du possible, des entretiens informels avec des officiers et simples soldats ainsi qu'avec des civils résidant et/ou travaillant dans les environs immédiats des sites de stockage. La majorité des interlocuteurs se sont montrés ouverts et disposés à évoquer l'ensemble des aspects de leur travail.

Les entretiens ont été réalisés en français. Les entretiens informels avec des civils au camp de Bokala réalisés en lingala avec l'assistance d'un membre de la délégation du CNC-ALPC servant d'interprète sont une exception. Les chercheurs ont pris note des entretiens et de toutes les autres données dans

des carnets de note, avant de résumer et de sauvegarder tous les soirs les principales conclusions de la journée d'entretiens sous forme électronique.

Les sites et les pratiques de stockage ont été examinés pour établir dans quels aspects et dans quelle mesure les procédures mises en œuvre dans les dépôts se différencient des normes internationales comme les ISACS et/ou des protocoles que les autorités de la RDC se sont engagées à appliquer, notamment le Protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères et de petit calibre dans la Région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique. Sur ordre du chef d'état-major de l'armée, l'équipe d'évaluation a été autorisée à accéder aux dépôts d'armes et de munitions et à recenser et noter le nombre et la catégorie d'armes



Un membre de l'équipe d'évaluation examinant un registre d'armes indiquant les retraits et retours d'armes au sein de l'armurerie se trouvant dans l'ancienne résidence du Président Mobutu à Gbadolite.

et de munitions stockées dans ces installations. Les photographies ayant été autorisées, une importante documentation visuelle de ces armes et munitions a également été recueillie. L'ensemble des photographies et documents visuels ont été catalogués et labellisés à la fin de chaque journée.

D'un point de vue technique, l'objet de ces visites était d'apprécier le niveau de risque et d'identifier les sites où une amélioration de la gestion des armes et munitions est nécessaire. L'évaluation technique des risques posés par les armes et munitions stockées dans un dépôt s'est concentrée sur l'impact socio-économique, infrastructurel et humanitaire potentiel d'une explosion accidentelle ou d'un détournement d'armes et de munitions. Dans le cadre de leur analyse technique, les chercheurs ont spécialement pris en compte les facteurs suivants :

- \ Condition physique du dépôt d'armes et de munitions lui-même en termes de sûreté et de sécurité;
- \ Pratiques suivies pour le stockage et la sécurisation des armes et munitions;
- \ Condition physique des armes et munitions, ainsi que leur nombre et leur catégorie;
- \ Niveau de formation et de compétence des armuriers ou gardes responsables du site de stockage d'armes et de munitions, notamment leurs connaissances techniques, et normes en vigueur pour la gestion des inventaires et des stocks;
- \ Impact d'une explosion accidentelle étant donné le nombre important d'explosif puissant contenu dans les stocks de munition de larges calibres et la présence de communautés civiles dans le rayon d'explosion.

Pour chaque site, les chercheurs ont recueilli des données techniques relatives à la PSSM dans les dépôts et en ont pris note sur place dans des carnets. Ils ont ensuite transféré ces données sur un logiciel créé sur mesure par le Mines Advisory Group (MAG) à cet effet et suivant le Plan d'évaluation pour la localisation des munitions, une méthodologie développée par MAG pour permettre l'évaluation technique des risques posés par les dépôts de munitions.

La surface des sites de stockage d'armes et de munitions a été mesurée avec un appareil électronique de mesure permettant également de calculer la dimension des murs et la distance entre le sol et le plafond. Les distances entre les installations et les zones d'habitation nécessaires aux mesures d'impact des explosions ont été relevées et des outils rendus disponibles par le paquet logiciel du programme Safer-Guard des Nations unies (dans le cadre des Directives techniques internationales relatives aux munitions) ont été utilisés pour des calculs plus précis. Les outils spécifiques employés pour le calcul des rayons d'impact d'une explosion et de ses effets sur les populations avoisinantes sont le Kingery-Bulmash Blast Parameter Calculator, les outils de cartographie Quantité-Distance, et l'Explosion Danger Area Calculator<sup>11</sup>.

Avant de se rendre dans le nord du Congo, les auteurs ont analysé les sources primaires de documentation (instruments juridiques, notes d'analyse et rapports). Cette étape préliminaire du travail de recherche a contribué à replacer les pratiques de PSSM en RDC dans leur contexte socio-économique, humanitaire et institutionnel et à identifier les acteurs les mieux qualifiés pour la mise en œuvre de ces pratiques. Ces conclusions sont résumées dans la section Contexte et Méthodologie (p. 11 ss).

Malgré tous les efforts mis en œuvre pour préparer les visites de dépôts avant l'arrivée de l'équipe de recherche sur le terrain, une part substantielle des formalités administratives a dû être réglée sur place. Comme le veut la tradition, de nombreuses réunions ont dû être organisées avec les autorités locales, suivant le protocole en vigueur. Ces rencontres ont permis à l'équipe de présenter l'objet de sa mission, d'identifier des questions de recherche spécifiques et de demander officiellement l'autorisation et l'assistance des autorités de haut rang compétentes en vue de la visite de ces sites.

11 \ Des détails supplémentaires sur la méthodologie, les logiciels et les outils employés pour cette étude sont disponibles dans l'*Évaluation Technique des risques des stocks d'armes et de munitions au Mbandaka et Gbadolite, RDC, 2015* et l'*Évaluation Technique du dépôt de munitions au camp de Bokala, 2015* associés à cette publication.

### Procédure de validation

Les réunions préliminaires sont progressivement devenues un élément à part entière de la procédure de recherche, dans la mesure où les personnes qui délivraient leur autorisation et organisaient les aspects pratiques des visites de sites ont tenu à prendre connaissance des conclusions préliminaires de l'équipe lors des réunions de validation organisées pendant et immédiatement après les visites de sites dans le nord de la RDC.<sup>12</sup> Une autre série de réunions a également été organisée avec des parties intéressées autres que les militaires et les forces de sécurité. Ces réunions ont permis d'intégrer les préoccupations de la société civile locale et des organisations internationales humanitaires actives sur le terrain.<sup>13</sup> Immédiatement après leur retour du nord de la RDC, la série de réunions a culminé avec des réunions formelles à Kinshasa à la Commission nationale pour les ALPC, la CNC-ALPC, le 12 octobre 2015 et avec des représentants de la communauté internationale le 13 octobre 2015<sup>14</sup>.

Ces différentes réunions, en impliquant une large palette d'acteurs dans le projet, ont donné lieu à une série de sessions d'évaluation-validation et fourni à l'équipe un nombre important de réactions, observations et autres commentaires, qui ont été pris en compte dans la rédaction de cette *Knowledge Note*.



L'équipe d'évaluation en discussion avec les représentants des FARDC, de la PNC, des Éco-Gardes et de l'antenne locale de la CNC-ALPC dans le cadre de la validation finale des résultats au niveau local avant le processus de validation à Kinshasa.

### Aperçu des sites visités et des entretiens réalisés

Une équipe composée de membres de BICC, du MAG et du GRIP a réalisé une évaluation de PSSM dans les Provinces Équateur et Nord-Oubangui en septembre et octobre 2015. Cette évaluation de PSSM a été facilitée par la CNC-ALPC (par le personnel au siège à Kinshasa comme par les membres de «l'antenne» de la CNC-ALPC à Mbandaka). Une identification préliminaire du nombre et des caractéristiques des sites de stockage à visiter dans les Provinces Équateur et Nord-Oubangui s'est avérée impossible sur la base des informations dont disposait l'équipe : la procédure d'identification, la négociation de l'accès aux installations et l'organisation pratique des visites ne pouvaient être organisées que sur place. Les visites de sites ont été réalisées en collaboration avec les personnels locaux des FARDC et de la PNC affectés aux localités et aux dépôts visités.

12 \ Ces sessions 'locales' de débriefing se sont tenues le 23 septembre 2015 au Camp Mbokala, et le 24 septembre à l'état-major des forces navales dans le centre de Mbandaka. De nombreux participants à ces sessions faisaient également partie des vingt-quatre participants à la réunion de restitution et validation organisée à l'antenne de Mbandaka du CLC le 8 octobre 2015.

13 \ Ces réunions de parties intéressées ont eu lieu respectivement le 6 octobre 2015 à la Maison de la femme à Mbandaka, et le 30 septembre 2015 au siège de l'UNHCR à Gbadolite.

14 \ Une réunion de validation pour 13 représentants invités d'organisations internationales, attachés militaires et conseillers de pays donateurs (potentiels).

L'équipe de recherche a visité 20 dépôts d'armes et/ou de munitions. Certains de ces sites étaient attribués à la PNC et la plupart appartient aux FARDC, mais tous se sont révélés comparables dans leur approvisionnement. On y trouve généralement une combinaison de différentes catégories d'armes de type militaire - principalement des fusils d'assaut - avec munitions assorties, ainsi qu'un petit nombre de munitions de plus gros calibre (mortiers et roquettes). Les dépôts des FARDC et de la PNC et les pratiques de PSSM se sont avérés suffisamment similaires pour pouvoir faire l'objet d'un rapport d'évaluation unique.

Le rapport préparé par l'expert technique du MAG évalue 17 des sites visités. Concernant les trois autres sites, l'un était de nature si évidemment temporaire que le petit stock d'armes affecté à la PNC était littéralement passé de main en main par les gardes devant le siège de la police de Gbadolite. Quant aux deux autres dépôts, le 11e Groupement naval à Mbandaka et les dépôts de la PNC à Mobayi-Mbongo dans la Province de Nord-Oubangui situés à la frontière de la République centrafricaine, ils feront l'objet d'une présentation distincte ci-après dans cette étude.

Plusieurs munitions RPG7 trouvées sans bande de sécurité et dans une condition instable, parfois entreposées aux côtés de charges de phosphore hautement explosives (troisième en partant de la droite).



Bien que des munitions, y compris de gros calibre, aient été observées dans presque tous les sites, un site seulement, dans la région de Mbandaka, était désigné comme «dépôt de munitions» où différentes forces, notamment la PNC, stockent des munitions de réserve au Camp Bokala. Un nombre important de substances explosives ayant été observé sur ce site fait l'objet d'une analyse technique distincte. Ce site fait également l'objet d'une étude de cas détaillée dans la section de cette étude consacrée à la PSSM en pratique (p. 28 ss).

L'équipe a réalisé des entretiens sur ces sites et dans leurs environs immédiats. Des informations ont également été recueillies pendant des réunions avec une large palette d'officiers responsables des personnels de surveillance des stocks. Certains entretiens se sont déroulés dans les bureaux des officiers de commandement plutôt que dans les dépôts pour des raisons à la fois pratiques et de sécurité car de nombreuses installations étaient non aérées et mal éclairées et contenaient des munitions jugées instables par l'expert technique du MAG, rendant imprudent de demeurer à proximité plus longtemps que nécessaire. L'équipe d'évaluation a observé plusieurs munitions pour RPG7 sans leur cran de sûreté. L'électricité statique dégagée par le corps humain étant susceptible de déclencher le détonateur piézoélectrique monté sur ces ogives de RPG7, certaines précautions doivent être respectées pour manipuler ce type de munitions. Il s'agit de mesures très simples, par exemple adopter une 'position prostrée' pendant au moins quinze secondes en touchant le sol avec les paumes des mains pour évacuer la majorité de l'électricité statique du corps avant de toucher, examiner ou déplacer ces munitions. Ceci est un exemple utile qui illustre un des problèmes récurrents en RDC: une connaissance insuffisante ou inexistante des techniques de manipulation, d'inspection et de stockage de munitions en raison d'un entraînement inadéquat du personnel peut avoir des conséquences désastreuses. Une formation spécifique est donc un préalable nécessaire à la mise en place d'une culture de PSSM responsable et prudente.



Les représentants de haut-niveau du Soudan, de République centrafricaine, du Tchad, de la RDC et de Libye (de gauche à droite) signent le communiqué conjoint sur les activités prioritaires menées sous l'égide du mécanisme sous régional de contrôle des armements à Khartoum au Soudan en novembre 2014.

## Cadre juridique et politique

Cette section offre un aperçu du plan national de la RDC sur le contrôle des armes, ainsi qu'une vue générale des quatre mécanismes infrarégionaux pour le contrôle des armes applicables à la RDC. Le contexte de la création de l'autorité nationale sur le contrôle des armes et de la CNC-ALPC et de l'élaboration du Plan d'action national congolais actuellement en vigueur, sera rappelé, en mettant en lumière les sections relatives à la PSSM. Enfin, les mécanismes visant à coordonner l'action en matière de PSSM et le contrôle des armes légères, notamment le Groupe de travail sur la PSSM, seront évalués, en insistant sur la nécessité de traduire les connaissances, la formation et les procédures opérationnelles permanentes (POP) sur la PSSM en actions concrètes.

## Législation

Selon le gouvernement de la RDC, la production d'armes (y compris la 'production artisanale'), la possession, le transfert et le stockage d'armes et de munitions sur le territoire national ne font pas l'objet d'une réglementation adéquate. Le cadre juridique applicable est fixé par l'ordonnance-loi 85-035 du 3 septembre 1985 sur le régime des armes et des munitions et par l'ordonnance-loi 85-212 du 3 septembre 1985 sur les mesures d'application de cette loi. Ces instruments ont été jugés «déficients et inadaptés au contexte de conflit» qu'a connu la RDC, et «non conformes aux normes internationales et régionales ou au contexte actuel en RDC» (Moreau, 2011, p. 32).

Des travaux sont en cours depuis 2004 en vue de mettre à jour et de renforcer le régime juridique. En 2010, ces efforts ont conduit l'Assemblée Nationale à adopter un «Projet de loi sur la prévention, le contrôle et la réduction des armes et munitions légères et de petit calibre en RDC», renvoyé devant le Sénat pour y être débattu. En 2013, le Sénat a approuvé un projet de loi sur le contrôle des armes, qui différerait du projet de loi initialement approuvé par l'Assemblée nationale. À la date de cette évaluation en automne 2015, les divergences entre les deux projets de loi n'avaient pas pu être résolues, et aucune version consolidée n'était en cours de validation.

Ces travaux législatifs font également suite au Protocole de Nairobi de 2004 pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères et de petit calibre dans la Région des Grand Lacs et la Corne de l'Afrique. La RDC a signé le Protocole de Nairobi et l'a ratifié en 2005. Il s'agit d'un instrument infrarégional visant à la mise en œuvre du Programme d'action des Nations unies sur les ALPC. Le Protocole contient des dispositions sur la destruction d'armes dans des conditions sécurisées et évoque plusieurs aspects de la PSSM.

Un second instrument infrarégional - d'ailleurs plus ancien - sur le contrôle d'ALPC dont la RDC est partie, est le Protocole sur le contrôle des armes à feu, des munitions et d'autres matériels connexes adopté par les chefs d'États de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) en 2001, immédiatement après la création du Programme d'action des Nations unies sur les ALPC. La RDC étant membre de la SADC, son régime juridique devait faire l'objet d'un examen dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole, notamment en vue d'harmoniser les législations sur les ALPC des États membres. Entre temps, des procédures opérationnelles permanentes (POP) ont été proposées et adoptées pour le Protocole de la SADC; elles prévoient un programme de renforcement des capacités en matière de tenue des dossiers et d'élimination des armes à feu dans les arsenaux nationaux.

Un troisième instrument infrarégional applicable à la RDC est la Convention dite de Kinshasa, formellement Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage. Cette Convention a été négociée par le Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) et adoptée le 30 avril 2010 lors d'une réunion à Kinshasa. À ce jour cet instrument n'est pas entré en vigueur car il n'a pas été ratifié par les deux tiers de ses États signataires, dont la RDC<sup>15</sup>. En signant cet instrument, la RDC a néanmoins reconnu de conformer aux dispositions de la Convention de Kinshasa, notamment à celles relatives à la PSSM, à l'enregistrement et à l'élimination sécurisée d'ALPC<sup>16</sup>.

15 \ Dans son rapport de 2010 au PoA-ISS, la RDC a déclaré avoir ratifié la Convention de Kinshasa. Quelques mois plus tard, cette même information a été reprise dans le Plan d'action national. Cependant, cinq années plus tard, il n'existe pas de trace d'une telle ratification. L'affirmation selon laquelle un instrument de ratification avait été déposé a ensuite été démentie par le personnel de la CNC, la même Commission ayant initialement annoncé cette ratification. Un rapport additionnel doit être adressé au Secrétariat du PoA-ISS pour rectifier cette erreur.

16 \ Articles 16 et 15 de la Convention de Kinshasa, respectivement.

Un quatrième mécanisme de mise en œuvre du Programme d'action des Nations unies affectant la RDC est le Mécanisme infrarégional de contrôle des armes (SARCOM). SARCOM a vu le jour en mai 2012 à Khartoum, Soudan. Des représentants de la RDC, de la République centrafricaine, du Tchad, de la Libye et du Soudan ont signé la Déclaration de Khartoum sur le contrôle des ALPC dans tous les pays voisins du Soudan. Le Soudan du Sud s'y est associé par la suite en tant qu'État observateur. Cette Déclaration a mis en lumière les besoins prioritaires des États membres s'efforçant de poser les bases d'une approche globale du contrôle des armes dans la région, notamment en matière d'enregistrement et de marquage d'ALPC détenues illégalement par des civils, de pratiques de PSSM plus responsables et de renforcement des initiatives de sécurité communautaire et de contrôle des armes (CSAS). Le secrétariat par intérim de SARCOM est actuellement basé à Khartoum, Soudan.

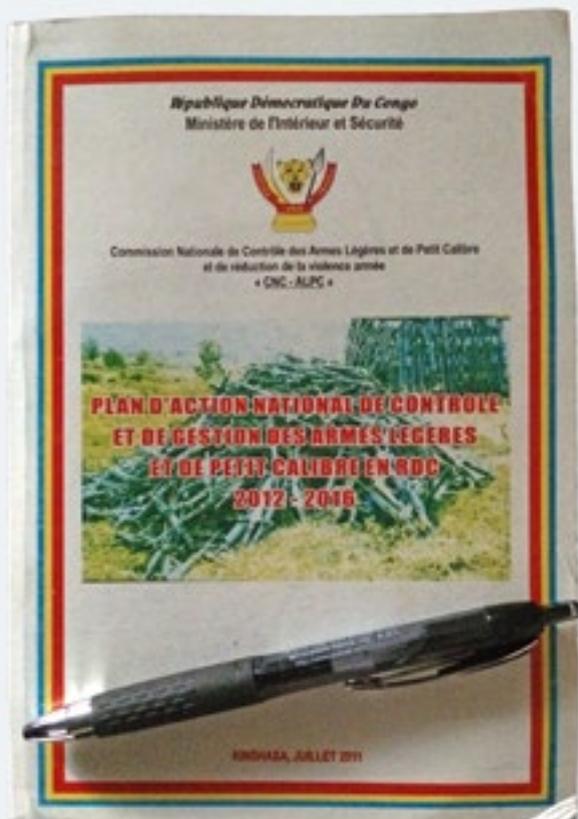
## Commission nationale et Plan d'action en RDC

Conforme aux conditions préalables du Programme d'Action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (PoA) de 2001 et des instruments infrarégionaux de mise en œuvre du PoA, l'Arrêté interministériel n° 020/2008 du 30 mai 2008 a créé une Commission nationale de contrôle des armes légères et de petit calibre et de réduction de la violence armée (CNC-ALPC).

Cette Commission nationale d'ALPC a vocation à servir de plateforme pour coordonner l'ensemble des activités mises en œuvre en RDC dans le cadre de la lutte contre la prolifération illicite des armes légères. Elle est placée sous les auspices du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, assisté par les ministères des Affaires étrangères et de la Défense. Elle consiste en un comité interministériel qui est chargé de fixer les priorités et de mener la politique nationale de lutte contre la prolifération des ALPC. À cet effet, la Commission a rédigé un Plan d'Action National (PAN) qui définit la politique de la RDC concernant la question des ALPC. Une enquête financée par le Programme de Développement des Nations unies (PNUD) faisant le bilan sur les armes détenues par les civils dans quelques provinces de l'est de la RDC<sup>17</sup> aurait contribué à la conception du PAN. Il semble peu probable que cette enquête ait été complétée par une enquête plus complète d'envergure nationale ou par une évaluation des besoins portant sur l'ensemble des aspects du contrôle des ALPC au niveau national, susceptible d'informer le plan de la RDC pour le développement d'une politique nationale et de ses activités pour la période 2012-2016 (PAN 2012-2016). Le processus de rédaction de ce PAN a été soutenu de différentes manières par le Centre régional pour les armes légères (RECSA) et un grand nombre d'acteurs nationaux et internationaux auraient été sollicités pour leur opinion et avis d'experts, y compris (certains) des membres du pouvoir législatif de RDC, les ministres de l'Intérieur et de la Sécurité et le ministre de la Défense, des membres de la société civile, et le PNUD. Ce dernier a également financé une étude de faisabilité concernant la création d'antennes régionales du CNC-ALPC.

Le PAN n'a pas été ratifié par une loi spécifique mais il fait autorité en qualité d'initiative gouvernementale de développement d'une politique nationale de lutte contre la prolifération des ALPC en RDC. Le CNC-ALPC a publié et fait imprimer ce plan en de très nombreux exemplaires. Des exemplaires de cette publication sont disponibles gratuitement en RDC.

17 \ L'étude a été réalisée en 2009-2010 par un consortium de BICC et GRIP. Un résumé en langue anglaise a été publié (Berghezan & Zeebroek, 2011).



L'actuel Plan d'Action National de la DRC pour le contrôle et la gestion des armes légères et de petit calibre publié pour la première fois en juillet 2011 et devant expirer en 2016.

## La PSSM dans le Plan d'Action National 2012–2016

Le PAN 2012-2016 inclut une section intitulée « Renforcement de la sécurité des stocks ». Les actions prévues dans cette section visent à « renforcer les capacités sur la gestion, le marquage et la sécurisation des stocks d'armes et munitions »; elles envisagent également la tenue d'une « évaluation nationale sur le marquage des ALPC étatiques » et la « construction/réhabilitation » des « magasins de stockage d'armes pour les armes de forces de défense et de l'ordre public »<sup>18</sup>. Cette dernière initiative doit conduire à la construction de deux sites de stockage. La case consacrée aux résultats attendus des activités de renforcement des capacités affirme sans hésiter que « les forces de défense, de l'ordre et les membres de la CNC-ALPC sont formées ».

Le PAN indique que la mise en œuvre de ces activités de PSSM dépend de la « volonté politique » et du succès des levées de fonds destinées à couvrir les coûts prévus au budget<sup>19</sup>, à hauteur de 1 200 000 USD: 250 000 USD pour l'organisation de dix sessions de formations (deux sessions par an pendant cinq ans): 200 000 USD pour une évaluation nationale des sites de stockage<sup>20</sup>, et 750 000 USD pour la réhabilitation/construction de sites de stockage. Un poste supplémentaire du budget affecté au transfert d'armes obsolètes dans un site en vue de leur destruction, activité considérée par certains comme essentielle à la PSSM, est également placé sous cette rubrique. Bien qu'ils soient considérables, ces coûts sont relativement modérés en comparaison avec les 2 millions USD que le PAN veut affecter (aux déplacements relatifs) à des cérémonies commémorant les dates importantes de création des régimes internationaux de contrôle des armes ou encore aux 14 millions USD que le PAN appelait la communauté internationale à investir pour des activités décrites sans grande précision ayant trait à l'éducation et à la sensibilisation aux questions du contrôle des armes et de la réduction de la violence en général, notamment au renforcement des capacités de la société civile congolaise et à la professionnalisation des médias d'information.

Les acteurs chargés par le PAN d'activités spécifiques relatives à la PSSM sont la présidence, le chef d'état-major des FARDC, les ministères de la Défense et de l'Intérieur et Sécurité ainsi que la CNC-ALPC, le PNUD, RECSA, qui sert de Secrétariat au Protocole de Nairobi et l'ONG humanitaire MAG. Concernant l'évaluation nationale des sites de stockage et la réhabilitation de ces sites, le PAN cite également l'Inspecteur général de la PNC et les chefs d'état-major de la police et des forces armées.

18 \ Ces actions sont qualifiées dans le PAN de « Renforcement des capacités sur la gestion, le marquage et la sécurisation des stocks d'armes et munitions », « Conduire une évaluation nationale sur les infrastructures étatiques de stockage d'armes » et « Construction/Réhabilitation de magasins de stockage d'armes pour les armes des forces de défenses et de l'ordre public », respectivement.

19 \ Section sur le budget de la gestion des stocks in PAN p. 67.

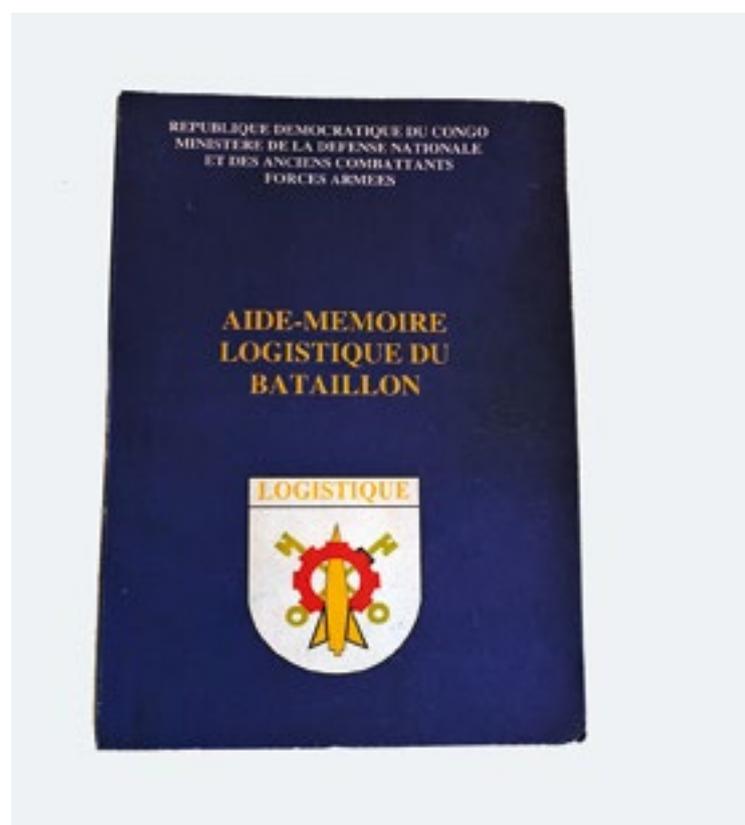
20 \ L'évaluation nationale sur les infrastructures étatiques de stockage des armes' qui est envisagée ne vise apparemment pas les stocks de munitions, ni les pratiques et approches suivies dans ces sites et à proximité. De ce fait, sa portée est clairement différente de celle du présent rapport d'évaluation.

## Groupe de travail PSSM, formation et POP

Préalablement à la rédaction du PAN, un groupe de travail sur la PSSM en RDC a été formé et s'est réuni régulièrement. Bien que le PAN nomme plusieurs membres de ce groupe dans la section consacrée aux activités de PSSM, ce groupe de travail PSSM n'est pas explicitement mentionné. La section du PAN sur la PSSM ne renvoie pas non plus à la Mission sur la réforme du secteur de la sécurité en RDC (EUSEC-RD Congo), déployée notamment pour réaliser des activités de PSSM. Depuis son déploiement en RDC en 2005, EUSEC a construit au moins dix sites de stockage et a contribué de manière assez conséquente au renforcement de la capacité en PSSM des acteurs de sécurité en RDC. Entre 2011 et 2014, EUSEC a également présidé le groupe de travail sur la PSSM. Du fait de la réduction des opérations d'EUSEC en 2015, la présidence du groupe de travail sur la PSSM a été transmise aux FARDC et à l'ambassade des États-Unis qui en assure la coprésidence. La CNC-ALPC ne semble pas avoir participé aux sessions du groupe de travail depuis lors. Une source fiable a confié à l'équipe d'évaluation que la CNC-ALPC n'a pas été invitée à participer aux réunions du groupe de travail depuis que sa présidence a été transmise aux FARDC.

Des procédures opérationnelles permanentes (POP) pour la RDC ont été rédigées dans des documents tels que *Procédure et technique classe V Aide-mémoire logistique du Bataillon* (217 p., 2011) et *Aide-mémoire logistique du Bataillon* (97 p., 2014), publiés conjointement par les FARDC et EUSEC RD Congo. Ces documents ont été trouvés enfermés sous clef dans les tiroirs des bureaux de certains armuriers, à l'état absolument neuf. Ceci conduit à deux observations :

D'une part, d'importantes activités de PSSM se déroulent quasi indépendamment de la Commission nationale créée pour coordonner l'ensemble des politiques et activités relatives au contrôle des ALPC dans le pays, notamment la PSSM. Il convient donc de réitérer la nécessité d'une coordination plus efficace entre les autorités nationales responsables du contrôle des armes légères, notamment de la PSSM, et insister sur l'importance d'une action plus transparente et d'une meilleure coopération en vue d'injecter une culture de responsabilité et de sécurité dans les pratiques de PSSM.



Bien que des aide-mémoires et des manuels contenant des informations très utiles en matière de PSSM, tels que le manuel de PSSM publié par EUSEC, existent, il reste encore beaucoup à faire pour mettre en pratique et en action ces connaissances.

D'autre part, si des aide-mémoires et des manuels sont disponibles et contiennent de précieuses informations sur la PSSM, ces informations restent à être utilisées dans la pratique, ce qui demandera du temps et de la bonne volonté. Pour minimiser systématiquement l'écart entre théorie et pratique et intégrer les connaissances acquises en formation et dans les manuels à la gestion des armes et munitions, il est impératif de construire une culture de responsabilité dans les pratiques de PSSM. Une coordination effective dans la hiérarchie militaire et un soutien politique de haut niveau visant à assurer qu'une formation adéquate est offerte aux personnes les plus qualifiées permettra de créer un environnement favorable à ce changement comportemental. S'assurer que des acteurs adéquats et responsables réalisant quotidiennement des activités de PSSM, notamment les armuriers, logisticiens et directeurs de dépôts, bénéficient des offres de formation et s'efforcent véritablement de mettre ces précieuses connaissances en pratique sur le terrain, constituerait un premier pas dans cette direction. Plus qu'aucune action extérieure, cela requiert un changement d'attitude sur le terrain et une volonté de transformer radicalement les pratiques actuelles en faveur d'une approche systématique et prudente. Cela n'est possible qu'en abandonnant le jeu des reproches et en prenant l'initiative de créer une culture de responsabilité dans le domaine de la PSSM et du contrôle des armes.

En automne 2015, les activités de PSSM en RDC ont été placées sous l'autorité présidentielle suprême. Cette tutelle présidentielle a déjà prouvé son efficacité pour des procédures telles que l'autorisation de détruire des armes obsolètes, et d'autres changements pourraient être mis en œuvre visant à la clarification et à un réexamen possible du rôle et des attributions actuelles de la CNC-ALPC dans les activités de PSSM, sans tenir compte des dispositions du PAN.



Afin d'évaluer rigoureusement l'armurerie, les armes ont été nettoyées, catégorisées et comptées avant de comparer leurs numéros aux données contenues dans les registres. Armurerie des FARDC, Mbandaka.



L'équipe d'évaluation examine une collection d'ogives RPG7 dont de nombreuses sont directement entreposées sur le sol à côté de phosphore inflammable et ne sont pas équipées de mécanisme de sécurité. Dépôt de munitions de Bokala, octobre 2015.

## Conclusions et analyse des pratiques et approches de PSSM dans le nord-ouest de la RDC

Cette section expose diverses conclusions en matière de gestion des armes, des munitions et des équipements. Elle présente les similarités et les récurrences dans ce domaine tout en mettant l'accent sur les différents systèmes, procédures et voies de communication. Cette section offre également un aperçu des offres de formations spécialisées en PSSM. De plus, une attention particulière est accordée aux pratiques relatives à l'enregistrement, à la tenue des registres et au marquage des armes. Enfin, elle contient des observations liées à la sûreté et à la sécurité des stocks, telles que la tenue d'inspections régulières, le détournement/vol, les trafics transfrontaliers et la destruction des armes et munitions.

## Gestion des armes, munitions et équipements

L'ensemble des visites des sites connus de stockage d'ALPC dans les régions de Mbandaka et de Gbadolite, affectés à différentes unités des forces armées de la RDC (FARDC)<sup>21</sup>, à la police nationale (PNC) et à des forces paramilitaires telles que les Éco-Gardes qui patrouillent le jardin botanique de Mbandaka, se sont révélées comparables quant à leur contenu.

### Identification de similarités entre les sites d'armes et de munitions

Les postes de la PNC contiennent généralement un nombre limité de fusils d'assaut de type militaire provenant des stocks (locaux) des FARDC, pour la grande majorité des variantes de Kalachnikov adaptées à des munitions 7,62 x ,51mm, ainsi qu'un assortiment de M16/AR-15 et de fusils de type FN FAL. Ces armes sont souvent endommagées ou dans des conditions qui sont loin d'être optimales. Un argument souvent entendu par l'équipe d'évaluation au cours de ses visites à la PNC est qu'ils ne disposaient pas d'équipements spécialisés de police et devaient se contenter d'armes de type militaire à puissance de feu létale. Cependant, ayant visité un certain nombre de dépôts d'armes de la PNC, l'équipe d'évaluation a pu constater la présence de tenues antiémeute, de gilets pare-balles, de boucliers et casques de protection et de fusils à pompe capables de tirer des balles

en caoutchouc ainsi que des grenades lacrymogènes et des grenades étourdissantes. Cet équipement spécialisé, apparemment à l'état neuf, n'a pas été distribué aux postes frontières.

L'équipe a observé que la PNC semblait disposer de munitions insuffisantes, même dans les postes frontières situés le long de la frontière avec la République centrafricaine (Centrafrique), suivant la description faite dans l'étude de cas sur les dépôts d'armes de la PNC à Mobayi-Mobangi (cf. section consacrée à la PSSM en pratique, p. 44 ss). Le problème semble être davantage celui d'une distribution effective du matériel, notamment dans les avant-postes éloignés, et de la gestion des ressources existantes, que celui d'un manque d'équipement spécialisé ou d'une pénurie de munitions, comme il est exposé dans la section suivante consacrée aux procédures.

Les Éco-Gardes sont une force paramilitaire, dont les FARDC assurent l'entraînement de base, ayant pour mission d'assurer la sécurité dans les réserves naturelles et de lutter contre le trafic illicite d'animaux et de ressources naturelles comme le bois de construction. Les Éco-Gardes disposent d'un nombre limité d'armes de type Kalachnikov provenant des stocks d'armes des FARDC.



Des fusils de chasse chinois de calibre 12 neufs et non-utilisés ont été retrouvés dans des armureries de la PNC stockés dans leur emballage plastique d'origine (d.) devant plusieurs boîtes de munitions de 5,56mm non utilisées et non distribuées et d'ogives RPG7 (g.).

21 \ La marine, l'armée de terre et l'armée de l'air à Mbandaka ; seulement l'armée de terre et l'armée de l'air à Gbadolite.

La PNC et les Éco-Gardes ont bien fait comprendre qu'ils auraient à compter sur l'assistance des militaires des FARDC, lesquels sont mieux équipés, en cas d'escalade de la situation sécuritaire.

En comparaison, les positions des FARDC sont bien mieux équipées et disposent d'une variété beaucoup plus large d'armes, y compris d'artillerie et d'armes lourdes. Concernant les armes légères, la majorité des sites visités contenaient essentiellement un mélange de variantes de Kalachnikov, notamment les variantes AK47 et Type 56, des AK76, des AK-M ainsi qu'un nombre limité de mitraillettes Uzi de 9mm, de fusils d'assaut FN FAL et Galil, de mitrailleuses de type MG40 et un certain nombre d'ogives



Plusieurs FAL de la Fabrique Nationale produits en Belgique chambrés pour des munitions de 7,62mm - un grand nombre de ces armes n'est plus stocké en RDC.

de RPG-7. L'équipe a également été informée que les fusils FN FAL actuellement en stock sont conservés principalement comme armes de cérémonie car elles sont adaptées aux cartouches OTAN 7,62 x 50mm, lesquelles ne sont disponibles qu'en quantités limitées, ce qui les rend inutilisables pour le service régulier.

Les FARDC se sont approprié des armes qui auraient été trouvées abandonnées dans les rues à la suite de précédents conflits. Plusieurs armes ont été mises à disposition de la PNC.

L'objet principal de cette étude est d'évaluer les pratiques de PSSM et non la qualité des sites disponibles ou la nature spécifique de leur contenu,<sup>22</sup> sans sous-estimer l'impact de ce dernier facteur sur ces pratiques. Les similarités et les liens entre les stocks des différentes forces sont suffisamment importants pour permettre l'identification de constantes de base observées dans la plupart des sites visités :

- \ Des stocks d'armes et de munitions, y compris de mortiers et d'autres munitions de gros calibre, se trouvaient dans la plupart des sites visités.<sup>23</sup> Les munitions n'étaient pas nécessairement classées par calibre ou par groupe, par année de fabrication ou par lot.
- \ Des armes et des munitions chargées étaient souvent stockées ensemble plutôt que séparément ou dans des conteneurs fermés placés dans un espace de stockage plus spacieux et mieux sécurisé, créant un environnement dangereux, les armes étant « actives ». Cette pratique augmente également de manière considérable les risques de détournement, les armes étant disponibles immédiatement avec leurs munitions pour toute personne ayant accès au site.<sup>24</sup>
- \ Dans plusieurs sites des FARDC et de la PNC, des chargeurs contenant des munitions chargées ont été observés, souvent posés à côté des fusils voire au-dessus. Dans un assez grand nombre de sites, des chargeurs contenant des munitions chargées ont été trouvés chargés dans les fusils. Ces pratiques dangereuses de stockage et de manutention présentent un risque pour les personnels des armureries, qui sont exposés au déchargement accidentel d'une arme chargée au cours d'un nettoyage ou d'une

22 \ La qualité des sites disponibles et les caractéristiques (quantitatives) de leurs contenus sont détaillées dans les Rapports techniques associées à cette étude.

23 \ Des détails quantitatifs sont fournis dans les Rapports techniques.

24 \ Entreposer les armes et les munitions séparément est un autre exemple de mesure peu onéreuse qui réduirait considérablement les risques de détournement.

25 \ Ceci est particulièrement inquiétant dans la mesure où les pratiques de sécurité pour la manipulation des armes sont loin d'être la norme en RDC et dans la région. L'équipe a observé qu'une confiance excessive est accordée au mécanisme de sûreté - lequel n'est pas nécessairement enclenché - en lieu et place des protocoles de sécurité élémentaires, pointer l'arme dans une direction sans danger par exemple.

manipulation de routine<sup>26</sup>. En outre, d'un point de vue technique ou fonctionnel, ces pratiques dangereuses impactent négativement la durée de vie du chargeur : Lorsque les chargeurs sont entreposés avec leurs munitions, cela crée une pression sur le ressort principal du chargeur, ce qui diminue sa fiabilité.

- \ Différents types de munitions incompatibles ont été observées stockées ensemble, parfois sans même être séparées dans des caisses en bois, ce qui crée des situations dangereuses. Des projectiles de lance-roquettes RPG7 étaient régulièrement empilés à même le sol à proximité de munitions au phosphore ou d'autres munitions ou détonateurs spécialement conçus pour être hautement inflammables. Cela est évoqué plus en détail dans les études de cas consacrées à Bokala (cf. p. 44 ss ci-dessous).
- \ L'équipe d'évaluation a constaté plusieurs cas où des armes et/ou munitions étaient régulièrement entreposées avec d'autres équipements, notamment du matériel spécialisé pour les opérations de police comme des tenues antiémeutes, ou encore des pièces détachées pour véhicules comme des pneus et de l'essence, susceptibles de créer un risque d'incendie.
- \ C'était également la norme plutôt que l'exception de trouver des armes et munitions entreposées avec des produits alimentaires tels que sacs de riz, jerrycans contenant de l'huile de cuisson ou encore d'autres provisions. Le dénominateur commun des produits entreposés dans des sites de stockage est leur qualité d'objets de valeur justifiant de les placer sous clé. La conjonction de tous ces produits dans une même salle de stockage non ventilée, à proximité de produits inflammables comme du bois et du papier, est dangereuse.
- \ Le fait que des munitions et des armes sensibles soient entreposées avec des produits alimentaires génère son lot de complications. En plus des risques d'incendie, cela peut causer une infestation incontrôlable de rongeurs capables



Les armes et les munitions sont souvent stockées avec des pièces de véhicules, de la nourriture et des produits inflammables contrevenant aux POP.

d'entamer les caisses de munitions en bois et les palettes servant au transport de ces caisses, ce qui peut rendre dangereux des sites entiers. Voilà un autre exemple de mesures simples, comme des normes élémentaires de propreté, susceptibles d'améliorer considérablement la sécurité et la durée de vie des armes et munitions, et ce sans la moindre dépense. Cela ne dépend pas d'une intervention extérieure de Kinshasa ou d'ailleurs ; cela dépend entièrement d'une initiative des officiers responsables de l'entretien des dépôts d'armes ou de munitions.

- \ Au lieu de conserver ces munitions dangereuses dans leurs sites de stockage d'ALPC, les différentes forces en présence dans la région de Mbandaka pourraient les transférer dans l'espace qui leur est affecté au Camp de Bokala, lequel remplit cette fonction depuis qu'un incendie a détruit le dépôt de munitions du Camp Ngashi en 2007 (voir l'étude de cas ci-dessous). Bien que l'étude de cas présentée dans ce rapport attire l'attention sur certains problèmes existant à Bokala, l'avantage de disposer d'un site réservé au stockage d'armes et de munitions vaut la peine d'être pris en compte.

27 \ Cet exemple illustre clairement en quoi des pratiques responsables de PSSM bénéficient aux soldats qui manipulent quotidiennement du matériel dangereux et dont la vie dépend du bon fonctionnement et de la fiabilité de ces équipements et munitions sensibles.

### Identification des procédures, systèmes et voies de communication

L'approvisionnement des stocks d'armes sur l'ensemble du territoire de la RDC est régi par des instruments juridiques qui définissent quelles entités sont habilitées à détenir telles catégories d'armes et réglementent l'importation, le transport et la fourniture de matériel dans des sites spécifiques. La maison militaire du chef d'État joue un rôle essentiel dans le cadre juridique actuellement en vigueur. C'est cette entité qui définit les besoins en armes et matériel connexe des forces de sécurité congolaises. Créé par l'article 11 du Décret n° 019/2003 du 2 mars 2003, ce bureau comprend exclusivement des officiers des FARDC et est placé sous l'autorité directe du Président de la République. Il assure également la liaison entre la présidence et le ministère de la Défense, l'état-major des FARDC et l'ensemble des unités et services concernés. Suivant les directives

du commandement suprême des FARDC, son rôle est de gérer l'approvisionnement et l'acquisition de nouveaux armements, préalablement à leur distribution aux troupes sur le territoire. Le Président et le Ministre de la Défense sont seuls habilités à autoriser des transferts d'armes et de munitions de type militaire sur le territoire de la RDC.

Dans la pratique, ce système et cette chaîne logistique ne garantissent pas toujours une gestion efficace des stocks d'armes. Les visites dans les Provinces Équateur et Nord-Oubangui ont peu contribué à expliquer pourquoi et comment certains équipements se trouvaient dans les sites de stockage des FARDC et de la PNC et pourquoi d'autres s'y trouvaient en quantités insuffisantes ou nulles. La présence de roquettes et de mortiers constatée dans de nombreux sites s'est avérée particulièrement malaisée à expliquer en termes de « besoins » ou « d'utilisation régulière » par les personnels respon-



Des membres des FARDC entourent un membre de l'équipe d'évaluation alors qu'il examine le registre indiquant les retraits et retours des armes.

sables des dépôts dans lesquels ils se trouvaient. L'explication entendue le plus souvent par l'équipe est qu'ils avaient été « laissés provisoirement » par un militaire, ou encore qu'ils avaient été « découverts » sur le site à la suite d'un précédent conflit, au cours duquel ils auraient été transportés dans la région et utilisés par des groupes armés démobilisés depuis lors.

Contrairement aux ALPC, les mines terrestres et les restes explosifs de guerre ont été éliminés dans certaines régions de la Province Équateur, avec l'assistance d'organisations spécialisées, notamment UNMAS et MAG. Des procédures ont été prévues pour relayer les demandes de neutralisation de ces explosifs; ces procédures sont également applicables à la neutralisation et à la destruction contrôlée d'armes obsolètes des stocks du gouvernement. L'équipe d'évaluation a cependant constaté que les personnes responsables de la gestion des stocks contenant ce type de matériel n'ont pas connaissance de ces procédures, ce qui cause la présence persistante d'armes obsolètes ou inutilisables.

La gestion de l'approvisionnement en armes et munitions est un autre exemple de la valeur ajoutée de voies de communication plus transparentes. On constate une pénurie de munitions au commissariat de police de Mobayi-Mbongo, alors qu'on en trouve en quantités importantes dans le complexe de la PNC à Mbandaka, la capitale de la Province Équateur. Les difficultés du transport de stocks de Mbandaka vers Gbadolite et les postes avancés proches de la frontière avec la Centrafrique semblent coïncider avec une apparente méconnaissance des procédures et voies de communication, ce qui provoque une distribution inefficace des stocks de munitions dans des positions frontalières sensibles.<sup>27</sup> L'équipe d'évaluation a pu observer des policiers patrouillant à la frontière avec la Centrafrique avec des armes équipées de seulement trois cartouches, quand les policiers à Kinshasa disposaient d'un chargeur complet de trente cartouches et, dans certains cas, de chargeurs complets de réserve.

Enfin, comme le montre la section précédente, les armes en service dans la police sont loin d'être en condition optimale et sont disponibles en quantités limitées. Dans l'ensemble de la région de Gbadolite, les quantités d'armes sont limitées - on parle d'un fusil pour dix policiers, les armes de poing étant encore plus rares.<sup>28</sup>

### Offres de formation en PSSM : Une formation spécialisée destinée à des spécialistes

Bien que la documentation concernant les procédures opérationnelles permanentes en matière de PSSM soit assez largement disponible depuis des décennies, certains acteurs, et notamment les FARDC, continuent d'organiser des formations



Des formations spécialisées afin de développer les capacités en PSSM sont offertes par diverses organisations. Ici, des « instructeurs stagiaires » africains reçoivent une formation en PSSM au IPSTC à Nairobi au Kenya en avril 2015. Ce cours est organisé par le BICC, RECSA, MSAG et le Centre de Vérification de l'Armée allemande.

27 \ Le chef de station de la PNC à Mobayi-Mobangui a demandé à l'équipe BICC/MAG/GRIP de transmettre à « Kinshasa » sa demande de transfert de munitions.

28 \ Information obtenue à l'état-major de la PNC à Gbadolite le 29 septembre 2015.

spécialisées à la PSSM dans de nombreux sites en RDC. L'évaluation technique réalisée par le MAG montre que les personnels responsables des sites visités disposent d'une formation au mieux insuffisante à la PSSM et n'ont souvent reçu aucune formation. Néanmoins, dans de nombreux sites, des personnels autres que ceux responsables des dépôts d'armes semblaient avoir bénéficié d'une formation plus adéquate – en particulier les officiers de plus haut rang (PNC et FARDC). L'équipe d'évaluation a rencontré plusieurs officiers supérieurs capables de réciter par cœur les règlements et procédures, mais ils ne semblaient pas avoir eu pour souci de s'assurer que ces procédures étaient connues des hommes placés sous leur responsabilité ou d'inscrire ces hommes et ces femmes dans des programmes de formation adéquats. En outre, les postes d'armuriers ne sont pas très recherchés car les personnes chargées des dépôts d'armes ont la responsabilité peu enviable de gérer des installations déjà réputées à haut risque.

Les FARDC organisent des formations par leurs propres moyens ou en partenariat avec des organisations externes comme EUSEC-RDC et via des programmes de coopération bilatérale avec la France, la Belgique et les États-Unis et d'autres pays.<sup>29</sup> C'est dans ce contexte que les FARDC et EUSEC ont publié conjointement les manuels *Procédure et Technique Classe V Aide-mémoire Logistique du Bataillon* (217 p., 2011) et *Aide-mémoire Logistique du Bataillon* (97 p., 2014). D'autres acteurs externes ont organisé des programmes de formation en PSSM de manière relativement indépendante, par exemple la mise en place par les États-Unis d'un programme de « formation de formateurs ». Des organisations comme le MAG constituent une autre ressource de formation en PSSM disponible en RDC.

La Commission nationale devrait également être responsable de l'identification d'offres de formation et assurer la liaison avec des organisations régionales comme RECSA et le Centre international de formation pour le soutien à la paix basé à Nairobi, qui offre des formations destinées aux instructeurs de PSSM avec le soutien du BICC, du ministère fédéral des Affaires étrangères d'Allemagne, de l'armée allemande et du Groupe multinational des armes légères et des munitions.

En conséquence, l'un des problèmes identifiés par l'équipe d'évaluation est que les formations doivent mieux cibler les personnels directement responsables de la gestion des sites d'armes et de munitions. Cette formation doit donc concerner en priorité les armuriers, les directeurs de dépôts d'armes et les logisticiens et ne doit pas être monopolisée par les officiers supérieurs. En second lieu, une fois cette formation dispensée, tout doit être mis en œuvre pour que les personnels qualifiés restent responsables des dépôts d'armes et de munitions plutôt que d'être affectés ailleurs.<sup>30</sup> Ces personnels formés doivent aussi jouer un rôle dans la formation d'autres personnes afin de renforcer les capacités de PSSM au niveau national. Enfin, des personnels de toutes les branches des forces armées doivent bénéficier de ces formations qui ne doivent pas être monopolisées par une branche particulière.

29 \ Aucune évaluation d'impact non classifiée sur les 10 années de mission d'EUSEC-RDC n'était disponible.

30 \ Sur un site contenant un stock assez important affecté aux forces navales à Mbandaka, la personne responsable de l'armurerie a affirmé avoir bénéficié d'une formation aux États-Unis. La majorité des armes dans ce dépôt étaient en bon état, mais leur stockage n'était pas sécurisé. Plus de détails dans l'étude de cas visuelle ci-dessous (p. 44 ss).

## Traçage des armes et munitions

### Rapports de stocks: Munitions et armes

La majorité, mais non la totalité des sites visités tient une sorte d'inventaire recensant les catégories et quantités d'armes et de munitions censées être en stock. Leur qualité (c'est-à-dire leur degré d'exhaustivité et d'exactitude) varie en revanche selon les sites. Dans un cas, s'agissant d'un stock particulièrement modeste, une enveloppe contenant une copie mise à jour de l'inventaire a été extraite avec précaution d'une boîte verrouillée. Cette enveloppe était prête à être adressée à Kinshasa, ce que la personne responsable dit être tenue de faire tous les six mois. Pareille diligence n'a pu être constatée dans les autres dépôts, où la comparaison des inventaires avec les stocks réels, réalisée par le directeur technique du MAG, a souvent révélé des contradictions. Le plus souvent, les armes faisaient l'objet de désignations inexactes

dans l'inventaire. Dans plusieurs cas, le nombre d'armes en stock était supérieur aux quantités répertoriées.

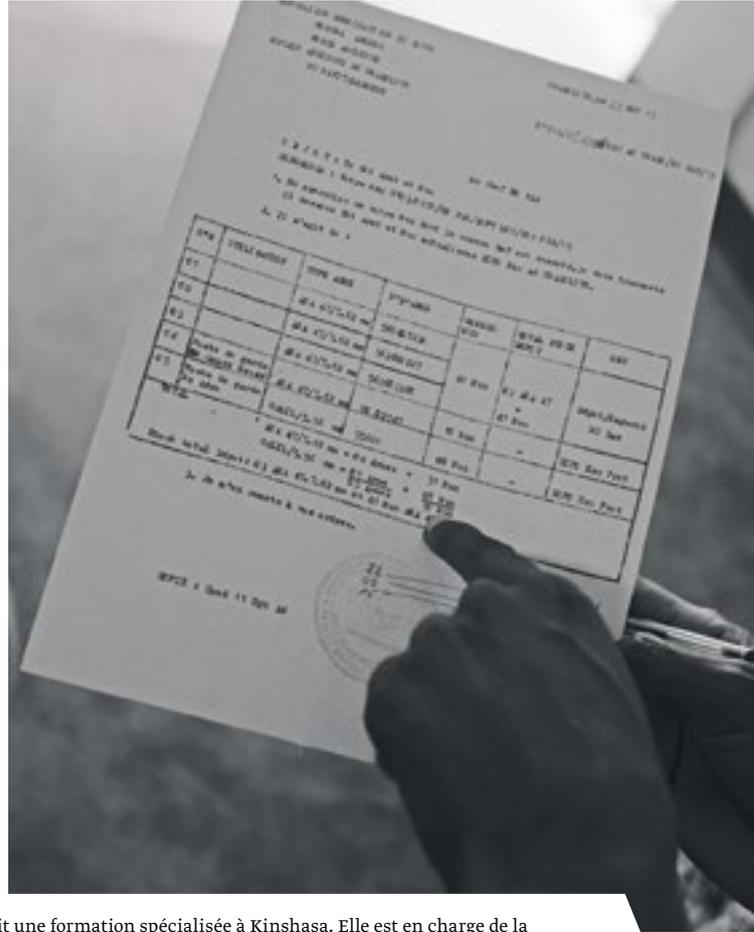
Il convient de noter que malgré ces imperfections, le fait qu'un tel système existe constitue déjà un progrès par rapport aux pratiques de stockage suivies dans différents pays de la région où il n'existe souvent aucun système d'inventaire.

### Retrait et restitution

La majorité des sites visités disposaient d'un système de traçage des armes et munitions mises à la disposition des personnels - qu'il s'agisse d'un registre pour enregistrer les « rentrées et sorties » d'armes, dit cahier de perception, ou de formulaires sur feuilles



Un officier examine deux cartouches à un avant-poste de taille modeste de l'armée de l'air congolaise à Gbadolite.



L'armurière principale du poste auxiliaire de l'armée de l'air à Gbadolite reçoit une formation spécialisée à Kinshasa. Elle est en charge de la maintenance du stock d'armes et en transmet régulièrement l'inventaire à ses supérieurs à Kinshasa.

volantes renseignés par les personnels lors du retrait d'une arme.<sup>31</sup> Souvent, toutefois, le cahier de perception ne se trouvait pas au dépôt et a dû être obtenu auprès du personnel d'un autre site. L'existence d'un registre ne garantit pas non plus qu'il soit tenu à jour suivant les procédures applicables aux FARDC et à la PNC.

Dans le cas spécifique du nouvel état-major de la PNC à Gbadolite, l'équipe d'évaluation a observé que la personne ayant terminé son service remettait directement le modeste stock d'armes disponible à la personne qui la remplaçait - la relève de la garde. Cette procédure se déroulait dans la rue devant les anciens dortoirs actuellement occupés par l'état-major de la PNC. Les armes n'étaient jamais entreposées dans une armoire ou dans une pièce de ce bâtiment.<sup>32</sup> Les noms des personnels en service étaient relevés, avec référence de la date et de l'heure. Il semble qu'aucune précision concernant les armes et le nombre de balles confiées aux personnels en service n'était portée au registre.<sup>33</sup>

**Efforts de marquage et possibilité d'introduction de registres numérisés**

La majorité des armes observées par l'équipe dans les sites visités, de même que la majorité des armes détenues par le personnel en service, faisaient l'objet d'un marquage d'une manière ou d'une autre, permettant à l'équipe (sans que ce soit toujours facile) d'identifier au moins la catégorie et le pays d'origine de l'arme.

31 \ Ce système a été observé dans un dépôt d'armes à Mbandaka. Plusieurs versions différentes existaient concernant son mode de fonctionnement. Selon certains, le formulaire enregistrant une « sortie » était signé puis conservé par l'intéressé pour preuve de la restitution de l'arme. D'après une autre version, les formulaires étaient conservés au dépôt. Un classeur très incomplet se trouvait au dépôt.

32 \ Observation réalisée par un membre de l'équipe d'évaluation et deux représentants de la CNC-Kinshasa, après la visite de l'état-major de la PNC à Gbadolite le 29 septembre 2015.

33 \ Une remarque de l'équipe d'évaluation concernant l'absence de ces informations a conduit les officiers supérieurs de la PNC à promettre d'ajouter de nouvelles rubriques au registre pour pouvoir noter les armes et les munitions à côté des noms.

Les marquages de fabrication constituaient en effet le seul moyen d'identifier les armes car la RDC n'a à ce jour pas entrepris le marquage des stocks d'armes du gouvernement dans la Province Équateur et dans de nombreuses autres régions du pays. Aucune des personnes interviewées n'a été en mesure d'indiquer sous quels délais ce projet de marquage des armes du pays, qu'ils supposaient en cours dans la région de Kinshasa et peut-être également à Bunia, pourrait atteindre les Provinces Équateur et Nord-Oubangui.<sup>34</sup>

D'après la CNC-ALPC et différents observateurs externes spécialisés impliqués dans les efforts régionaux de renforcement des capacités, il n'existe pas de registre centralisé répertoriant l'ensemble des armes sur le territoire de la RDC. Certaines unités conservent, dans le meilleur des cas, un registre renvoyant au marquage de fabrication des armes conservées dans certains sites. La numérisation de ces registres partiels ne semble pas exister et rien n'indique qu'elle soit prévue dans un avenir proche.

#### Projet pilote de marquage des armes, Kinshasa

Immédiatement après la conclusion de cette évaluation, le dossier de la PSSM a été élevé à un échelon politique supérieur, puisqu'il relève désor-

mais du niveau présidentiel. L'équipe d'évaluation a été informée du lancement d'un projet pilote de marquage des armes des forces régulières, qui sera mis en œuvre du 1er janvier au 31 mars 2016 avec le soutien financier de l'ambassade du Royaume-Uni. Ce projet pilote concerne la Province de Kinshasa et vise à réaliser le marquage de la quasi-totalité des branches des forces de sécurité et de défense, notamment les FARDC, la PNC et l'Agence nationale de renseignement (ANR). Le projet pilote a pour objet de faire ressortir des enseignements et des bonnes pratiques qui contribueront à la mise en place d'une procédure applicable par le gouvernement de la RDC pour le développement d'une stratégie pluriannuelle de marquage des armes dans l'ensemble du pays.

Cela semble être un développement très positif qui a conduit à une meilleure coopération entre les deux acteurs principaux en matière de PSSM - la CNC-ALPC et les FARDC. La Commission a clairement pris l'initiative de ce projet très porteur qui, s'il est conclu avec succès, viendra compléter de précédents projets réalisés par les FARDC et le Groupe de travail sur la PSSM, et qui constitue un progrès certain vers une culture de responsabilité et de précaution dans le domaine de la PSSM et du contrôle des armes en RDC.



Marquages sur le sélecteur de tir d'une variante de type 56 d'un AK-47 produit en Chine (g.) et marquages en arabe sur le receveur d'un fusil de type AK-47 produit en Égypte (d.). Le marquage, l'enregistrement et la tenue des registres de manière efficace contribuent à sécuriser les stocks et à prévenir le détournement et posent les jalons nécessaires pour un programme de traçage et de surveillance plus large.

35 \ La RDC a reçu plusieurs instruments de marquage dans le cadre de différents programmes de coopération internationale (notamment RECSA), mais à la date de cette étude le projet de marquage était limité uniquement aux ALPC remis par des civils dans une seule province.

## Procédures de sécurité

### Procédures élémentaires de sécurité, réglementations et protocoles

De nombreux sites visités se trouvaient en infraction flagrante avec les réglementations et protocoles visant à assurer le stockage sécurisé des armes et munitions. Des roquettes et mortiers vétustes et donc obsolètes étaient régulièrement stockés

d'accès du site, la capacité à réagir de manière satisfaisante et efficace à une situation d'urgence est extrêmement limitée.

À Mbandaka, les dépôts d'armes et de munitions, comme le reste de la ville, dépendaient de sources alternatives d'électricité. Les dépôts d'armes visités dans la Province du Nord-Oubangui avaient pour



Les indications de sûreté, telles que les marqueurs de risque incendie, sont rarement présents dans les armureries ou les dépôts des munitions (g.). Pile d'armes obsolètes (d.).



au même endroit que des ALPC et des munitions de petit calibre en état de fonctionnement. Dans certains sites, les caisses étaient empilées en gigantesques monticules et n'étaient pas placées sur des palettes pour assurer au moins une aération minimale. La situation était assez inquiétante dans les installations du camp de Bokala qui contenaient une grande quantité de substances explosives - voir à ce sujet l'étude de cas complète (p. 44 ss de ce rapport). La route qui mène au camp est dans un état calamiteux, ce qui rend l'accès au site quasi impossible pour les ambulances ou les camions de pompiers en cas d'accident.

Le camp de Bokala, comme d'autres installations visitées, ne dispose pas de précautions élémentaires contre les risques d'incendie, par exemple des numéros de téléphone d'urgence, des baquets de sable pour éteindre le feu et des notes identifiant le protocole en cas d'incendie ou d'accident, des mesures dont le coût serait minimal. Compte tenu du nombre limité d'équipements de secours et de la difficulté

seule source d'électricité un générateur installé sur place. Dans certains dépôts, l'équipe a dû s'aider d'une torche pour examiner les équipements.

L'absence d'équipements élémentaires, notamment une alimentation régulière de courant, tenus pour acquis dans les pays développés, illustre à nouveau la nécessité d'adapter les initiatives aux réalités sur le terrain.

### Culture d'inspections

Il semble établi que la division compétente des FARDC réalise des inspections au camp de Bokala. Cette information, pas plus que l'existence, en effet, d'un court rapport d'inspection, ne semble cependant avoir déclenché une action pour remédier à une situation manifestement dangereuse, comme le montre l'étude de cas ci-dessous (p. 44 ss).

## Sécurisation des stocks

Les mesures de sécurité se sont avérées déficientes dans pratiquement tous les sites visités. Derrière une porte, fermée (dans le meilleur des cas) par un unique verrou rudimentaire, des armes et des munitions assorties étaient entreposées côte à côte, parfois même avec les chargeurs introduits dans les armes. L'équipe n'a constaté aucune mesure de sécurité à bas coût comme des râteliers pour le rangement des armes ou un simple système de fermeture avec verrou et chaîne pour sécuriser les armes individuellement. Dans un seul dépôt, de taille modeste, affecté à l'état-major de l'aviation basé à l'aéroport de Mbandaka, les fenêtres et plafonds étaient relativement sécurisés. Dans de nombreux autres sites, des larges trous dans le plafond et les fenêtres ouvertes rendaient les stocks vulnérables aux vols.

Un membre des FARDC ferme la porte d'une armurerie utilisant un des deux cadenas.



## Vols dans les dépôts de service

Les rapports sur des vols dans les dépôts de service étaient rares cependant, et les récits concernant de tels incidents ont été contestés. Au camp de Bokala près de Mbandaka, de nombreuses rumeurs font état « d'emprunts » systématiques dans le dépôt principal situé dans le bâtiment principal de stockage de



Un râtelier pour les armes improvisées utilisé par la PNC à Mandaka, Province Equateur. Une chaîne bon marché et un système de cadenas aideraient à la sécurisation de ces armes à un moindre coût.

munitions, lequel renferme les fusils utilisés par les gardes responsables de la protection du camp. Ces armes seraient prétendument utilisées pendant la nuit pour des entreprises criminelles, puis replacées le matin avant qu'on ne puisse s'apercevoir de leur absence. Il est vrai que la qualité sous-optimale des pratiques de PSSM dans le camp poserait peu d'obstacles à qui souhaiterait y prendre une arme pour la nuit, mais ces rumeurs restent non confirmées. À la question de savoir si des fusils et/ou des munitions avaient disparu de ce même dépôt d'armes au camp de Bokala, les réponses variaient entre « oui, souvent », « parfois », « dans certains cas exceptionnels » et « jamais » - suivant l'interlocuteur et le cadre dans lequel la question était posée<sup>35</sup>. La portée de cette étude ne permet pas d'enquêter sur ces allégations.

35 \ Les deux dernières réponses ont été fournies durant la réunion de validation avec le personnel du camp le 23 septembre. Les deux premières proviennent d'entretiens individuels avec des militaires et des civils résidant à proximité du camp.

Les doutes et l'absence de preuves sur la survenance de vols dans ce dépôt ou dans d'autres dépôts de la région sont encore accentués par l'absence d'inventaires fiables des stocks et de comptabilité sur les retraits et restitutions d'armes et de munitions, comme il ressort de la sous-section sur la tenue des registres. En l'absence de documentation fiable sur les armes et munitions ayant disparu des dépôts de service, ces vols ne peuvent être documentés que par des rapports faisant état d'actes violents commis avec des armes supposées volées dans des dépôts de service.<sup>36</sup>

### Trafic transfrontalier

Lors de son séjour dans la région de Gbadolite, l'équipe a activement recherché les indices d'un trafic d'ALPC et de munitions de part et d'autre de la frontière, dans l'une ou l'autre direction. Bien que les rumeurs abondent sur l'existence d'un tel trafic, peu d'indices ont pu en être découverts.<sup>37</sup> Un trafic depuis la RDC vers son voisin du nord a été mieux documenté en République centrafricaine.<sup>38</sup> Une source experte indépendante, consultée sur ce



Un nombre important de denrées sont transportées et vendues de l'autre côté de l'étroit fleuve Oubangui qui sépare la RDC (d.) de la Centrafrique (g.). Une pirogue prête à accoster sur les bords congolais du fleuve Oubangui, près du marché de Mobayi-Mbongo.

36 \ Ces rapports se sont avérés très peu nombreux, s'agissant en l'espèce d'un reportage sur le vol d'au moins quatre armes dans un dépôt des FARDC à Gbadolite en mi-2014. Le suspect n'ayant pu être appréhendé et étant toujours en cavale (plus d'un an après le vol), il n'existait pas d'autres informations disponibles concernant les mobiles du vol et ses liens possibles avec le « marché des armes » au-delà de la frontière, en République centrafricaine où la guerre fait rage. Les demandes répétées de l'équipe en vue d'obtenir des traces écrites de ces poursuites, ou même des articles de presse, sont restées sans réponse.

37 \ Ces indices se limitaient à un rapport concernant une arme de type AK de production industrielle trouvée en possession d'un combattant de République centrafricaine présumé appartenir à la Seleka, appréhendé du côté RDC de la frontière (FARDC, Gbadolite, octobre 2015).

38 \ Selon une source experte indépendante consultée en septembre 2015 au sujet des trafics transfrontaliers entre la RDC et la Centrafrique.

point en septembre 2015, a indiqué que la présence d'armes provenant de RDC a en effet été documentée depuis juillet 2014. Ces armes ont été découvertes par lots hétérogènes (mélangés), et comprennent généralement un assortiment de fusils d'assaut de type FAC, Galil et SAR-808; ainsi que des pistolets mitrailleurs Uzi. Les sources ont indiqué que ces armes avaient été identifiées comme provenant de stocks d'armes congolais sur la base des marquages trouvés sur certaines armes identifiant « l'État Congolais » ou dans certains cas « Zaïrois » comme leur propriétaire. Dans d'autres cas, les fabricants d'armes portant certains numéros de série ont confirmé que ces armes avaient été transférées légalement en RDC (ou au Zaïre, ancien nom de ce pays). Cependant, bien que ces armes puissent être associées à la RDC sur la base de leur âge considérable, l'hétérogénéité « typique » des lots dans lesquels elles se trouvaient, et le fait que la garde rapprochée du Président Ange-Félix Patassé a compté des troupes venues de RDC liées à Bemba, il est impossible de déterminer comment ou quand ces armes ont été transférées de RDC par la frontière avec la République centrafricaine, frontière qu'elles ont pourtant dû franchir à un moment donné. Nous ne sommes pas en état de préciser si la présence de ces armes en République centrafricaine est le résultat de petits trafics occasionnels ou si leur introduction résulte d'un plan bien organisé. Ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'un certain nombre d'armes présentes en République centrafricaine depuis juillet 2014 sont compatibles avec les armes attestées par le passé en RDC (même modèle, mêmes marquages de fabricant, numéros de série similaires). Que ces armes aient d'abord été présentes en République centrafricaine avant d'être transférées en RDC ou qu'elles aient suivi un parcours inverse, nous y voyons une preuve de l'existence d'un trafic transfrontalier, bien que celui-ci ne soit pas nécessairement récent. Plusieurs

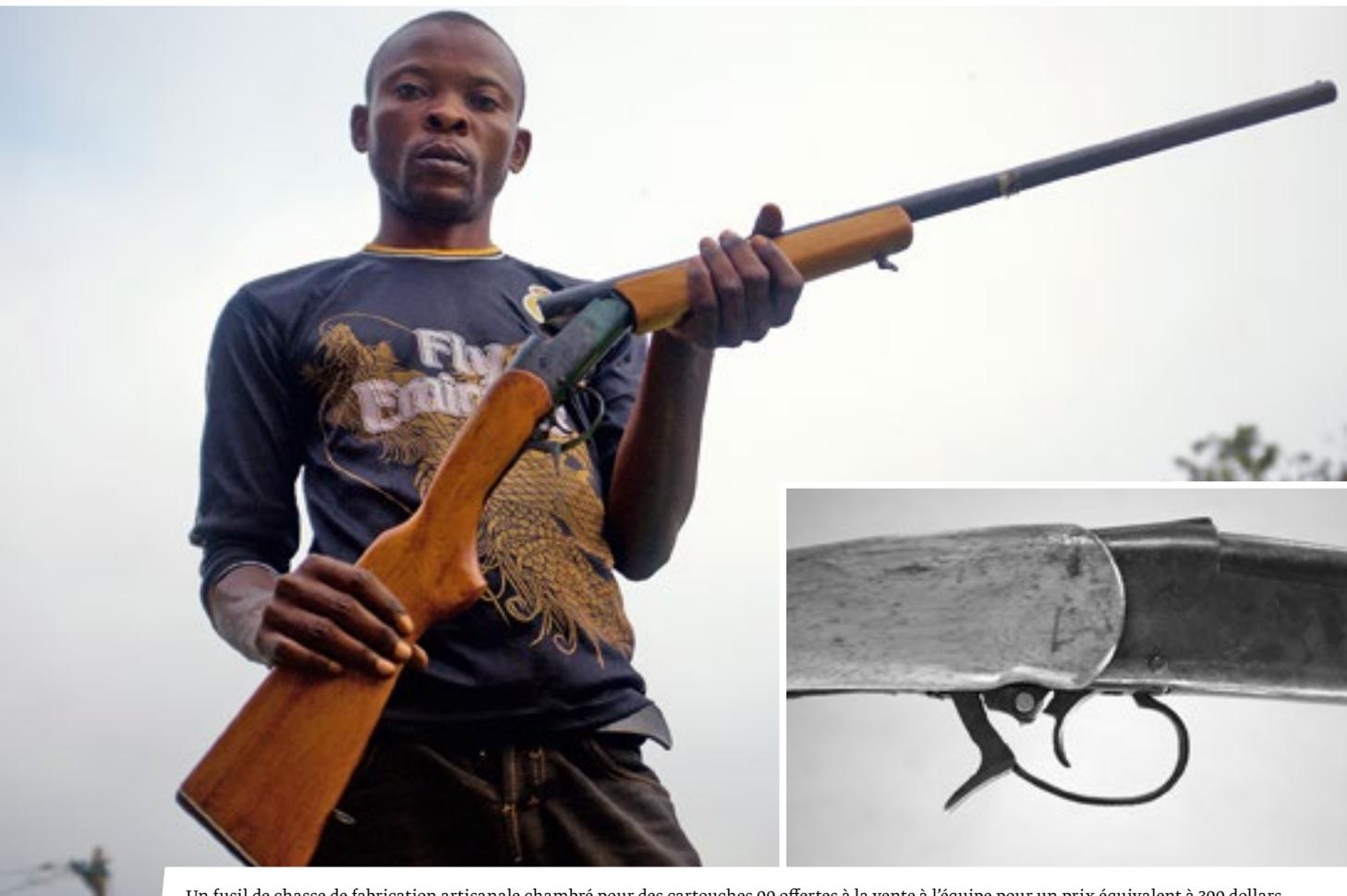
sources en République centrafricaine consultées ces derniers mois [été 2015] parmi les forces armées, la gendarmerie, la police, les douanes, la MINUSCA et les missions diplomatiques ont des raisons de croire qu'un trafic d'armes existe toujours sur la rivière Oubangui.

Une source en particulier a fourni des informations selon lesquelles l'UPC (branche peule de l'ancienne coalition séléka) serait en train de réarmer avec du matériel provenant de l'autre rive [RDC] de la rivière Oubangui.

D'autres indices semblent indiquer que des fusils de chasse de production artisanale sont mis en vente en RDC et/ou font l'objet d'un trafic hors de la RDC. Des études réalisées dans d'autres régions de la RDC par la CNC-ALPC en 2014 et par d'autres organisations<sup>39</sup>, consacrées à la production et la commercialisation de fusils de chasse produits localement par des forgerons, ont révélé la présence de nombres importants de ces fusils dans la région de Yakoma, dans la Province du Nord-Oubangui. Dans ce lieu, on parlait même d'une production de fusils d'assaut de type Kalachnikov.<sup>40</sup> Selon des sources non confirmées, les producteurs de ces armes artisanales auraient réussi à fabriquer des culasses capables de charger et de décharger les munitions de manière automatique et répétitive. Bien que les rumeurs selon lesquelles ces producteurs artisanaux se serviraient du nombre important de pièces détachées de fusils d'assaut disponibles pour construire ces armes ne soient pas invraisemblables, l'équipe d'évaluation n'a pu observer de telles armes et ne peut donc fournir plus d'informations sur ce point.

39 \ Une étude du GRIP consacrée aux armes artisanales apporte des informations utiles sur le contexte de ce phénomène (Berghezan, 2015).

40 \ Comme l'équipe d'évaluation n'a pu trouver telles armes, il reste difficile de déterminer si elles sont fabriquées à partir de rien ou assemblées avec des pièces détachées recyclées. Cette observation ne vise pas à confirmer l'existence de telles armes, qui ne constitue qu'une rumeur non confirmée. Une étude de la CNC-ALPC consacrée aux armes artisanales, qui était en cours de préparation à la date de rédaction de ce rapport, devrait fournir davantage d'informations, mais l'équipe n'avait pu se procurer une version préliminaire de cette étude à la date de publication de cette *Knowledge Note*.



Un fusil de chasse de fabrication artisanale chambré pour des cartouches 00 offertes à la vente à l'équipe pour un prix équivalent à 300 dollars. Le fusil de chasse possède un dispositif de sûreté mécanique qui permet de bloquer le mécanisme de détente (d.).

Une étude réalisée par la CNC-ALPC à la fin de l'année 2014 a montré que des fusils d'assaut étaient mis en vente à partir de 30 USD dans les environs immédiats de leur lieu de production présumé. À Gbadolite, encore assez proche de Yakoma, ces mêmes fusils se vendaient pour 100 USD. À Mbandaka, des forgerons locaux ont proposé leur marchandise à des membres de l'équipe au prix de 300 USD la pièce. Les munitions (calibre 00) étaient évaluées dans tous les cas à 1 000 francs congolais par cartouche - soit environ un dollar US.

Dans ces deux lieux, certains des acheteurs de ces armes étaient réputés venir de «l'autre rive du fleuve», c'est-à-dire de République du Congo près de Mbandaka et de République centrafricaine dans la Province du Nord-Oubangui. Ici, il semble que ces échanges puissent être réalisés au marché hebdomadaire de Mobayi-Mbongo.

### Armes et munitions obsolètes et inutilisables

Dans un État instable, on observe souvent des surplus, des armes et des munitions obsolètes et incompatibles, entreposées côte à côte et, le plus souvent il n'existe pas de procédures claires pour leur destruction ou leur neutralisation sécurisée. C'était également le cas dans les différents sites visités par l'équipe en RDC. Bien que les personnels responsables et/ou leurs supérieurs hiérarchiques aient conscience des risques de sécurité causés par ces stocks d'armes, aucun d'entre eux ne semble avoir pris de mesures concrètes pour les éliminer. On constate une connaissance limitée des procédures adéquates et des voies de communication à suivre pour demander officiellement la neutralisation et la destruction de ces équipements.

De même, l'équipe d'évaluation a observé que des stocks d'armes obsolètes et inutilisables étaient mêlés à des armes fonctionnelles, sans assurance que leur présence soit relevée correctement dans les registres des armuriers. La présence de ces armes multiplie les risques de détournements, les pièces et équipements en état de fonctionnement pouvant être utilisés illégalement dans des productions



Des pièces diverses de fusils de type AR-15, Galil et Kalachnikov sont stockées dans un sac de riz dans un avant-poste de police à Mbandaka.

artisanales. Par conséquent, les armes obsolètes, inutilisables et hors service doivent être détruites ou neutralisées systématiquement dans les meilleurs délais.

L'identification des armes et munitions de surplus et obsolètes et la mise en place de procédures pour leur destruction et neutralisation sécurisée doit de fait constituer une priorité pour les autorités congolaises. Les voies de communication doivent être indiquées clairement aux personnels responsables de l'entretien de ces stocks d'armes et à leurs supérieurs, quitte à leur remettre un modèle de référence le cas échéant. Cela doit constituer une priorité réelle pour les autorités congolaises. Si ces mesures ne sont pas prises, les risques d'explosions accidentelles seront multipliés, faisant peser un grave danger sur la vie des personnels militaires et des populations civiles voisines.



Les familles des soldats travaillant dans les dépôts de munitions alentours à Bokala préparent des feuilles de manioc pour le dîner. Les femmes sont conscientes des dangers d'une explosion mais se soucient davantage de l'accès aux services de santé et à l'eau potable.



Plusieurs fusils Kalachnikov hors-service et diverses pièces de fusils M-16A1 et Galil stockés ensemble.

## La PSSM en pratique

Cette section est consacrée à la mise en œuvre de la PSSM en pratique, envisagée au moyen de trois études de cas, soit un important site de stockage d'armes et de munitions situé au Camp de Bokala à Mbandaka, un dépôt d'armes des Forces navales congolaises situé à côté d'une clinique à Mbandaka, et un poste de la police congolaises situé à la frontière avec la République centrafricaine dans la Province du Nord-Oubangui. La première étude de cas offre une description complète de la méthodologie employée par l'équipe, permettant de replacer les conclusions techniques dans leur contexte socio-économique et de proposer une analyse des pratiques observées. Les pratiques spécifiques observées dans les deux autres études de cas sont enrichies par des illustrations pour donner un aperçu de la réalité du travail complexe de gestion des armes et munitions. Les conclusions concernant les infrastructures et les pratiques sont présentées et des recommandations sont proposées.

## Étude de cas, camp de Bokala, Mbandaka



Vue aérienne du dépôt de munitions de Bokala \ © Google.  
Données cartographiques : DigitalGlobe

### Introduction

Le camp militaire de Bokala<sup>41</sup> est à environ quatre kilomètres au sud de Mbandaka et n'est accessible que par une piste. Le terrain est une ancienne plantation saisie par l'État congolais en 1977 après la faillite de l'exploitant. Un ensemble de dix blocs en dur qui avait été construit pour loger les travailleurs de la plantation a alors été occupé par les militaires et leurs familles. Une poignée de bâtiments plus importants ont été convertis en bureaux et postes de garde. Un cabanon ouvert abrite environ dix pièces d'artillerie lourde.

Depuis 2007, deux des bâtiments de la zone d'habitation du camp sont utilisés pour le stockage de différents types de substances explosives. Ces sites sont identifiés sur la photo comme *Magasin 1* et *Magasin 2*. La présence de ces équipements, a-t-on expliqué à l'équipe, est une conséquence de l'incendie qui a détruit le Camp Ngashi en 2007 - un camp militaire situé dans le centre de Mbandaka où un véritable site

de stockage construit pour cet usage fonctionnait depuis 1957. Ce dépôt était irréparable après l'incendie et, le camp étant désormais entouré par une zone urbaine très peuplée, il n'avait pas été prévu de construire un nouveau dépôt au même endroit. Les substances explosives relativement épargnées par l'incendie et jugées stables avaient été extraites des décombres du dépôt et transférées provisoirement à Bokala, un camp militaire plus éloigné de la région urbaine.

41 \ Cette étude de cas est basée sur des visites de terrain approfondies du camp Bokala le mardi 22 et mercredi 23 septembre 2015. La dernière visite s'est conclue par une réunion de validation, tenue avec les officiers supérieurs de la base responsables, notamment, de l'entretien du site de stockage improvisé. Les observations faites au cours de cette session de validation ont été prises en considération dans ce compte rendu circonstancié.

La conversion de deux des blocs d'habitation de Bokala en dépôts de munitions improvisés a été à son tour expliquée par l'absence d'installations capables d'accueillir dans de bonnes conditions de sécurité des matériaux dangereux tels que les munitions de gros calibre, roquettes et autres substances explosives. Des engagements ont été pris en vue de la construction dans les meilleurs délais d'un site de stockage adéquat pour l'entreposage à plus long terme des matériaux rescapés de l'incendie du Camp Ngashi, ce futur site devant servir de dépôt de munitions à l'ensemble des forces armées opérant dans la région, notamment la marine et la police nationale.



Un membre de l'équipe évalue un site de stockage de munitions à Bokala contenant des obus d'artillerie explosifs de 120mm pendant qu'un logisticien des FARDC surveille. Les mèches d'obus sont stockées séparément selon les standards internationaux en matière de PSSM.

La situation dangereuse au camp de Bokala a été signalée par des inspections internes (de l'armée) et par des évaluations externes - notamment une évaluation du MAG réalisée en 2011 qui « devrait permettre aux organismes donateurs et aux FARDC d'identifier des interventions » (Mines Advisory Group, 2011). Des interventions à court-terme avaient été proposées pour rendre la situation moins dangereuse dans le dépôt, et les coûts avaient été estimés pour la construction d'un site de stockage sécurisé dans une autre zone du camp. L'évaluation du MAG est à son tour mentionnée dans une inspection interne des FARDC réalisée à une date ultérieure, qui propose une solution intermédiaire (quatre conteneurs placés à proximité du champ de tir, à environ un kilomètre du site de stockage actuel), tout en recommandant la construction d'un site de stockage ad hoc comme solution à long-terme.

#### Mission d'enquête au camp de Bokala, septembre-octobre 2015: Méthodologie

Le chef d'état-major général des armées a autorisé l'équipe à visiter le camp de Bokala en présence de responsables logistiques des FARDC. Ces visites ont eu lieu les 22 et 23 septembre et le 5 octobre 2015,<sup>42</sup> avec l'accompagnement de membres de la CNC-ALPC venus du siège de Kinshasa et de l'antenne de Mbandaka. L'expert technique du MAG, le conseiller technique du BICC et l'équipe d'évaluation ont été autorisés à prendre des photos du site et à identifier et compter les différents types de munitions qui y sont entreposées. La chercheuse du GRIP a réalisé une vingtaine d'entretiens avec différents interlocuteurs travaillant et/ou résidant au camp de Bokala, ce qui a permis de préciser le profil socio-économique du camp et de ses environs, d'évaluer le degré de sensibilisation au danger qu'il y a à résider et travailler à proximité de munitions et d'explosifs de gros calibre, et d'examiner les mesures prises pour limiter ces risques.

42 \ Ces visites ont également permis à l'équipe d'évaluer deux armureries différentes au camp Bokala. Les résultats de cette évaluation sont incorporés dans l'évaluation générale des pratiques de PSSM dans les provinces de l'Equateur et du Nord-Oubangui qui alimentent la discussion dans la liste à cocher plus haut dans cette section.

Une première réunion de validation portant sur les conclusions initiales s'est tenue dans les bureaux de l'état-major du camp à l'issue de la visite du 23 septembre, ce qui a permis aux officiers supérieurs de la base chargés de la logistique et de l'entretien du dépôt improvisé d'exprimer leur point de vue. L'analyse des conclusions a été à son tour validée par une réunion au niveau provincial organisée dans les bureaux de l'antenne de la CNC-ALPC à Mbandaka le 8 octobre, puis par des réunions de validation au niveau national organisées à Kinshasa les 12 et 13 octobre, organisées respectivement avec des représentants de la CNC-ALPC et de la communauté internationale. Les commentaires délivrés à l'occasion de chacune de ces réunions ont été intégrés au compte-rendu ci-après de nos observations au camp de Bokala et dans ses environs.

## Conclusions

**Infrastructure et périmètre:** Le camp de Bokala ne peut être qualifié de dépôt de munitions - équivalent du terme «poudrière» employé par les riverains. Les bâtiments en dur à parois minces ont pour toit de simples tôles d'aluminium. Le camp ne dispose pas d'un périmètre extérieur sécurisé. On y accède par une mauvaise piste qui conduit à une guitoune, où des militaires armés arrêtent systématiquement les véhicules à l'arrivée pour inspection, tandis que les piétons et les (moto)cyclistes qui empruntent cette route pour accéder aux cabanes situées autour du camp ou pour se rendre à Bolenge, un village voisin, sont généralement autorisés à passer. Il est probable que l'état lamentable de la piste conduisant aux sites de stockage de Bokala a encore aggravé l'instabilité des munitions lors de leur transfert de Ngashi à Bokala.

Le stock de munitions et de substances explosives est en fait réparti dans deux des dix blocs d'habitation qui constituent la zone d'habitation principale du camp. Chacun de ces blocs mesure 49 x 10 mètres. De nombreux enfants résidant là jouent autour des bâtiments, jusqu'au seuil du bloc où les munitions et autres équipements dangereux sont entreposés.

Un bâtiment, identifié comme le *Magasin 2* sur *Google Earth*, abrite des résidents et des munitions. Il se trouve à 140 mètres du stock principal de munitions, à savoir le bloc identifié comme le *Magasin 1*, lequel est entouré de fils barbelés. En plus des munitions et des explosifs, ce bâtiment abrite un petit dépôt d'armes d'environ 25 fusils d'assaut rangés dans un râtelier improvisé. Ces armes ne sont pas sécurisées individuellement et le râtelier est placé près d'une fenêtre ouverte.



Un membre de l'équipe d'évaluation discute des pratiques de stockage avec des armuriers des FARDC. Bien qu'ils soient correctement étiquetés et bien entretenus, les fusils de type 25 AK sont entreposés près d'une fenêtre ouverte. \ © Captain Budri Adobe FARDC / BICC

Le bâtiment principal de stockage de munitions comprend six compartiments. Trois de ces compartiments mesurent 7,80m de long, 6,55m de large et 3m de haut; les trois autres compartiments sont de même longueur et de même hauteur mais un peu plus larges (7,43m). Les murs extérieurs du bâtiment ainsi que les parois séparant les compartiments, ont une épaisseur de 200cm environ. De l'eau suinte par les fentes des murs. Le sol est en béton armé. Les tôles d'aluminium qui servent de toiture ne sont pas équipées de grilles de protection. L'aération est extrêmement déficiente dans tous les compartiments où on dit que les températures atteindraient 40° C. Chaque compartiment est fermé par une simple porte en bois (non renforcée), protégée par un petit verrou. Les clés de ces verrous sont conservées par les personnels responsables de cette installa-

tion, à savoir des troupes de la 13<sup>e</sup> région militaire et des forces navales, même en dehors de leur service et lorsqu'ils se trouvent hors du site sécurisé. Cela contrevient aux bonnes pratiques établies qui recommandent de conserver la clé dans une boîte fermée à clé, tenue sous garde et à distance du site de stockage des armes et munitions. Cette pratique permet d'éviter que l'accès à la clé - et par conséquent l'accès aux munitions et aux armes pour les militaires habilités en cas d'urgence - soit impossible lorsque son détenteur est absent. Si le porteur de la clé était victime d'un accident ou d'un vol en dehors de son service, cela entraînerait un risque important de vol ou de détournement des armes entreposées dans le camp.

D'un point de vue sécuritaire, deux problèmes doivent être relevés : D'une part, aucun des bâtiments ne dispose d'un paratonnerre. Ceci est particulièrement problématique dans la Province Équateur où les orages violents sont fréquents et causent régulièrement des incendies. On ne trouve pas un seul extincteur ou baquet de sable, alors que ces équipements sont peu onéreux. Il n'existe pas non plus de système d'alarme ou de liste de numéros d'urgence à joindre en cas d'accident. Compte tenu du nombre limité de services d'urgence disponibles à Bokala, c'est là une source d'inquiétude particulière car le temps de réponse est encore accru. Un camion de pompiers est normalement stationné à l'aéroport de Mbandaka - à au moins quarante minutes de route du périmètre de la base - et le très mauvais état de la route rendrait l'accès encore plus malaisé pour ce véhicule à l'encombrement important.

Un second risque important tient au grand nombre de personnes ayant accès à ce site. Dans un cas, des personnes résidaient tout simplement dans un bâtiment où des munitions étaient entreposées. Il y a également beaucoup de passage dans le bâtiment de stockage principal qui contient des explosifs et d'autres matériaux dangereux. La libre utilisation de téléphones portables et de radios crée des champs électromagnétiques susceptibles de déclencher une explosion. Il en est de même pour le tabagisme qui n'est pas réglementé.

**Conditions de stockage et contenus :** Dans deux des compartiments du bâtiment de stockage, des munitions de différents calibres ont été observées classées et rangées. Les caisses étaient posées sur des supports de bois pour permettre une certaine aération. Les précautions prises dans ces compartiments pourraient résulter des recommandations (ou actions) du MAG lors d'une visite du camp effectuée en 2011. Malheureusement, la situation semblait déjà en train de se détériorer.

Les conditions de stockage dans les autres compartiments étaient bien plus problématiques. Aucune action ne semble y avoir été prise à la suite des recommandations du MAG (et peut-être d'autres intervenants). Les munitions de petit et de gros calibre n'étaient pas classées par année de production ou par numéro de groupe ou de lot mais mélangées : Certaines en vrac, d'autres dans des caisses empilées les unes sur les autres, d'autres encore dans des sacs de riz. Le poids accumulé des contenus, l'humidité et les températures extrêmes régnant dans les sites de stockage, ainsi que la présence de termites ou de rongeurs qui grignotent les caisses en bois et les palettes, créent des conditions de stockage qui sont loin d'être idéales. L'équipe d'évaluation a pu observer des caisses en bois pleines à craquer avec le fond entièrement grignoté, et dans un cas des caisses remplies de roquettes de 23mm qui avaient glissé du tas, opportunément retenues dans leur chute par un mur qui supportait provisoirement cette structure précaire. Des conditions de stockage sous-optimales combinées à la chaleur, à l'humidité et à la malpropreté des installations, créent un environnement idéal pour les insectes et les termites qui y prolifèrent. Enfin, l'équipe a également noté la présence d'une poudre blanche sur le plancher de certains dépôts, qui s'est révélée être une résine

hautement inflammable provenant de fuites dans les munitions entreposées. L'exposition régulière à la chaleur et à l'humidité combinée avec une mauvaise aération des sites peut réduire la durée de vie des munitions. Dans certains cas, cette érosion accélérée peut causer des fuites de produits chimiques, comme c'est le cas avec la poudre explosive et la résine observées sur le sol d'un dépôt au site de Bokala.

Nous avons estimé que les compartiments contenaient 50 tonnes de matériel explosif, dont cinq



De la résine explosive hautement inflammable sur le sol d'un site de stockage au dépôt de munitions de Bokala (g.). Boîtes de munitions en bois rongées et fragilisées par les termites (d.).



considérées comme du matériel actif hautement explosif. Mais les munitions recensées sur le site n'étaient pas toutes rescapées de l'incendie du camp de Ngashi en 2007. La présence de munitions de petit calibre produites après 2007 indique une autre provenance que les décombres de Ngashi. Cela implique également que le caractère clairement inadapté et improvisé du camp de stockage de Bokala n'a pas empêché les personnes responsables de la répartition et du stockage des différents types de munitions de l'utiliser en remplacement du dépôt de munitions qui se trouvait au camp de Ngashi. Bokala est devenu *de facto* le site dans lequel toutes les branches de forces armées et de la PNC entreposent l'essentiel de leurs munitions.<sup>43</sup>

Des munitions de petit calibre, probablement acquises après 2007, ont été observées à côté de munitions contenant des explosifs, y compris des roquettes de RPG-7, des mortiers de 122mm et 82mm et un assortiment de détonateurs et d'amorces. Ces munitions n'étaient pas entreposées correctement, c'est-à-dire en les protégeant contre la poussière, dans des caisses fermées marquées par un code de classification. Certains équipements de gros calibre semblaient en mauvais état, et auraient dû être éliminés ou neutralisés. Il est probable qu'ils sont devenus encore plus instables du fait des chocs thermiques dont ils ont souffert pendant l'incendie du camp de Ngashi et de leur transport dans de mauvaises conditions.

43 \ De petites quantités de munitions de petit calibre à « usage immédiat » sont souvent entreposées dans leurs dépôts respectifs, ailleurs dans la ville, comme il est expliqué dans cette étude.



Munitions de 5,6mm pour armes légères produites après 2007 consignées à Bokala.

Un récent incident confirmant ce diagnostic a été signalé lorsqu'un engin explosif s'est autopropulsé à travers le mur du dépôt et s'est envolé vers la ville, semant la panique sur son passage. L'engin a terminé sa course sans exploser au bout de quatre kilomètres de vol. Aucune explication plausible n'a pu être donnée pour expliquer ce phénomène, sinon qu'il s'était produit par la 'grâce de Dieu'.

**Pratiques de PSSM:** Comme il a été indiqué dans la section ci-dessus, les conditions de stockage des munitions et engins explosifs sont loin d'être adéquates et contribuent aux risques de vols, mais aussi d'incendie et d'explosion. L'absence de marquages sur les caisses de munitions et les registres dans la majorité des sites de stockage, ainsi que la présence de toutes sortes d'objets et d'équipements, qu'il s'agisse de bâtons de bois, de cartons ou de nappes en plastiques qui ne devraient pas s'y trouver compte tenu de leur nature inflammable, contribuent au désordre général. Les risques d'incendie étaient encore accrus par l'état de saleté des bâtiments, qui sont jonchés de poussière, piles de papiers et d'ordures tout autour et même à l'intérieur des dépôts. L'usage de téléphones portables dans l'environnement des armureries n'était également pas réglementé.

Les personnels responsables des stocks n'étaient pas aisément identifiables par pièce d'identité avec photo et semblaient hésitants quant aux procédures à suivre, ce qui est compréhensible puisque nombre d'entre eux ont « hérité » la situation et n'en sont pas responsables. Leurs supérieurs paraissaient mieux informés des procédures qui devraient être suivies (l'un d'entre eux tient un manuel sur les procédures de stockage enfermé dans un tiroir de son bureau), mais ils ne semblaient pas encouragés à mettre en place une culture de gestion plus responsable. Certains signes montrent cependant que cela pourrait changer : Certains officiers responsables de la logistique au camp de Bokala auraient été réprimandés pour leur négligence au cours d'une inspection interne de l'armée en juillet 2015.

Il faudra toutefois plus que des bonnes intentions ou des réprimandes pour changer les pratiques sur le terrain. Par exemple, en dépit d'une évidente bonne volonté à procéder à la neutralisation sécurisée de munitions de gros calibre dont le danger évident est reconnu, très peu d'initiatives semblent avoir été prises en ce sens. Ni les armuriers ni leurs supérieurs ne semblent connaître les procédures et les voies de communication à suivre pour obtenir, par exemple, l'intervention du Centre Congolais de Lutte Anti-mines (CCLAM) pour la neutralisation ou destruction de ces munitions.

#### **Contexte socio-économique au camp de Bokala :**

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, le camp de Bokala n'est pas seulement une installation militaire. Les bâtiments sont loin d'héberger uniquement des soldats. Des familles y vivent également. On estime qu'au moins 200 familles résident actuellement dans la base. D'après les observations sur le site et des estimations prudentes, un ménage congolais moyen compte au moins cinq individus, ce qui signifie que plus de 1000 personnes vivent au camp de Bokala. Moins d'un quart sert dans l'armée. Hormis les logements abritant toutes ces personnes, le périmètre du camp héberge aussi les bureaux de l'état-major, différents petits commerces qui vendent des produits frais cultivés sur le domaine du camp ou des marchandises provenant de Mbandaka, une école de 150 élèves et un centre médical.

Ce centre médical a été récemment réhabilité grâce à un financement de l'UE. Une équipe de six infirmières (militaires) veille sur environ 4 000 patients selon leurs propres estimations<sup>44</sup>, provenant de la base et des villages voisins. Elles passent la plupart de leur temps à prendre en charge des accouchements, mais soignent aussi des patients atteints de paludisme et de diarrhée et leur prodiguent les premiers soins. Elles adressent les patients nécessitant des soins spécialisés au nouvel hôpital militaire du camp de Ngashi ou à l'hôpital de Mbandaka. Le centre médical de Bokala soigne donc bien plus de patients que les 250 militaires qui résident et/ou travaillent au camp<sup>45</sup> et les quelque 1 000 personnes considérées comme « leurs familles ». Au total, seulement un quart des patients semblent être associés à l'armée ou à la base.<sup>46</sup>

L'école pour les enfants de six à douze ans a été créée à la demande des familles de militaires résidant au camp de Bokala et ses six salles de classe improvisées se trouvent dans un bâtiment (ou à côté de celui-ci) partagé avec les gardes armés postés à l'entrée du camp. La direction de l'école cherche également à accueillir d'autres enfants résidant à proximité.<sup>47</sup> Le gouvernement congolais verse les salaires de base des enseignants et du directeur; l'augmentation de l'effectif des élèves qui payent leur scolarité, permettrait d'augmenter le financement et d'améliorer encore l'organisation de l'école. L'école, comme le centre médical situé non loin, a récemment constaté une augmentation de la population environnante: On construit toujours plus de cases sur les terrains voisins du camp et le long de la piste reliant le camp à la ville de Mbandaka. D'une certaine manière, un nouveau village est en train de s'installer dans les environs du camp.

44 \ Entretiens réalisés à l'hôpital de Mbandaka, le 23 septembre 2015.

45 \ Entre 100 et 150 autres soldats travaillent dans le camp mais résident dans la ville de Mbandaka.

46 \ De nombreux patients viennent recevoir des soins dans ce centre médical bien qu'ils n'aient aucune association avec l'armée parce qu'ils résident à proximité, et aussi parce qu'ils pensent y être soignés gratuitement. En principe la gratuité des soins ne s'applique qu'aux patients appartenant à l'armée, mais beaucoup d'autres espèrent pouvoir se glisser dans cette catégorie. L'hôpital facture apparemment 3.000 francs (environ 35 USD) aux « outsiders » pour un accouchement.

49 \ Entretien avec le directeur et plusieurs enseignants de l'école, le 23 septembre 2015.



Des enfants assis contre le mur d'une zone de stockage contenant des obus d'artillerie et des roquettes, près de leur quartier de résidence.

Les personnes résidant dans le camp de Bokala sont pour un quart des militaires et pour trois quarts de civils. Les autres résidents des blocs d'habitation sont les épouses des militaires d'active et leurs enfants, ainsi que les veuves et les orphelins de militaires y ayant résidé (leur histoire remonte parfois à 1977). Une proportion non négligeable de ces résidents sont des jeunes qui résident dans le camp avec leurs parents « militaires ». Le règlement du camp fixe toutefois l'âge limite à 18 ans, après quoi tous les enfants non militaires doivent être « expulsés ». Des récits contradictoires ont été entendus concernant le respect de cette règle dans la pratique. Selon certains, la règle est appliquée, mais les enfants ou les petits frères de militaires d'active sont autorisés à passer les vacances dans le camp, et, sans grande surprise, ces vacances semblent être souvent prolongées. La présence ou le passage dans le camp de nombreux jeunes hommes et moins jeunes d'apparence civile a également été expliquée par le passage de personnes se rendant au village de Bolenge. Cette piste n'est pas gardée à l'autre extrémité du camp – une telle surveillance est jugée superflue car son état ne permet pas le passage d'un véhicule. Le directeur technique du MAG a fait observer que l'environnement serait mieux sécurisé si les gardes étaient positionnés le long du périmètre du camp au lieu d'être regroupés uniquement autour des dépôts.



Soldats et civils réunis à l'extérieur d'un site de stockage de munitions à Bokala.

### Analyse

Compte tenu des conditions actuelles de stockage des munitions et autres matériels explosifs dans le camp de Bokala, le risque d'explosion accidentelle est considéré comme élevé. Le logiciel SaferGuard des Nations unies permet de simuler ce qui pourrait se passer dans le camp : Dans un scénario où les deux bâtiments contenant des munitions et des explosifs seraient le théâtre d'explosions simultanées, 100 pour cent de la population de Bokala risquerait d'être blessée mortellement ou, au moins, très sérieusement (lésions des poumons, perforation du tympan, etc.). Des fragments d'explosifs et de débris seraient projetés loin au-delà du camp, dans la zone résidentielle apparue assez récemment autour du camp, et même dans la section de Mbandaka la plus proche du camp. Environ dix mille personnes (militaires et civils confondus) seraient touchées, ainsi que les infrastructures dans le camp et dans ses environs, notamment l'école, le centre médical, les bâtiments abritant l'artillerie lourde, les petits dépôts d'ALPC et leurs munitions, ainsi que les munitions de gros calibre qui seraient très probablement à l'origine de l'explosion.

48 \ Un certain nombre « d'épouses du camp », interviewées avec l'assistance d'un interprète lingala-français de la CNC-ALPC, ont assuré ignorer totalement que leurs enfants étaient exposés à un danger pareil.

Les secours aux populations touchées seraient très difficiles à administrer, car la piste d'accès au camp est en si mauvais état que celle-ci est quasiment inaccessible aux ambulances et au camion de pompiers stationné à l'aéroport. La disponibilité limitée de matériel médical dans la région, et l'absence de matériel de protection contre les incendies, y compris des moyens rudimentaires comme des extincteurs ou des baquets de sable, rendent la situation encore plus précaire.

Les risques pesant sur Bokala sont connus de la majorité - mais non de la totalité - des résidents du camp.<sup>48</sup> Le terrain autour de Mbandaka aurait déjà été le théâtre de trois explosions accidentelles dans le passé récent, et la RDC a connu un grand nombre



Des femmes avec leurs enfants puisent de l'eau à la pompe située près d'un site de stockage de munitions à Bokala.

d'incidents de ce type au cours des dernières décennies.<sup>49</sup> De nombreuses autres villes en RDC et dans d'autres pays de la région ont également connu de graves incidents d'une magnitude comparable à ce qui risque de se produire dans le camp de Bokala. Il est permis d'espérer que les autorités (militaires) tireront des enseignements de ces incidents et prendront les mesures qui s'imposent.

Le danger de la situation a effectivement été signalé par des inspections internes (de l'armée) comme par des évaluations extérieures – notamment une évaluation réalisée par le MAG en 2011 citée par une inspection interne des FARDC de juillet 2015 qui réclame des mesures urgentes.

Les officiers responsables de la logistique dans le camp de Bokala ont reconnu avoir été réprimandés pour leur négligence dans le cadre de l'inspection interne de l'armée de 2015, et ont expliqué les raisons de leur inaction comme suit :

- \ Les moyens mis à leur disposition étaient insuffisants (y compris, apparemment, ceux fournis par les donateurs et partenaires internationaux, indépendamment du fait que ces questions soient au cœur de la prérogative de l'État à détenir le monopole de la violence ou non);
- \ Ils n'avaient pas reçu d'ordre ou d'autorisation des échelons supérieurs de la hiérarchie ;
- \ Les organisations internationales, le MAG en particulier, n'ont pas tenu les « engagements » qu'ils croyaient avoir été pris lorsque le MAG a examiné le dépôt de munitions de Bokala et rendu son rapport en 2011. Un interlocuteur a même qualifié la réalisation de cette étude de « distraction » qui n'avait servi qu'à prolonger l'inaction.

Ces arguments ne sont pas propres à la situation à Bokala. Les études techniques réalisées par le MAG ou une autre « entité étrangère » pour donner des conseils

sur la conception et la construction de sites de stockage mieux sécurisés a pu générer des attentes excessives, fondées sur une mauvaise interprétation de la véritable répartition des rôles. Lorsque ces attentes sont déçues, la communauté internationale est accusée d'avoir « manqué à sa mission ». Ces attentes peuvent s'expliquer par une lecture du passé qui contribue au développement d'une certaine dépendance vis-à-vis de l'aide et de l'assistance internationale.

C'est l'occasion de rappeler pourquoi il est important de clarifier les rôles et les responsabilités et de gérer efficacement les attentes dans la réalisation des projets. Il ne peut être attendu du MAG qu'il construise des dépôts d'armes qui n'ont jamais été promis et qu'il n'a pas les moyens de construire. De même, les Congolais n'ont pas respecté leurs engagements pour des raisons logistiques ou procédurales. Il est par conséquent essentiel d'identifier les voies de communication adéquates pour remédier à ces problèmes et s'assurer d'une meilleure transparence sur la répartition des responsabilités dans les projets à venir. Enfin, il est utile de rappeler que le gouvernement congolais est responsable en dernier lieu de la protection et de la sécurité de ses citoyens – une responsabilité qui ne peut être transférée à aucune organisation internationale humanitaire.

L'état actuel du camp militaire de Bokala a acquis une place éminente dans une séquence de situations dangereuses : Depuis l'incendie provoqué par le stockage dangereux d'explosifs au camp de Ngashi, le transfert du matériel ayant survécu à cet incident dans le camp de Bokala, où il peut causer à tout moment une catastrophe encore plus grave, jusqu'au laps de temps (au moins 8 ans) écoulé depuis que Bokala a été transformé en poudrière. Au cours de cette période, une série de mises en garde et d'initiatives visant à sécuriser même imparfaitement les stocks de munitions et d'explosifs n'ont pu faire évoluer la situation dans le camp de Bokala, pour des raisons qui doivent être mieux élucidées. Ce qui est clair, c'est que la situation aurait été améliorée si les recommandations fournies par le MAG en 2011 avaient été suivies et si plus d'efforts avaient été mis en œuvre pour intégrer les recommandations publiées dans l'aide-mémoire EUSEC/FARDC à la gestion des sites de stockage.

49 \ Le Small Arms Survey fait état de neuf incidents de ce type dans la section consacrée à la RDC de sa base de données couvrant la période 1979-2015. Ces incidents auraient causé la mort de 131 personnes et blessé 307 personnes. Plusieurs personnes interrogées étaient au courant des explosions accidentelles survenues dans la République du Congo voisine, où une très forte explosion à Brazzaville survenue en 2012 a marqué les mémoires par son bilan très lourd en vies humaines.

## Étude de cas visuelle: Poste frontière de la PNC, Mobayi-Mbongo, Province du Nord-Oubangui

Nom du dépôt d'armes: **Police Nationale Congolaise  
Etat-major, Commandant  
Commissariat  
Police de Mobayi Mobangui**

Date: **1er octobre 2015**

Lieu: **Mobayi Mobangui, Nord-Oubangui Province, RDC**



Camp principal du Commissariat de Police, Mobayi-Mbongo.

### Description du site

Le commissariat de la Police de Mobayi-Mbongo se trouve à environ une heure de route au nord-est de Gbadolite, à la frontière avec la République centrafricaine. Le commissariat se trouve dans un bâtiment bas à un étage comprenant huit pièces de tailles variées. Plusieurs fenêtres et bouches d'aération sont aménagées dans les murs de brique recouverts de

plâtre. Le bâtiment se trouve dans un vaste complexe protégé par un poste de garde au toit de chaume. Le complexe est situé à environ 400 mètres de la rivière Oubangui qui constitue l'étroite ligne de démarcation entre la RDC et la Centrafrique. Le complexe principal de la PNC se trouve quant à lui à environ trois cents mètres d'un important marché en plein air où des denrées et marchandises venant de RDC et de Centrafrique sont vendues quotidiennement.



Organigramme de la PNC dans le district du Nord-Oubangui. Les avant-postes de taille modeste de Mbongo, Businga, Bosobolo et Yakoma sont également sous la supervision du commissariat principal situé à Mobayi-Mbongo.

La PNC dispose également d'un dépôt plus petit situé plus près du marché, à côté de l'un des points de passage les plus fréquentés par les personnes qui veulent franchir la rivière séparant les deux pays. Le sentier conduisant au point de passage sur la rivière,

au-delà des bureaux de l'état-major Cie (EM Cie) et du bureau principal du commissariat de police de Mobayi-Mbongo, est emprunté par flux constant de personnes, surtout des femmes qui transportent des denrées et marchandises destinées à être achetées ou vendues au marché. Le bureau de la direction Générale de Migration (DGM) congolaise surveille le point de passage officiel, mais il est important de préciser que la rivière peut être franchie en plusieurs autres endroits.

Bien que les détails des évaluations techniques de dix-sept autres dépôts d'armes examinés soient disponibles dans l'évaluation technique du MAG qui accompagne cette étude, ce site a été volontairement omis. Cette omission tient au nombre relativement limité des armes entreposées dans ce site. Cependant, du fait de sa position à la frontière



Le marché de Mobayi-Mbongo se situe sur la frontière avec la République centrafricaine et est un véritable carrefour commercial. Les femmes, principalement, portent des produits tels que du poisson, des fruits, des légumes et du tissu tandis que les hommes sont surtout chauffeurs de vélos-taxis et transportent les passagers de l'autre côté du fleuve en pirogue.



Le toit de tôle non-réparé et ondulé offre peu ou pas de protection aux armes et munitions face aux vols et aux aléas climatiques.

avec la Centrafrique, de sa proximité avec la rivière Oubangui et de la présence d'un important marché à proximité, ce site a été sélectionné pour l'une des deux études de cas visuelles présentées dans cette étude.

**Caractéristiques spécifiques des bâtiments et infrastructures:** Les murs du bâtiment principal et du petit dépôt d'armes situé non loin sont en briques, enduits de plâtre et non peints.

Les deux bâtiments sont des structures à un étage munies de plusieurs bouches d'aération et de fenêtres ou meurtrières. Ces meurtrières sont assez grandes pour y faire passer un fusil d'assaut. Les deux bâti-

ments ont un toit de tôle ondulée sans protection supplémentaire; dans le dépôt secondaire, un large trou a été observé au-dessus de l'endroit où les armes sont entreposées.

Les deux bâtiments disposent de portes non renforcées, fermées par un simple verrou. Même si les portes étaient verrouillées, il serait possible d'entrer dans le bâtiment par une fenêtre ou par le toit.

Les clés n'étaient pas déposées dans une boîte verrouillée tenue dans un lieu sécurisé. Elles étaient conservées par le commandant.

### Contexte

Des conversations avec des membres de la population, notamment avec des familles de policiers employés au poste, ont montré que le type de matériel entreposé dans le dépôt est connu. Il existe une forte conviction parmi les personnes interrogées que ces armes servent aux forces de police pour la protection des populations de la région. Des conversations avec des femmes au marché ou revenant du marché avec leurs marchandises, ont confirmé que les gens savent qu'il existe un poste de police dans ces bâtiments mais, sans surprise, ils n'ont qu'une vague idée du contenu du dépôt. Sur la base de ces discussions limitées avec des familles de membres de la PNC et des passants, la population semble être au courant de l'instabilité politique au-delà de la frontière avec la Centrafrique, là aussi sans grande surprise. Il existe un flux important de réfugiés centrafricains en RDC en raison de l'insécurité et du conflit, et beaucoup d'entre eux sont hébergés clandestinement par des membres de leur famille élargie ou par des ménages congolais. Au cours de la réalisation de cette évaluation, de nouveaux combats ont éclaté à Bangui, ce que certaines des personnes interrogées savaient également. Notons également que des agences internationales comme l'UNHCR ont évacué leur personnel par la rivière avec des bateaux, situation dont le fonctionnaire de la Direction Générale de Migration interrogé sur le site avait connaissance.



Les membres de la famille d'un policier à l'avant-poste de la PNC à Mobayi-Mbongo.

En cas de dégradation de la situation politique et d'une reprise des hostilités, notamment si ces combats débordaient de Centrafrique pour atteindre la RDC, les policiers ont admis que compte tenu du petit nombre d'armes disponibles dans le dépôt, de leur mauvais état de fonctionnement et du nombre insuffisant de munitions adaptées, ils ne seraient pas en mesure d'assurer la sécurité dans la région.

Lors de discussions avec la PNC à Gbadolite et à Mbandaka, il a été affirmé à l'équipe que d'autres postes de la PNC, connaissant les limitations de leur équipement et la condition inférieure de leur armement, étaient prêts à demander des renforts aux FARDC en cas de conflit. Cependant, des policiers interrogés à Mobayi-Mbongo semblaient peu convaincus que les FARDC seraient en mesure de leur venir en aide en cas de besoin. Les personnels de la PNC ont également demandé à l'équipe d'informer Kinshasa du manque de munitions et de demander qu'il soit remédié à cette situation. Suivant les observations réalisées dans différents dépôts de munitions



Un membre de la PNC tient un fusil M-16A1 endommagé et encore en service à Mobayi-Mbongo.

et d'armes de la PNC à Gbadolite et à Mbandaka, il semble que l'indisponibilité de munitions compatibles résulte davantage d'un processus de distribution inadapté que d'un véritable manque de matériel. Plusieurs caisses de munitions pour armes légères adaptées de 5,56mm ont été observées dans des postes de la PNC à Mbandaka ce qui confirme cette hypothèse.



Une arme de type AK produite industriellement trouvée en possession d'un présumé combattant séléka de la République centrafricaine arrêté du côté congolais de la frontière (photo prise sur le téléphone portable d'un soldat FARDC, Gbadolite, octobre 2015).

### Trafic transfrontalier d'armes et d'armes artisanales

Au cours de son séjour dans la Province du Nord-Oubangui, l'équipe a été particulièrement attentive aux indices de l'existence d'un trafic transfrontalier d'ALPC et de munitions. L'équipe d'évaluation a entendu plusieurs allégations non confirmées faisant état du transfert de grandes quantités d'armes et de munitions de part et d'autre de la rivière qui sépare les deux pays. Dans un poste des FARDC à Gbadolite, on a montré à l'équipe des photos d'un prétendu rebelle séléka appréhendé alors qu'il franchissait la rivière avec un fusil d'assaut de type Kalachnikov.

Lors de la réunion de validation organisée à l'UNHCR à Gbadolite, plusieurs participants, notamment des membres congolais de différentes agences internationales responsables de la gestion de la sécurité, ont affirmé que le commerce des petites armes était commun au-delà de la frontière entre la République centrafricaine et la RDC.

De même, on affirme que des armes artisanales seraient fabriquées au-delà de la rivière en Centrafrique, et que ces artisans maîtriseraient la fabrication de fusils automatiques et non pas seulement d'armes à un coup. Il est également affirmé que des munitions pour armes artisanales - des cartouches de 00 et 01 avec roulement à bille - étaient disponibles au marché de Mobayi-Mobongo et qu'elles étaient vendues au kilo.

L'équipe d'évaluation a enregistré deux fusils artisanaux (type Baikal<sup>50</sup>) conservés à l'abri des regards derrière une planche dans un petit dépôt de la PNC à Mobayi-Mobongo. Interrogé sur leur provenance, le policier de service a indiqué qu'ils avaient apparemment été saisis à des chasseurs de la région. Sept fusils assortis comprenant des variantes de Kalachnikov, un M-16A1 de fabrication américaine et un Galil de fabrication israélienne, tous en mauvais état ou inutilisables, étaient également entreposés à proximité.

### Analyse

L'équipe d'évaluation n'a pu obtenir aucune preuve vérifiable de l'existence d'un tel trafic transfrontalier ou de la fabrication d'armes artisanales au-delà de récits non confirmés, et recommande fermement que ces allégations ne soient prises au sérieux que sur la base de preuves concrètes. Les rumeurs concernant le trafic et la fabrication d'armes artisanales sont susceptibles de déclencher des troubles ou d'aggraver

50 \ La CNC-ALPC a réalisé une étude portant notamment sur la production d'armes artisanales à l'occasion d'une campagne de marquage d'armes régulières en janvier 2015. Malgré plusieurs demandes de l'équipe dans ce sens, ce rapport n'avait pu être consulté à la date de publication de cette étude. Une autre publication sur les armes artisanales en RDC (Berghezan, 2015), donne un aperçu de plusieurs questions importantes.



Un fusil de 5,56mm de série Colt M16A1 fabriqué aux Etats-Unis, trois Kalachnikov AK-47 en état de marche et une autre hors-service stockés à même le sol dans le bureau du commandant de la PNC à Mobayi-Mbongo. A la droite des fusils, dissimulé derrière une planche, se trouvent deux fusils de chasse Baikal de type artisanal chambrés pour des munitions de .00.

l'insécurité parmi les populations de la région. Il est donc recommandé aux autorités d'être extrêmement prudent en communiquant ces informations.

L'équipe a constaté la présence de plusieurs armes et pièces assorties, y compris des culasses, obsolètes et inutilisables, et a recommandé que ces armes soient détruites ou neutralisées dans les meilleurs délais en raison des risques de détournement.

### Résumé des conclusions principales

#### Infrastructures:

- \ Aucun des bâtiments inspectés n'est adapté au stockage d'armes et de munitions.
- \ Il n'y a pas de système d'aération adéquat.
- \ Les ouvertures, qu'il s'agisse des fenêtres, des portes ou des plafonds, ne sont pas sécurisés par une grille, créant le risque des armes

et des munitions soient retirées ou introduites dans le dépôt- ce qui multiplie les risques de détournement et réduit l'intérêt de tenir un registre. Dans l'idéal, les armes devraient être transférées dans et hors du dépôt par une petite lucarne dans une porte grillagée et renforcée.

- \ Des mesures élémentaires comme l'installation de verrous solides, d'un système de verrouillage à double tour ou la sécurisation des armes avec un cadenas et une chaîne sont inexistantes.
- \ La clé n'était pas conservée dans une boîte fermant à clé tenue sous garde au dépôt mais reste en possession de la personne ou de l'officier responsable. Cette pratique est extrêmement répandue en RDC et dans la région et pose des problèmes sérieux: en effet, si l'officier est victime d'un vol ou d'un accident hors du dépôt, aucun des autres officiers ne pourra y accéder en cas de besoin.

- \ Il n'existe pas de système d'alimentation fiable en électricité ni de générateur.

### Conclusions et recommandations concernant les procédures :

- \ D'importantes quantités d'armes et de pièces détachées (y compris des pièces importantes telles que culasses, verrous et canons) obsolètes et hors-service sont mêlées à des armes en service.
 

**Recommandation :** Séparer les armes hors-service et les armes en service. Détruire ou neutraliser les armes hors-service et leurs pièces détachées pour prévenir leur recyclage.
- \ Du matériel antiémeute, notamment des grenades à main lacrymogènes ou étourdissantes, est mêlé à d'autres munitions ou entreposé dans la boîte à lettres du commandant à côté d'une paire de menottes.
 

**Recommandation :** Les armes, munitions et équipements de police spécialisés doivent être entreposés séparément.
- \ Absence de mécanisme de capture des balles (bullet capture device) permettant d'orienter les tirs dans une direction sécurisée, conformément aux protocoles de sécurité sur les armes à feu.

**Recommandation :** Un mécanisme de capture des balles doit être fourni ou fabriqué localement.

- \ Le registre des armes en état de fonctionnement conservées dans le dépôt était bien tenu.
 

**Recommandation :** Tenir le registre à jour.
- \ La présence de grandes quantités d'armes et de pièces essentielles hors-service, notamment des culasses, verrous et canons, est mal documentée ce qui multiplie les risques de détournement, ces pièces étant susceptibles d'être récupérées et utilisées pour la fabrication d'armes artisanales.
 

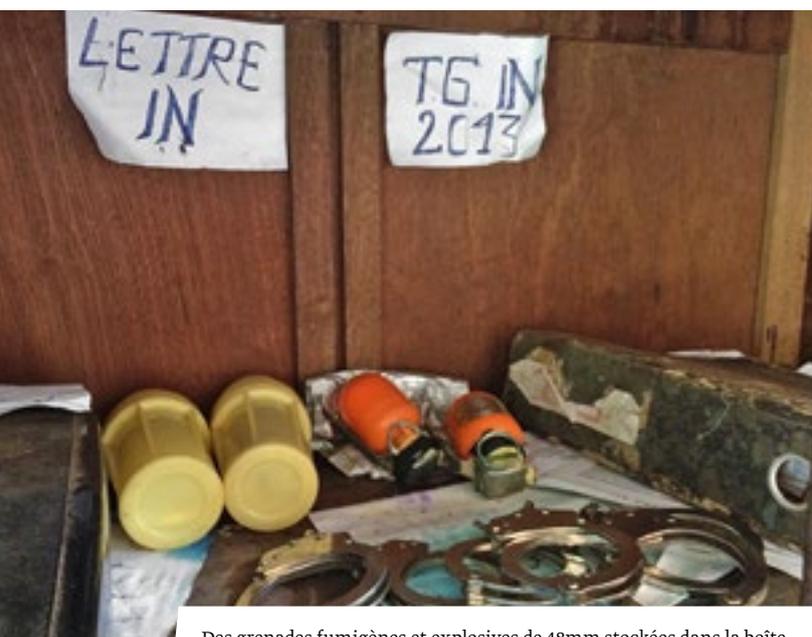
**Recommandation :** Les armes et pièces détachées obsolètes et hors-service doivent être documentées pour éviter leur détournement. Elles doivent ensuite être détruites dans les meilleurs délais.
- \ D'autres équipements partiellement inflammables sont entreposés avec des armes et munitions dans le même dépôt.
 

**Recommandation :** Le dépôt doit être nettoyé et tous les objets étrangers et matériels inflammables comme le papier, le bois et l'huile de cuisson doivent être transférés hors du site.
- \ Absence de pancartes de sécurité telles que numéros d'urgence et listes de substances explosives ou de panneaux signalant l'interdiction de fumer ou limitant l'utilisation de transistors et de téléphones portables.
 

**Recommandation :** Ces mesures à bas coût doivent être prises dans les meilleurs délais.
- \ La présence de personnel non qualifié dans un dépôt d'armes a également été constatée.
 

**Recommandation :** Interdire ou au moins limiter l'accès au dépôt du personnel non qualifié.
- \ Les armuriers ne sont souvent pas suffisamment formés.
 

**Recommandation :** Une formation adéquate doit être offerte au personnel travaillant concrètement dans les dépôts.

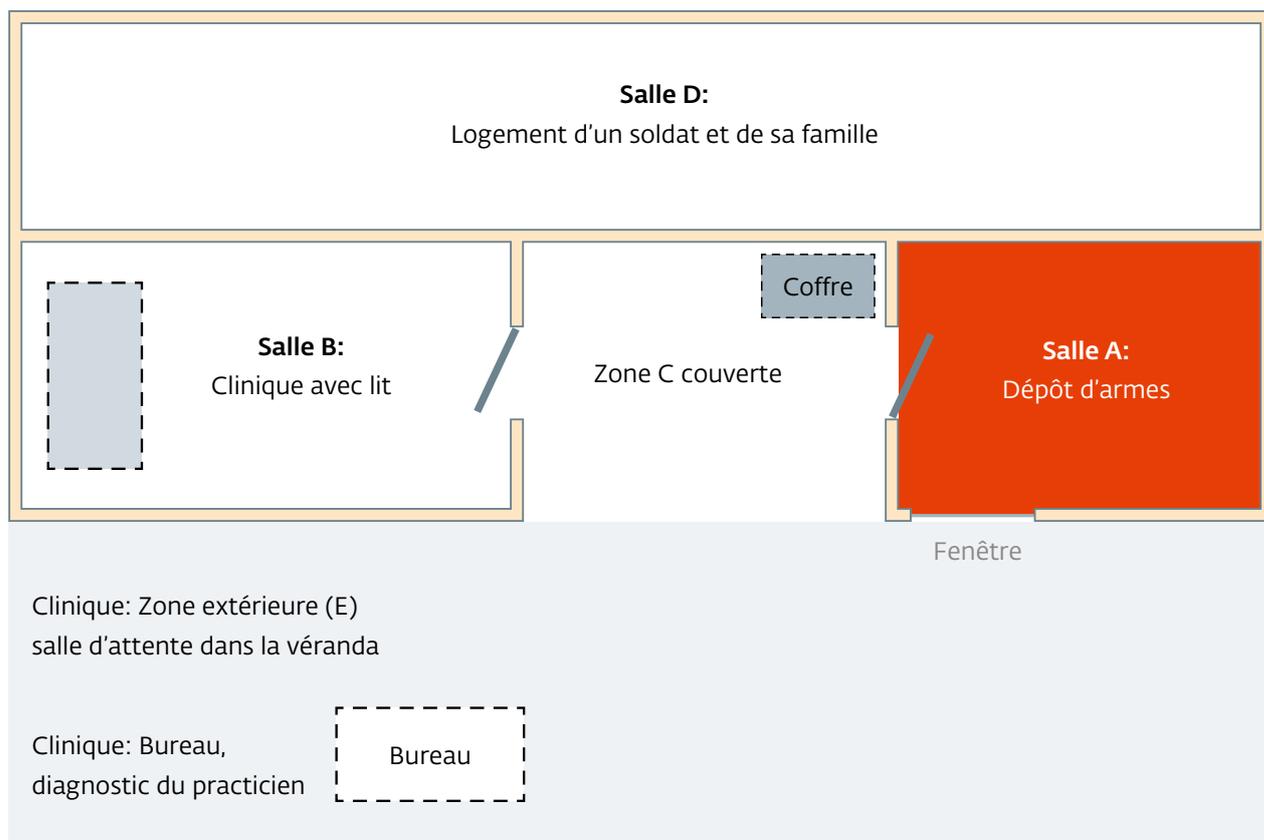


Des grenades fumigènes et explosives de 48mm stockées dans la boîte aux lettres du commandant avec une paire de menottes.

## Étude de cas visuelle : Clinique & dépôt d'armes, Mbandaka

Nom du dépôt:	11e Groupe, Forces Navales de RDC
Date:	24 septembre 2015
Lieu:	Mbandaka, Province Équateur, RDC

### Illustration 1: Organisation du bâtiment



### Lieu

Le dépôt d'armes du 11e groupe des forces navales à Mbandaka est situé dans un grand domaine et dans une vieille bâtisse rectangulaire à un étage contenant trois pièces principales. Deux pièces plus petites partagent un mur avec une troisième pièce plus grande donnant sur une véranda et un espace couvert placé sous le même toit mais en dehors du bâtiment principal, comme le montre la Figure 1.

### Description générale:

La première et la plus petite de ces pièces (Salle A, Illustration 1) est occupée par le dépôt d'armes des forces navales. Cette petite salle contient aussi des munitions, notamment des munitions actives de petit calibre. Des magasins contenant des munitions actives ont été trouvés chargés dans les fusils sans avoir été étiquetés ou entreposés séparément. Deux murs accueillent sept étagères en bois conçues pour maintenir des fusils d'assaut en position couchée. La surface du sol le long du troisième mur servait de support à plusieurs fusils plus grands ou plus longs, notamment une mitrailleuse Thompson

Modèle 1928A1 et plusieurs fusils FN-FAL de 7,62mm. Plusieurs armes et pièces inutilisables, y compris des culasses ainsi que des gâchettes et des chargeurs hors d'usage, étaient empilées sur le sol et sur l'étagère inférieure de l'un des murs principaux.

La seconde pièce (Salle B, Illustration 1) est séparée d'une véranda par une cloison, ces deux espaces étant occupés par une clinique. Les patients sont reçus dans un bureau situé à l'extérieur du bâtiment principal mais placé sous le même toit que celui-ci. Les patients attendent sur un banc de bois rustique près du bureau, où un praticien fait le diagnostic et prescrit traitements et médicaments. La majorité des patients sont des femmes accompagnées de petits enfants, et au moins deux des praticiens ayant répondu aux questions de l'équipe d'évaluation ont déclaré qu'ils délivrent surtout des soins pédiatriques.

Cette salle abrite un unique lit de clinique sans autre mobilier, à l'exception de boîtes en carton renfermant des papiers et du matériel médical. Au moment de la visite de l'équipe d'évaluation, une petite fille de sept ans était traitée pour une déshydratation. Elle était allongée sur le lit à côté de sa mère et le praticien se préparait à lui faire une perfusion de solution



Une mitrailleuse lourde de type Browning M2 ,50 stockée sous le lit d'une jeune fille soignée pour déshydratation.

saline. L'équipe d'évaluation a noté qu'une mitrailleuse lourde de type Browning de calibre MIT50 était entreposée sous le lit. L'explication fournie par l'armurier était simplement qu'il n'y avait plus de place dans la salle dédiée au stockage d'armes et de munitions et que le MIT50 avait été placé sous le lit parce que « la place était libre ».

Il y a aussi un gros coffre à même le sol hors de la salle à côté du mur du dépôt. Ce coffre contient du matériel médical, notamment des médicaments sur ordonnance, des perfusions de solution saline, des seringues et du matériel de premiers soins. En se tenant debout sur ce coffre, on accède facilement à une grande ouverture ou « fenêtre » séparant le dépôt d'armes et de munitions du couloir extérieur ouvert. Cette fenêtre est assez large pour ménager le passage d'au moins un fusil d'assaut avec son chargeur enclenché.

Cette structure ne contient ni grille, ni fenêtre fermant à clé, ni chambranle et les fenêtres ne sont autres que des portions du mur ayant été ouvertes et laissées béantes ou masquées par un tissu.

La quatrième et la plus grande pièce (Salle D) abrite l'épouse d'un des militaires avec ses sept enfants, dont quatre en bas-âge. Cette quatrième salle n'est séparée des trois autres que par un demi mur de briques et un épais rideau de tissu.



Un soignant distribue des médicaments aux patients pendant que d'autres mères et leurs enfants patientent. La zone d'attente et d'examen se situe en face de la zone de stockage des armes du 11ème groupe naval à Mbandaka.

### Personnel, formation et accès

L'armurier était présent et a accepté d'être interrogé par l'équipe d'évaluation à la demande de son officier supérieur. Il a accompagné l'équipe durant toute la visite et a pleinement coopéré lorsque l'équipe a vidé les armes de la salle, les a comptées, a noté leur catégorie, variante, calibre, année de fabrication et pays d'origine et a récapitulé ces informations dans le livre/registre officiel avant de les retourner dans le dépôt.



Les armes en état de fonctionnement, telles que cet AK-47 monté d'un lance-grenades de 40mm, sont utilisées et huilées de manière régulière.



Un nombre important d'armes obsolètes sont stockées dans l'armurerie malgré l'espace disponible limité.

L'armurier a bénéficié d'une formation spécialisée aux États-Unis, ce qui est exceptionnel par rapport aux nombreux autres dépôts d'armes et de munitions visités. Les armes étaient tenues en excellente condition et étaient entretenues régulièrement. Des équipements spécialisés comme certains outils et des brosses pour astiquer et nettoyer les armes étaient rangées dans une cuvette avec un bidon d'huile. Les comptes sur le registre sont également assez bien tenus malgré quelques divergences notées pendant la visite. La présence de plusieurs armes et chargeurs de surplus hors-service ou inutilisables n'était toutefois pas signalée dans le registre. Des armes obsolètes, notamment une mitraillette Thompson Modèle 1928A1 de calibre 45 datant de la Deuxième guerre mondiale, ont également été observées dans le dépôt d'armes.

### Résumé des conclusions principales et recommandations

- \ Le dépôt est situé dans le même bâtiment que le centre médical - un arrangement qui va directement à l'encontre des standards et POP en matière de PSSM. Le fait qu'une mitrailleuse de calibre 50 était entreposée directement sous le lit de la clinique illustre clairement à quel point ces standards ont été ignorés.
- \ Le bâtiment n'est pas adapté au stockage d'armes et de munitions aussi sensibles.
- \ Il n'existe pas de système d'aération adéquat.
- \ Des infiltrations d'eau ont été constatées, qui provoqueront la corrosion des armes comme des munitions s'il n'y est pas remédié.
- \ Aucune des ouvertures, qu'il s'agisse des fenêtres, des portes ou du plafond, n'était sécurisée avec une grille, créant le risque que des armes et des munitions soient retirées ou introduites dans le dépôt- ce qui multiplie les risques de détournement et réduit l'intérêt de tenir un registre. Dans l'idéal, les armes devraient être transférées dans et hors du dépôt par une petite ouverture pratiquée dans une porte grillagée et renforcée.
- \ Des mesures élémentaires comme l'installation de verrous solides, d'un système de verrouillage à double tour ou la sécurisation des armes avec un cadenas et une chaîne, n'étaient pas prises. Il n'existait pas de système d'alimentation fiable en électricité ni de générateur. L'équipe, qui a visité le site en journée, a quand même dû utilisé des lampes de poche



Plusieurs armes obsolètes et pièces d'armes trouvées dans l'armurerie ne sont pas consignées, alimentant le risque de détournement.

pour examiner les armes du fait de l'obscurité qui régnait dans cet espace exigü. Les armes ont ensuite été déplacées à l'extérieur afin de les classer et de les comparer aux quantités et catégories d'armes répertoriées dans le registre tenu par l'armurier.

Sur la base de cet examen, les observations et recommandations suivantes ont été faites :

- \ Des armes obsolètes et hors-service sont mêlées à des armes en service.  
**Recommandation :** Eliminer et/ou détruire les armes obsolètes et hors d'usage.
- \ Des munitions actives se trouvent dans la zone de stockage des armes, dont certaines chargées dans les magasins et certains de ces magasins chargés dans les fusils.  
**Recommandation :** Les armes et les munitions doivent être conservées séparément.
- \ Plusieurs armes ont été observées en position safety off, c'est-à-dire que le levier actionnant la sécurité n'était pas en position de sûreté.  
**Recommandation :** Les armes doivent toujours être entreposées avec leur mécanisme de sécurité activé.
- \ D'autres objets parfois inflammables comme des cartons, de l'huile pour l'entretien des armes et des produits alimentaires, sont entreposés avec les armes et munitions.  
**Recommandation :** Le dépôt doit être nettoyé, et toutes les substances inflammables comme le papier, le bois et l'huile de cuisson doivent être déplacés.
- \ Il n'y pas de pancartes de sécurité informant des numéros d'urgence et listes de substances explosives ni de panneaux signalant l'interdiction de fumer ou limitant l'utilisation de transistors et de téléphones portables.  
**Recommandations :** Ces mesures à bas coût doivent être prises dans les meilleurs délais.

\ Il n'y a pas de mécanisme de capture des balles pour la mise en œuvre des protocoles de sécurité.

**Recommandation :** Un mécanisme de capture des balles permettant au tireur d'orienter les tirs dans une direction sécurisée lors de la mise en œuvre des protocoles de sécurité et de s'assurer que des balles ne se sont pas logées accidentellement dans la chambre de l'arme malgré le retrait du chargeur, doit être fourni ou fabriqué localement.

\ Le registre des armes entreposées dans le dépôt est bien tenu.

**Recommandation :** Tenir le registre à jour.

\ La présence de personnel non qualifié à travailler dans un dépôt d'armes a également été constatée.

**Recommandation :** Interdire ou au moins limiter l'accès au dépôt du personnel non qualifié.

Dans ce cas précis, afin de sauvegarder la grande quantité d'armes entreposées dans cet espace exigü, l'une des trois solutions suivantes doit être envisagée :

- \ Construire un nouveau dépôt dédié à cet usage dans le même emplacement et transférer ailleurs le centre médical.
- \ Entreposer les armes et les munitions dans un conteneur sécurisé, conçu pour cet usage. Ce conteneur devrait contenir des compartiments séparés fermant à clé pour le stockage des munitions ainsi qu'un râtelier fermant à clé pour l'entreposage sécurisé des armes.
- \ Transférer dans les meilleurs délais les armes et munitions dans un site conçu pour le stockage sécurisé de ce type d'équipements sensibles.



Registres de la police, tasses de café et grenades lacrymogènes au cyanure de 64mm partagent une étagère dans un avant-poste de police près de la frontière centrafricaine dans la province du Nord-Oubangui.

## Analyse

Cette section analyse dans un premier temps les initiatives relatives aux politiques de PSSM, notamment la création d'une Commission nationale sur les ALPC (CNC-ALPC), le Plan d'action national de contrôle des ALPC, le degré de coopération entre les principales autorités en matière de PSSM et la transparence des procédures de communication dans la hiérarchie de la PSSM. Dans un deuxième temps, les principales questions relatives à la traduction des normes théoriques ou normatives en résultats concrets sont envisagées. Dans ce contexte, il est réitéré que le degré d'expertise en matière de PSSM doit être renforcé par des programmes de formation. Enfin, l'accent est mis sur une meilleure prise en compte des facteurs culturels spécifiques, notamment des mécanismes de « mémoire et d'oubli » qui contribuent à expliquer pourquoi les risques liés à la PSSM ne sont pas toujours traités en priorité en RDC en dépit du danger évident.

## Politiques et actions relatives à la PSSM

La RDC participe depuis longtemps à des initiatives internationales visant à juguler la prolifération d'ALPC. La RDC est signataire du Programme d'action des Nations unies et de pas moins de quatre dispositifs infrarégionaux de mise en œuvre de ce Programme. Ces dispositifs prévoient des actions précises et mettent en place une direction stratégique pour la gestion de la PSSM. Ils ont également rendu possible de nombreux plans de coopération et d'assistance internationale relatifs à la PSSM en RDC. Le gouvernement congolais a créé des structures pour coordonner et encourager ces activités, la principale d'entre elles étant la Commission nationale sur les ALPC (CNC-ALPC) qui est responsable de la coordination de l'ensemble des activités de contrôle des armes en RDC. À cet effet, la CNC-ALPC a préparé un Plan d'action national (PAN) qui envisage des actions spécifiques de PSSM.

La section de cette étude consacrée au « Cadre juridique et politique et POP » (p. 22 ss) a conduit à se demander si les principales initiatives politiques en RDC, notamment le Plan d'action national pour 2012-2016, répondent à l'objectif prioritaire qui est de rendre la PSSM plus sûre et mieux sécurisée. Bien que les documents administratifs aient montré que la CNC-ALPC envisageait certaines activités de PSSM dans le PAN pour 2012-2016, le budget prévu pour ces activités atteste de leur faible degré d'importance. Le budget assez limité attribué aux activités de PSSM contraste avec les sommes généreuses accordées à des activités « softs » comme la commémoration des dates de signature de certaines conventions, ou encore la professionnalisation des médias en général et le renforcement des moyens de la société civile et sa sensibilisation à des questions non spécifiées relatives aux ALPC.

De même, d'après le Plan d'action national, la CNC-ALPC se voit confier le premier rôle dans le renforcement des pratiques de PSSM dans le pays. Pourtant, dans la pratique, les travaux de la CNC-ALPC en matière de PSSM semblent relativement isolés des activités sur le terrain des FARDC et des acteurs internationaux, qui ont par exemple un groupe de travail conjoint sur la PSSM auquel la CNC-ALPC n'a pas participé depuis 2014.

Cette observation démontre que, comme dans de nombreux autres pays de la région et au-delà, des tensions existent souvent entre les commissions civiles chargées de la coordination des activités de contrôle des armes et leurs partenaires militaires responsables de la mise en œuvre de ces activités. En RDC, la CNC-ALPC est chargée de la coordination de l'ensemble des activités de contrôle des armes légères et de petit calibre et des activités connexes comme la PSSM, les FARDC étant le partenaire militaire chargé de la mise en œuvre des actions « concrètes ». Selon les dispositions du PAN et suivant son propre mandat, la CNC-ALPC continue de jouer son rôle d'interlocutrice, par lequel, selon elle, doivent transiter l'ensemble des activités de contrôle d'ALPC des acteurs internationaux en RDC – y compris la PSSM – afin de développer une approche mieux coordonnée du contrôle des armes permettant d'éviter la duplication des efforts<sup>51</sup>. Cependant, comme le montre l'observation des pratiques suivies confirmée par des témoignages fiables, la CNC-ALPC semblait jouer un rôle bien plus marginal que celui d'une commission nationale disposant de pouvoirs étendus.

L'existence de ces structures parallèles et le flou qui en résulte dans la répartition des responsabilités en matière de PSSM en RDC, ont des conséquences tangibles sur la gestion des dépôts d'armes. Non seulement l'absence d'une hiérarchie claire donne lieu à des situations alarmantes comme au camp de Bokala, mais elle rend moins probable que les personnes responsables seront en mesure de détruire ou neutraliser les munitions de gros calibre obsolètes et dangereuses présentes dans plusieurs dépôts. La présence persistante de ces munitions dans les dépôts risque d'enraciner des habitudes dangereuses en matière de PSSM.

51 \ Observations tirées de plusieurs réunions avec des membres de la CNC-ALPC.

Les informations disponibles en automne 2015 ne permettaient pas de prédire le rôle futur de la CNC-ALPC dans les activités de PSSM suite à la directive présidentielle nouvellement (re)proclamée à cet égard. Cependant, des changements politiques intervenus depuis le début 2016 semblent avoir clarifié les rôles respectifs des institutions compétentes en matière de PSSM, notamment celui de la CNC-ALPC. Celle-ci semble jouer désormais un rôle plus important, puisqu'elle est la principale coordinatrice d'un programme de marquage des armes lancé à Kinshasa en janvier 2016. Bien que les programmes de PSSM et de contrôle des armes aient davantage fait l'objet d'attention, il est essentiel d'attendre les résultats de l'élection présidentielle de 2016 pour évaluer les implications à long terme de ces changements.

### **Inadéquation entre formation, compétences et actions**

Les évaluations des installations et infrastructures de PSSM dans les précédentes sections et dans le rapport technique séparé du MAG énumèrent des facteurs gênant que des pratiques responsables de PSSM prennent racine. Ces problèmes ont un impact sur les pratiques de PSSM, et vice versa. Par exemple, les pratiques en vigueur paraissent « tolérer » que les caisses soient simplement posées à même le sol et non sur des palettes. La présence de rongeurs et de termites ayant grignoté les caisses de bois en plusieurs endroits n'a provoqué aucune réaction. Les chefs des postes de police et des bases de FARDC tendaient à admettre que ces pratiques, ainsi que bien d'autres problèmes, avaient un impact sur la sûreté, la sécurité et le traçage dans les dépôts et leurs environs. Cependant cette prise de conscience n'a conduit à aucune intervention, qu'il s'agisse simplement de nettoyer les locaux ou de donner l'ordre de retirer les produits alimentaires ou inflammables des dépôts, de se procurer des palettes de bois chez des fournisseurs locaux, d'acheter des cadenas et des chaînes pour sécuriser les armes sur des râteliers de stockage faciles à monter, ou encore de poser des grilles métalliques sur les plafonds et devant les fenêtres. Peu d'efforts semblent avoir été entrepris

pour faire état de ces déficiences sécuritaires auprès des autorités supérieures capables d'y remédier.

Le rapport technique BICC-MAG qui accompagne cette *Knowledge Note* précise en outre que les personnels responsables des sites visités au niveau opérationnel n'ont pas bénéficié d'une formation suffisante pour remplir leurs fonctions sans danger. Des formations adéquates et la connaissance de leur teneur existe parfois sur le site, mais souvent parmi les officiers supérieurs et non parmi ceux qui étaient physiquement au contact des dépôts au quotidien.

Il semble y avoir une inadéquation entre les offres de formations et l'utilisation de ces formations, au moins concernant les officiers de FARDC. Les personnels de la PNC interrogés ont indiqué que les membres de la PNC avaient moins de chances de se voir attribuer une place dans un programme de formation, ceux-ci étant généralement considérés comme réservés aux FARDC, et ne semblaient pas avoir entendu parler de programmes de renforcement des capacités conçus spécialement pour la gestion policière. S'il est normal que les policiers affectés aux antennes régionales ne soient pas au courant de ces formations, il est en revanche le devoir de leurs supérieurs à Kinshasa d'assurer que leur personnel se rend à ces formations. Ces formations sont offertes par la Southern African Regional Police Chiefs Cooperation Organization, d'autres par des organisations comme le BICC et le MAG en étroite collaboration avec le Centre de Vérification des Forces armées allemandes, l'International Peace Support Training Centre et le Centre régional sur les armes légères (RECSA) basé à Nairobi, Kenya. Des recommandations concernant les moyens de remédier à cette formation insuffisante sont proposées à la section suivante.

Des locaux déficients et l'absence d'offre de formation à ceux qui en ont le plus besoin sont des éléments caractéristiques d'une situation semblant se reproduire dans l'ensemble des sites visités. Il existe une inadéquation entre d'une part, ce que certains acteurs sur le terrain savent « devoir être fait » dans les dépôts et à leur proximité d'après leurs propres *aide-mémoires* en termes de normes obligatoires, et d'autre part, les pratiques et procédures suivies dans la réalité. L'un des exemples les plus frappants de cette déconnexion entre ce qui devrait être fait et ce qui est réellement fait est un bref inventaire des efforts entrepris dans le passé (par de nombreuses institutions, notamment le MAG et l'état-major des FARDC) pour attirer l'attention sur les conditions de sécurité à Bokala et réclamer une intervention immédiate des autorités compétentes, en vain à ce jour. Cette situation présente un mélange étonnant de souvenirs précis (l'accident au dépôt où les explosifs étaient entreposés jusqu'en 2007, ainsi que l'explosion beaucoup plus récente d'un dépôt de munitions en République du Congo voisine), et d'une apparente capacité à « oublier » - ou supprimer - la pensée qu'un accident similaire pourrait à tout moment anéantir des milliers de personnes au camp de Bokala et dans ses environs. Plusieurs raisons ont été données à cette inaction - notamment une compréhension sélective de ce que les acteurs internationaux ont l'intention d'accomplir lorsqu'ils réalisent une étude. Au niveau local, et dans la perception des personnes en danger, ces explications semblent « légitimer » l'inaction du gouvernement et pratiquement bloquer la prise de conscience de ces contradictions. Mais une formation et d'importantes connaissances spécialisées font défaut. Des réponses précises aux questions comment procéder, qui doit être mobilisé à cet effet et par quelles voies de communication restent sans réponses. L'incapacité évidente à agir conduit à une tolérance de facto ou une apathie qui prolonge une situation extrêmement dangereuse.

Enfin, un segment de la population perçoit les réalités quotidiennes les plus urgentes, comme le manque d'eau potable, l'accès à une alimentation adéquate pour leurs dépendants ou encore l'accès aux soins comme des risques plus réels qu'une potentielle explosion dans un dépôt de munitions. La prise en compte des réalités culturelles locales et des différentes perceptions du risque sont donc des éléments essentiels de la conception et de la mise en œuvre de programmes efficaces et adaptés en RDC.

Les formations seules ne peuvent cependant suffire à transformer ces connaissances théoriques en actions sur le terrain. Même les programmes de « formation des formateurs », déjà proposés auparavant dans la RDC, ont des résultats limités. L'écart entre théorie et pratique doit être comblé pour que ces connaissances théoriques aient un impact tangible en termes de pratiques prudentes et responsables de PSSM et de contrôle des armes sur le terrain. Pour qu'une culture de responsabilité dans les pratiques de PSSM puisse se développer et s'enraciner en RDC, une prise de conscience nationale et des programmes adaptés doivent être réalisés dans les meilleures conditions de coordination, de transparence et de coopération.

On trouvera dans la section suivante une liste de recommandations sur le chemin à suivre par les autorités pour établir et cultiver une culture de PSSM responsable.



Mécanisme de sûreté sur un fusil d'assaut Colt M16A1 de calibre 5.56mm fabriqué aux Etats-Unis réglé en mode automatique.

## Recommandations

L'analyse des pratiques de PSSM dans le nord-ouest de la RDC donne lieu à plusieurs recommandations opérationnelles et institutionnelles, à court terme et à long terme. Plus que toute action extérieure, un changement véritable d'attitude et une volonté de modifier radicalement les pratiques sur le terrain sont indispensables. Cela ne sera possible qu'en abandonnant le jeu des reproches et en rendant systématiques les pratiques et les protocoles de sécurité. Progressivement, cela nécessitera la traduction en actions concrètes des connaissances théoriques disponibles dans les POP et les manuels consacrés à la PSSM. Cette section propose quelques mesures concrètes qui contribueront à poser les bases d'une culture de responsabilité et de précaution en matière de PSSM et de contrôle des armes

## Mesures immédiates

Les auteurs recommandent ici un certain nombre d'actions peu coûteuses ne nécessitant pas l'attribution de budgets spécifiques, qui permettraient néanmoins d'améliorer le traçage et la sécurité des équipements stockés dans les dépôts. Les autorités congolaises devraient donc prendre l'initiative de mettre en œuvre ces recommandations dans les meilleurs délais. Ces recommandations sont les suivantes :

### Registres pour le traçage des mouvements d'armes et de munitions

- \ Distribuer des registres/livres pour surveiller les mouvements d'armes et de munitions, y compris le nombre de cartouches. Transmettre des instructions de base sur la manière de remplir ces formulaires ou, dans l'idéal, faire circuler un modèle-type pour l'enregistrement des informations essentielles ; cela aurait un impact positif immédiat.

### Chaînes, cadenas et râteliers

- \ Rendre le retrait d'une arme du dépôt plus difficile pour réduire les risques de détournement ou de vol.
- \ Installer des chaînes, des cadenas et des râteliers pour mieux sécuriser les armes, de manière à rendre plus difficile leur retrait du dépôt ou de les y réintroduire clandestinement. Cela permettrait également de lutter contre le « prêt » d'armes militaires pour des activités criminelles nocturnes.
- \ Utiliser des verrous de bonne qualité.

### Accès aux dépôts

- \ S'assurer que l'accès aux dépôts d'armes et de munitions est contrôlé. Les personnels qualifiés doivent être seuls autorisés à y accéder et, dans l'idéal, porter de manière visible une pièce d'identité avec photo.
- \ Renforcer la mise en œuvre systématique des procédures élémentaires de sécurité en s'assurant que la clé de l'armurerie est conservée dans une boîte verrouillée, à distance du dépôt d'armes ou de munitions mais dans le périmètre sécurisé. Afin de permettre l'accès rapide aux armes et munitions à tout moment en cas de besoin, la personne responsable ne doit pas

être autorisée à éloigner la clé du dépôt ou à la conserver sur elle ou à son domicile.

### Protocoles et procédures de sécurité

- \ Assurer qu'un extincteur au dioxyde de carbone est disponible à l'entrée du dépôt. Si ce n'est pas possible, assurer au moins que des baquets soient remplis de sable pour servir de coupe-feu.
- \ La présence de panneaux d'interdiction de fumer et de listes de numéros d'urgence pour alerter les pompiers permettra de réduire les délais d'interventions en cas d'urgence.
- \ Assurer qu'un affichage de classification d'inflammabilité désigne les différentes classes de munitions et d'explosifs. Cet affichage guidera les pompiers en cas d'incendie.
- \ Former les pompiers à la lecture de cet affichage et, si les circonstances le permettent, organiser des exercices ou simulations d'alerte incendie réguliers pour évaluer le niveau de préparation du personnel en cas d'urgence.
- \ Assurer que les armes et les munitions sont les seuls objets entreposés dans les dépôts désignés. Retirer immédiatement tous les objets étrangers, en particulier ceux qui créent un risque d'incendie comme les provisions alimentaires, l'huile de cuisson, les pièces détachées d'automobiles ou de machines, les pneus et le liquide de frein, puis nettoyer les locaux de fond en comble. Cela permettra également de prévenir le grignotage des caisses de stockage en bois par des insectes et des rongeurs.
- \ Couper ou supprimer l'herbe ou la végétation autour des sites de stockage pour éviter les incendies.

### Palettes de bois

- \ Assurer l'usage de palettes de bois lorsque des caisses d'armes ou de munitions sont entreposées par piles. Cette méthode peu coûteuse a été recommandée par de précédentes évaluations et assure l'aération convenable des armes et munitions sensibles. Elle permet aussi d'accroître leur durée de vie et de réduire les risques de dommages et de corrosion.

**Protocoles de sécurité pour les armes**

- \ Assurer que les armes et les munitions sont entreposées séparément.
- \ Vérifier que les magasins ne contiennent pas de munitions chargées et ne sont pas chargés dans les armes. Non seulement cela crée des risques d'accident puisque l'arme est chargée, mais cela réduit aussi la durée de vie des magasins en usant le ressort principal.
- \ Au moment de la réception, demander au porteur de l'arme d'assurer qu'il ne reste pas de cartouches laissées involontairement dans la chambre. Demandez-la/lui de décharger son arme dans un mécanisme de capture des balles ou « piège à balles ». Ces équipements ne sont pas onéreux et peuvent souvent être produits localement.

**Sécurité du périmètre**

- \ Assurer qu'outre le dépôt lui-même, son périmètre est lui aussi placé sous garde. Cela permet de renforcer le degré général de sécurisation des sites de PSSM. Il suffirait de réorganiser itinéraires des patrouilles, il n'est pas nécessaire de recruter du personnel.

**Initiatives à moyen terme**

Les interventions de PSSM à moyen et long termes demandent davantage de temps et d'organisation et comprennent notamment - mais non exclusivement - la modification des infrastructures ou leur remplacement par de nouveaux locaux bâtis spécialement, adaptés aux normes de stockage sécurisé des armes et munitions.

**Réaliser des modifications simples dans les infrastructures des dépôts d'armes**

- \ Installer des portes renforcées.
- \ Consulter les normes ou POP en matière de PSSM concernant l'épaisseur minimale des murs en béton armé.
- \ Encourager la pose de grilles anti-intrusion devant les fenêtres et les plafonds des locaux dans lesquels les armes sont entreposées.

**Construire des locaux spécialisés**

- \ Dans certaines conditions, il est dangereux de continuer à utiliser des locaux qui ne sont pas conçus pour le stockage d'armes et de munitions. En fonction des moyens disponibles et de l'urgence qu'il y a à entreposer de grandes quantités d'explosifs dans un environnement voué à cet usage et sécurisé, il est essentiel de construire des locaux spécialisés à cet effet.
- \ Ce rapport, de même que le rapport technique du MAG, évoque plusieurs exemples d'une telle situation. Comme il a été indiqué clairement par l'évaluation du MAG, la règle générale est qu'un dépôt renfermant plus de cent armes nécessite l'utilisation d'un conteneur de transport modifié ou de locaux spécialisés. Au minimum, des espaces sécurisés fermant à clé doivent être placés dans le conteneur de transport modifié ou le dépôt spécialisé pour stockage des armes et des munitions, de manière à assurer que les armes et les munitions ne sont pas entreposées ensemble.

### Réaliser des évaluations des besoins et une évaluation de PSSM de départ

- \ Identifier et évaluer les besoins des personnels et des populations concernées par des enquêtes d'opinion, de manière à adapter les interventions à la situation spécifique.
- \ Appliquer une approche différenciée (non pas uniformisée) selon les contextes socio-économiques, culturels et techniques différents.
- \ Une évaluation de la PSSM de départ vise à établir un point de départ servant d'indicateur mesurable des progrès réalisés et permet de mettre en lumière les principaux domaines d'intervention et d'établir des priorités dans l'affectation de ressources limitées.
- \ Utiliser les conclusions de ces évaluations pour informer les documents stratégiques tels que le Plan d'action national, afin que ces travaux servent de feuille de route ou de plan d'action pour la coordination, la surveillance et l'évaluation des efforts en matière de contrôle des armes, y compris les actions relatives à la PSSM et les activités connexes mises en œuvre dans le pays.

### Clarifier les rôles et responsabilités

Des actions immédiates sont également recommandées sur le plan institutionnel.

- \ Clarifier en termes pratiques les responsabilités et les rôles concernant les activités de PSSM au sein des hiérarchies et entre les différentes autorités.
- \ Assurer que les acteurs responsables de la PSSM, notamment la CNC-ALPC, les FARDC et le CCLAM, travaillent en synergie et de manière transparente, et tirent pleinement parti des mécanismes de coordination comme le Groupe de travail sur la PSSM pour éviter les redondances et combler les lacunes.
- \ Tirer parti de la coordination des actions avec les activités liées ou complémentaires réalisées dans d'autres pays de la région, avec l'aide du REDCSA et d'autres organisations régionales.

## Initiatives à plus long terme

Les programmes de PSSM sont complexes et les ressources – financières et humaines – sont limitées. Il faudra du temps pour améliorer des pratiques et des comportements bien ancrés, et les donateurs et agences internationales doivent reconnaître cette réalité. Il convient de diriger en priorité les financements vers les activités de PSSM à long terme en RDC plutôt que vers des projets à court terme, et éviter de dupliquer les efforts au niveau national. Des projets spécifiques et ciblés devront combler les lacunes, là où l'expertise nationale en matière de PSSM fait défaut ou est insuffisante. Idéalement, ces projets devraient s'inscrire à leur tour dans un programme d'assistance élargi établi en coordination avec les initiatives régionales de contrôle des armes, de manière à encourager la coopération et le partage d'informations entre les frontières.

### Vers une stratégie concrète en matière d'ALPC : Faire de la PSSM une priorité du Plan d'action national à venir

Une compréhension plus globale des nombreux facteurs en jeu, notamment les facteurs motivant la possession illicite d'ALPC, doit contribuer à une stratégie concrète et coordonnée ciblant les causes profondes du conflit et à son intégration dans un effort plus large de prévention et résolution des conflits et de consolidation de la paix. Les risques doivent être identifiés à l'avance pour éviter de devoir modifier les plans a posteriori.

Le Plan d'action national (PAN) actuel de la RDC est l'un des cadres stratégiques potentiels pour œuvrer dans ce sens. La durée d'application de cinq ans du PAN actuel est sur le point de s'achever en 2016. C'est une bonne occasion pour redéfinir les priorités du PAN pour les cinq prochaines années et, éventuellement, pour y insérer des dispositions pour mieux définir l'action de la Commission nationale sur les ALPC et celles des autres acteurs compétents en matière de PSSM. Un budget réaliste pour la PSSM, ainsi qu'une meilleure articulation du rôle et des responsabilités de la Commission dans ce domaine, pourraient résulter de cet effort.

## Renforcement de la coordination à quatre niveaux

**Au niveau local:** Les réalités culturelles locales doivent être prises en compte lors de la conception et de la mise en œuvre des programmes de PSSM en RDC. L'évaluation des risques et la perception des dangers, comment les événements sont gravés dans les mémoires ou oubliés, ne constituent que quelques-unes de ces réalités qui doivent être mieux comprises. C'est pourquoi il est important de réaliser des évaluations de départ et des évaluations des besoins sécuritaires avant la conception d'un programme à grande échelle, pour que celui-ci réponde le mieux possible aux besoins des populations. Pour qu'une culture responsable en matière de pratiques de PSSM puisse se développer et s'implanter en RDC, il est essentiel qu'elle émane d'une initiative interne.

**Au niveau national:** Pour faire progresser les choses, renforcer la coopération et la coordination entre l'ensemble des acteurs responsables de la PSSM, notamment les entités nationales de coordination comme la CNC-ALPC, le CCLAM et les acteurs militaires responsables de la mise en œuvre concrète de ces activités, notamment les FARDC et en particulier le Centre de destruction régional à la Base centrale de logistique de Kinshasa. Mieux employer les mécanismes de coordination au niveau national comme le Groupe de travail sur la PSSM. Identifier les autorités compétentes et définir les voies de communication adéquates pour obtenir des informations ou transmettre les demandes relatives à la PSSM aux autorités qui sont en mesure d'apporter des solutions durables à long terme. Ces demandes vont de la simple neutralisation de munitions ou d'armes obsolètes ou instables à la construction d'un nouveau dépôt ou site de stockage. Fournir aux armuriers, logisticiens et directeurs de dépôts des formulaires détaillant les procédures de communication en matière de PSSM. Informer les armuriers et l'ensemble des personnels responsables d'activités de PSSM des voies de communication adéquates dans la hiérarchie, depuis leur supérieur immédiat jusqu'à l'officier en charge à la Base logistique de Kinshasa.

L'équipe de recherche s'est efforcée, au cours de la période d'évaluation, de définir ces voies de communication et de créer un formulaire ou outil pour faciliter les communications hiérarchiques, mais la durée et le cadre limités de cette étude n'ont pas permis de le faire. Le développement et la distribution d'un tel formulaire clarifieraient la répartition des rôles et responsabilités, et rendrait plus efficaces et efficaces les activités dans le domaine de la PSSM.

**Au niveau régional:** Réalisée efficacement, la sécurité physique et gestion des stocks (PSSM) est un processus de terrain qui contribue à créer des infrastructures nécessaires pour le contrôle des armes dans des environnements difficiles, fragiles ou marqués par les conflits. Les autorités nationales doivent coordonner les activités de PSSM avec d'autres processus liés, notamment l'enregistrement et le marquage, le traçage et l'inventaire des armes régulières et illicites qui contribuent à mettre en place un cadre de travail initial.

Les projets de PSSM et de contrôle des armes ne doivent pas seulement se consacrer au contrôle des armes mais doivent également prendre en compte le volume important du trafic transfrontalier illégal de marchandises de valeur comme les armes à feu dans le monde. Le trafic illégal de substances illicites et d'espèces protégées, ou encore la traite des personnes, étant souvent facilités par les groupes armés non étatiques disposant d'armes et de munitions illégales, la lutte contre ces phénomènes est intrinsèquement liée à la régulation et au contrôle du trafic d'armes.

Au niveau régional, les autorités nationales doivent soutenir les offres de formation fournies par le RECSA, ainsi que les efforts pour renforcer la coopération et la coordination en matière de contrôle des armes entrepris par d'autres organisations régionales comme l'Union africaine.

Elles doivent aussi renforcer la coopération entre les États dans ce domaine et encourager la mise en œuvre de projets conjoints de contrôle des armes avec des pays voisins.

**Au niveau global:** Au niveau global, assurer que les possibilités de financement offertes en RDC sont renforcées en remettant des rapports plus précis aux instruments internationaux de contrôle des armes comme le Programme d'action (PoA), et en portant des projets et activités qui contribuent à une approche rationnelle, fondée sur des données factuelles, du contrôle des armes au niveau national.

Soutenir des projets nationaux de contrôle des armes produisant des résultats tangibles et mesurables en réalisant des évaluations de départ et des activités régulières de contrôle et d'évaluation. Cela favorisera le succès des demandes de financement spécifiques et ciblées auprès des donateurs internationaux.

Un contrôle des armes efficace ne peut être réalisé en autarcie. Par conséquent, optimiser le flux d'informations et d'expertise parmi l'ensemble des acteurs aux niveaux national, régional et global pour éviter la duplication des efforts et combler les lacunes dans les activités de PSSM et de contrôle des armes. Encourager la création d'unités communes de contrôles des frontières, la coopération transfrontalière et l'organisation de visites d'études conjointes dans les pays affectés par la violence liée aux ALPC, tout en adaptant ces initiatives aux conditions spécifiques de chaque région.

### **Une formation spécialisée est un préalable nécessaire à une culture responsable et prudente en matière de PSSM**

Le rapport technique du MAG recommande une formation adéquate et spécifique pour l'ensemble des différentes forces dont les sites ont été évalués, et identifie trois problèmes généraux :

- \ Le poste d'armurier est souvent peu enviable car il entraîne le risque d'être tenu responsable en cas d'explosion accidentelle ou de tout autre incident, alors que ces risques sont le résultat de problèmes systémiques et de pratiques dangereuses qui étaient en place longtemps avant leur prise de poste.

- \ Le personnel affecté à la PSSM n'est pas correctement formé. C'est pourtant un préalable nécessaire à une culture de précaution dans les pratiques de PSSM. Comme il ressort clairement des exemples cités dans cette étude et dans les évaluations techniques, il est impossible de créer un environnement sécurisé lorsque des armes et munitions sensibles sont gérées sans la formation nécessaire.
- \ Les personnes responsables des dépôts ayant bénéficié d'une formation spécifique sont souvent affectés à un poste différent après leur formation, sans avoir transmis ces connaissances à leurs successeurs. Ce point est évoqué plus avant dans le point suivant consacré au programme de « formation de formateurs »

### **Exploiter pleinement les offres de formation et renforcer l'approche « formation de formateurs »**

Encore une fois, les normes internationales semblent déconnectées des réalités sur le terrain, ce qui renforce la nécessité de coordonner et d'intégrer les priorités nationales dans des cadres régionaux. Pour qu'elles puissent améliorer les pratiques de PSSM, les offres de formation doivent s'adresser à ceux qui en bénéficieraient le plus - les armuriers et les directeurs de dépôts, ou encore le personnel logistique travaillant quotidiennement sur le terrain dans les dépôts. Les formations à la PSSM au niveau local doivent donc constituer une priorité nationale et régionale.

Les institutions responsables de l'amélioration des normes de PSSM doivent tirer parti au maximum de ces offres de formation. Une de ces formations est proposée par la Southern African Regional Police Chiefs Cooperation Organization (SARPCCO), et la RDC y a accès en qualité de membre de la SADC.

D'autres formations sont proposées par des organisations comme le BICC qui collabore avec le Centre de vérification des Forces armées allemandes, l'International Peace Support Training Centre et le Centre régional sur les armes légères basé à Nairobi, Kenya, pour mettre en place un système de formations ciblées à la PSSM. L'objectif est de s'affranchir de la dépendance vis-à-vis des centres de formation occidentaux en délivrant des certificats de formateurs nationaux de PSSM à des unités de formateurs issus d'États africains. Ces nouveaux formateurs transmettront ensuite leurs connaissances aux personnes responsables de la gestion des dépôts d'armes et de munitions dans leurs pays d'origine, sur la base d'une approche « formation de formateurs ».

Il est fortement recommandé que la RDC tire pleinement parti de ces offres de formation qui permettraient d'élever le niveau d'expertise national et de créer une culture responsable de PSSM. Ces formations étant réalisées en étroite collaboration avec des organisations de sécurité régionale et des pays voisins qui souffrent d'un même manque de personnel qualifié, l'organisation de formations communes et le partage systématique des connaissances et des *lessons learned* auraient également des effets positifs dans la région.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que des programmes de formation de formateurs ont déjà été expérimentés dans le passé, avec différents degrés de succès. Les formations seules ne sauraient servir de remède miracle à tous les problèmes de fond sous-jacents à la prolifération d'armes et aux tentatives d'amélioration de leur stockage et de leur sécurité. Au-delà de toutes les formations, un changement profond dans les attitudes et les comportements est nécessaire pour que ces connaissances théoriques soient mises en pratique sur le terrain et pour poser les bases d'une gestion effective des dépôts d'armes et de munitions. Pour cela, il faudra de la patience, du temps et les ressources nécessaires pour créer un programme d'action adapté aux réalités du terrain en RDC et dans la région. Dans cette optique, les autorités nationales doivent s'engager davantage et prendre l'initiative de résoudre ces problèmes le mieux possible, de manière à enraciner une culture de responsabilité en matière de sécurité physique et gestion des stocks d'armes et de munitions en RDC.



A Gbadolite, dans l'ancien palais de Mobutu aujourd'hui abandonné, des hommes jouent au ludo sur un plateau de jeu fait main divisé en quatre quadrants: M23, CNDP, FARDC et Mai-Mai.

## Conclusion

Améliorer la sécurité physique et la gestion des stocks (PSSM) des armes et munitions en RDC, comme dans beaucoup d'autres situations post-conflit dans la région, est un défi. L'objet de cette évaluation n'est pas de pointer du doigt les carences ou de critiquer les autorités actuelles investies du rôle ingrat de gérer le stockage et la sécurité des armes et munitions des différentes branches des Forces armées et de la police congolaises. Cette étude ne cherche pas non plus à encourager l'application pure et simple des normes internationales de PSSM pour le contrôle des armes de petit calibre dans un environnement où les ressources - financières, matérielles et humaines - sont limitées, et où les informations nécessaires pour réaliser ces activités en sécurité sont soit inconnues soit présentées dans des manuels théoriques inutilisés dont le contenu est loin d'être mis en œuvre dans la pratique.

Cette étude analyse les conclusions principales d'une évaluation de la PSSM réalisée dans les provinces d'Équateur et Nord-Oubangui au nord-ouest de la RDC. Elle identifie des domaines d'intervention et recommande des actions pour aider les autorités congolaises compétentes à relever plus efficacement les défis de la PSSM. À plus long terme, cette étude vise à contribuer à l'établissement progressif d'une culture plus responsable dans le domaine du stockage, de la sécurité et de la gestion des armes et munitions au niveau national, susceptible de contribuer de manière significative à la mise en œuvre d'un contrôle efficace des armes dans la région toute entière.

Cette étude a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère fédéral des Affaires étrangères d'Allemagne et à la pleine coopération des autorités congolaises, qui reconnaissent les avantages mutuels de cette évaluation dans une région éloignée de leur vaste pays. Cette région, en effet, n'avait jamais fait l'objet d'une étude malgré sa position stratégique au cœur de plusieurs dynamiques sécuritaires interconnectées. L'équipe d'évaluation est reconnaissante de l'hospitalité et du haut niveau d'accès à des sites militaires sensibles accordés par les autorités congolaises, avec le concours de la CNC-ALPC. Si l'équipe a pu observer différentes pratiques positives ou négatives concernant la gestion des armes et munitions, elle a en revanche toujours constaté la volonté, chez les nombreuses personnes concernées, de réaliser des progrès, malgré les insuffisances en termes de bâtiments et de ressources disponibles.

Les problèmes évoqués, cependant, ne peuvent être résolus par la seule volonté des personnes. Ils doivent être replacés dans leur contexte historique, économique et culturel plus large. Vouloir remédier aux insuffisances et résoudre les problèmes techniques relevés en un temps aussi limité et appliquer ces conclusions et recommandations au reste du pays, voire à la région toute entière, serait une erreur. Certains enseignements importants ont été tirés. Des recommandations spécifiques pourraient être applicables à des pays de la région confrontés à des situations similaires de violences armées et disposant eux aussi de moyens limités.

Pour être efficace, la régulation de la plupart des marchandises illicites, abondamment disponibles et créant leur propre demande, requiert une approche régionale et transfrontalière. Les armes et les munitions ne font pas exception à cette règle. Il est facilement observable que les problèmes divers affectant la PSSM dans le nord-ouest de la RDC sont de nature systémique. Ils relèvent de pratiques profondément ancrées transmises depuis des décennies. Mais plutôt que de traiter les symptômes, les autorités congolaises doivent appliquer une approche ciblée, holistique et globale prenant en compte les réalités locales et les aspects humains.

Les autorités congolaises auront donc besoin de temps et de patience pour régler progressivement ces problèmes et créer les conditions qui conduiront, espérons-nous, à un changement paradigmatique dans les pratiques et les comportements.

S'intéresser davantage à ces facteurs, souvent négligés, mais susceptibles d'apporter les meilleures explications de la persistance de ces situations au point que toute évolution semble impossible, n'est pas une démarche vaine mais un effort essentiel au développement de programmes durables ayant une véritable chance d'atteindre leurs objectifs. Comprendre comment fonctionnent les processus décisionnels, comment les souvenirs sont construits puis oubliés, pourquoi la perception des risques et l'évaluation du danger varie suivant les régions et dépend de l'accès des populations aux ressources les plus essentielles comme l'eau potable, aidera les acteurs à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de PSSM ayant un réel impact.

Pour éviter la duplication des efforts et employer au mieux des ressources limitées, il est nécessaire d'encourager la coopération entre les différentes branches de l'armée et des autorités nationales et de renforcer la coordination des activités de PSSM ainsi que des activités complémentaires de contrôle des armes avec les acteurs et les donateurs internationaux spécialisés. Il convient de prendre au sérieux la formation du personnel chargé des principales responsabilités en matière de PSSM, - armuriers, logisticiens et directeurs de stocks d'armes au niveau local et leurs supérieurs immédiats - aux compétences nécessaires à la gestion sécurisée du stockage, de l'entretien, de la destruction, de la neutralisation et de la sécurité des armes et munitions tout au long de leur durée de vie. Des mesures élémentaires de court et moyen termes ne comportant pas de coûts importants mais permettant de renforcer directement la sécurité des stocks d'armes et de munitions, doivent être mises en œuvre sans plus attendre à l'initiative des commandants de bases et des autorités congolaises elles-mêmes. L'une des priorités est de neutraliser et détruire les munitions instables et les armes inutilisables ou hors-service. Les autorités nationales comme le CCLAM, avec le support d'organisations compétentes comme le MAG, ont l'autorité pour le faire à la demande des autorités compétentes suivant la procédure légale. Les interventions à long terme, comme celles qui exigent la fourniture de services spécialisés par des organisations comme le MAG ou qui requièrent le soutien de donateurs internationaux, doivent faire l'objet de communications efficaces et rapides par les voies appropriées. Les agences fournissant leur assistance doivent être soutenues et leurs activités coordonnées efficacement pour assurer que les objectifs sont atteints et que les attentes sont satisfaites.

Enfin, les études de la PSSM de départ et les évaluations des besoins sécuritaires sont autant d'étapes préliminaires importantes pour identifier les besoins des populations affectées par les dynamiques transfrontalières - qu'il s'agisse du détournement illicite d'armes à des fins criminelles ou des risques d'explosion accidentelle. Ces besoins doivent rester constamment au cœur du processus décisionnel.

## ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ALPC	Armes légères et de petit calibre	ALPC
ANR	Agence nationale de renseignements	ANR
BICC	Bonn International Center for Conversion	BICC
CCLAM	Centre congolais de la lutte antimines	CCLAM
CNC-ALPC	Commission nationale de contrôle des armes légères et de petit calibre et de réduction de la violence armée	CNC-ALPC
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration (des anciens combattants)	DDR
EUPOL RD Congo	Mission de police européenne en République démocratique du Congo	EUPOL RD Congo
EUSEC RD Congo	Mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de sécurité en RDC	EUSEC RD Congo
FARDC	Forces armées de la République démocratique du Congo	FARDC
GRIP	Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité	GRIP
IATG	Directives techniques internationales relatives aux munitions	IATG
ISACS	Normes internationales sur le contrôle des armes légères	ISACS
MAG	Mines Advisory Group	MAG
MLC	Mouvement pour la Libération du Congo	MLC
MSAG	Groupe multinational sur les armes légères	MSAG
PAN	Plan d'Action National de contrôle et de gestion des armes légères et de petit calibre en RDC (2012–2016)	PAN
PNC	Police nationale du Congo	PNC
PNUD	Programme de Développement des Nations unies	PNUD
PoA	Programme d'Action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects	PoA
POP	Procédures opérationnelles permanentes	POP
PSSM	Sécurité physique et gestion des stocks	PSSM
RCA	République centrafricaine	RCA
RCD	Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD
RDC	République démocratique du Congo	RDC
RECSA	Regional Center on Small Arms	RECSA

---

SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe	SADC
SARCOM	Mécanisme sous régional de contrôle des armements	SARCOM
SARPCCO	Southern African Regional Police Chiefs Cooperation Organization	SARPCCO
SSR	Réforme du secteur de la sécurité	SSR
STAREC	Programme national de Stabilisation et de Reconstruction de Zones sortant de conflit	STAREC
UNMAS	Service de l'action antimines des Nations unies	UNMAS
UNSAC	Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale	UNSAC

## SOURCES ET LECTURES COMPLÉMENTAIRES

- Acharya, N. & Mühlen-Schulte, A. (2016). *The Final Round: Combating Armed Actors, Organized Crime and Wildlife Trafficking*. (Policy Brief 3/16). Bonn: BICC.
- Alphers, P., Wilson, M., & Rosetti, A. (2015). République Démocratique du Congo (RDC) - Faits, chiffres et lois sur les armes à feu. Mise à jour 26/9/2015. Retrieved from <http://www.gunpolicy.org/fr/firearms/region/congo-roc>
- ATT-Baseline Assessment Project database. Washington, DC, Stimson Center. Retrieved from <http://www.armstrade.info/database/>
- Berghezan, G. (2007). *Transferts et trafics d'armes vers la RDC*. (GRIP note d'analyse). Brussels: GRIP.
- Berghezan, G.. (2014). *Forces armées de RDC: Le chaos institutionnalisé?* (GRIP note d'analyse). Brussels: GRIP.
- Berghezan, G. (2015). Wapenleveringen aan Congo. In Vlaamse Vredesweek. Ontwapen Oost-Congo. *Politiek dossier 2015/4, 7-9*.
- Berghezan, G. (2015). *Armes artisanales en RDC: Enquête au Bandundu et au Maniema*. (GRIP note d'analyse). Brussels: GRIP.
- Berghezan, G., & Zeebroek, X. (Eds). (2011). *Small Arms in Eastern Congo – A Survey on the Perception of Insecurity*. (Les Livres du GRIP n° 302-303). Brussels: GRIP.
- Breitung, C., Paes, W.-C., & van de Vondervoort, L. (2016). *In Need of a Critical Re-think: Security Sector Reform in South Sudan*. (Working Paper 6/16). Bonn: BICC.
- Commission Nationale de Contrôle des Armes Légères et de Petit Calibre et de réduction de la violence armée. (2011). *Plan d'Action National de Contrôle et de Gestion des Armes Légères et de Petit Calibre en RDC, 2012-2016*. Kinshasa: CNC-ALPC.
- Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale. (2010). *Convention de l'Afrique Central pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions, et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage* (Kinshasa Convention), adopté le 30/4/2010. Kinshasa: CEEAC.
- Draper, R. (2015, October). Lifeblood - The Congo River. *National Geographic Magazine*, 48-73.
- État-Major des FARDC. (2015, July). *Procès Verbal de Constat et de proposition de la destruction des munitions obsolètes*. Paper presented at the 13th RGM militaire at Mbandaka.
- Grip, L. (2013). Small arms control in Africa. In SIPRI (Ed.). *Yearbook 2013*. Oxford: Oxford University Press.
- Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité. (2015). IV. République Démocratique du Congo. In Direction générale des relations internationales et de la stratégie. *Mise en oeuvre du Traité sur le commerce des armes – Evaluation du dispositif de contrôle des transferts d'armements d'Etats d'Afrique subsaharienne* (157-170). Bruxelles, GRIP. (Confidential report)
- Mine Action Group (2011, 15 March). *Evaluation des risques – dépôt des munitions, camp Mbokala, Mbandaka*. Manchester. MAG. (Unpublished confidential report)
- Mine Action Group (2015). *Evaluation technique des risques des stocks d'armes et de munitions en R.D.C.*. Manchester: MAG.
- Mine Action Group (2015). *Evaluation technique du depot de munitions au camp de Mbokala – Mbandaka, République démocratique du Congo*. Manchester: MAG.
- Nairobi Protocol on Small Arms and Light Weapons, 2004. *Programme of Action Implementation Support System (PoA-ISS)*. Retrieved from <http://www.poa-iss.org/RegionalOrganizations/RECSA/Nairobi%20Protocol.pdf>
- Nkundabagenzi F., & Berghezan, G. (1999). *La guerre Congo-Kinshasa: analyse d'un conflit et transferts d'armes vers l'Afrique centrale*. (GRIP note d'analyse). Geneva: GRIP.
- Radio Okapi (2013, 4 décembre). RDC: le Sénat adopte la loi sur le contrôle des armes.
- République démocratique du Congo. Ministère de la Defense nationale et des anciens combattants. (2014, July). *Forces Armées, Aide-mémoire logistique du Bataillon*. Kinshasa: FARDC & EUSEC RD Congo.
- République démocratique du Congo. Ministère de la Defense nationale et des anciens combattants (2011, September). *Forces Armées, Procédure et technique classe V, Aide-mémoire logistique du Bataillon*. Kinshasa: FARDC & EUSEC RD Congo.
- République démocratique du Congo. Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Amenagement du Territoire. (2011, December). *Rapport de la République démocratique du Congo sur la mise en oeuvre du Programme d'action des Nations unies et du Protocole de Nairobi en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects*. Kinshasa: RDC.
- United Nations Comtrade Database, accessed online at <http://comtrade.un.org/>
- United Nations Office for Disarmament Affairs. *UN Register of Conventional Arms*. New York: UN. Retrieved from <https://www.un.org/disarmament/convarms/register/>
- United Nations Security Council. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo. (2015, 19 January). *Rapport final, novembre 2014. S/2015/19\**. New York: UNSC.
- van de Vondervoort, L., & Ashkenazi, M. (2015). *Pratiques et approches concernant la gestion des stocks des armes et des munitions au Mail*. Bonn: BICC.
- Wondo, J.-J. (2015). Hervorming van leger en politie: een zaak van politieke wil. In Vlaamse Vredesweek - Ontwapen Oost-Congo. *Politiek dossier 2015/4, 9-11*.

## À PROPOS DES ORGANISATIONS PARTENAIRES ET DES AUTEURS

---

Le **BICC** (Bonn International Center for Conversion) est une organisation indépendante à but non lucratif basée à Bonn, Allemagne. L'objectif du BICC est de réaliser des recherches stratégiques et de mener une activité de consultation technique dans une série de domaines allant du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (DDR) à la gestion des ressources naturelles et des migrations. Le BICC est présent depuis longtemps dans le domaine du contrôle des armes légères et de petit calibre et a participé à plusieurs projets internationaux de lutte contre la prolifération d'ALPC illicites. Il a pour mission de conseiller les gouvernements nationaux et les organisations régionales sur la base de ses recherches dans le domaine du contrôle des armes. En étroite collaboration avec le ministère fédéral des Affaires étrangères d'Allemagne, le BICC a dirigé des initiatives de contrôle des armes comme le marquage, l'enregistrement et la sécurité des stocks d'armes et de munitions en Afrique de l'Est et au Sahel. Ces activités sont réalisées dans le cadre d'une initiative infra-régionale de contrôle des armes (SARCOM) regroupant six États membres et observateurs, actuellement basée à Khartoum, Soudan.

Le **Mines Advisory Group (MAG)** est une organisation humanitaire non gouvernementale qui vise à sauver des vies en aidant à réduire les effets dévastateurs de la violence armée et des restes de guerre sur les populations dans le monde. Le siège international du MAG est situé à Manchester, Royaume-Uni, et sert de plateforme logistique aux opérations du MAG dans le monde. Les travaux du MAG en RDC comptent parmi les plus holistiques et les plus engagés en matière d'empowerment des capacités nationales, puisqu'il tire parti de ses projets de destruction de mines et de gestion et neutralisation des armes pour construire les capacités nationales et renforcer le degré de résilience. Le MAG reste le seul acteur de destruction de mines habilité par les ministères de l'Intérieur et de la Défense de RDC à participer à la gestion et à la neutralisation des armes.

Le **Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)** est un centre de recherche indépendant à but non lucratif basé à Bruxelles, Belgique. Le GRIP a réalisé de nombreuses recherches sur les transferts d'armes et sur des projets visant à lutter contre la prolifération incontrôlée d'ALPC. Le travail de terrain et l'activité consultative du GRIP sont centrés sur les problèmes de gouvernance et de sécurité dans les pays d'Afrique francophone. Le GRIP participe actuellement à des projets coordonnés par le Centre régional des Nations unies pour la paix et le développement en Afrique (UNREC) et à des projets du Mécanisme de financement des Nations unies pour la coopération en matière de réglementation des armements (UNSCAR).

La **Commission nationale de contrôle des armes légères et de petit calibre et de réduction de la violence armée (CNC-ALPC)** est une entité interministérielle basée à Kinshasa, chargée de la coordination de l'ensemble des activités de contrôle des armes légères et de petit calibre en République démocratique du Congo. La CNC-ALPC dispose de plusieurs bureaux de terrain et a servi de contact gouvernemental principal pour cette évaluation, en fournissant l'accès aux sites et en assurant la liaison avec l'armée, les forces aériennes et navales et la police congolaises. Le principal point de contact à la CNC-ALPC est le colonel Kasongo, qui agit en qualité de liaison des FARDC à la CNC-ALPC et occupe le poste de directeur des programmes. La CNC-ALPC a également déployé une délégation de quatre membres placée sous les ordres de Danilon Lifongo Bokila, accompagné par le capitaine Budri Adobe Boise et par Jacques Mulumba et Bijoux Mulumba.

**bicc \**

Internationales Konversionszentrum Bonn  
Bonn International Center for Conversion GmbH

Pfarrer-Byns-Straße 1, 53121 Bonn, Germany  
+49 (0)228 911 96-0, Fax -22, [bicc@bicc.de](mailto:bicc@bicc.de)

[www.bicc.de](http://www.bicc.de)  
[www.facebook.com/bicc.de](https://www.facebook.com/bicc.de)

**bicc** Bonn  
International Center  
for Conversion \

Directeur de la recherche  
Professeur Dr. Conrad Schetter

Directeur de l'administration  
Michael Dedek

AUTEURS

**Nikhil Acharya** est un conseiller technique spécialiste des armes légères et de petit calibre (ALPC) et des activités de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) au BICC, basé à la Commission de DDR à Khartoum, Soudan, de 2012 à 2015. Il possède une expérience du terrain au Sahel, dans la Corne de l'Afrique et en Asie. Il conseille aujourd'hui le Centre régional sur les armes légères (RECSA) basé à Nairobi, Kenya.

**Olivier Grumel** est directeur technique de terrain. Son expertise comprend la neutralisation d'explosifs et le contrôle des armes légères. Il est actuellement basé au bureau local du MAG au Sahel à N'Djamena, Tchad.

**Dr. An Vranckx** est chercheuse au GRIP, basé à Bruxelles, Belgique, dotée d'une grande expérience de terrain en Amérique latine et en Afrique.

TRADUCTION

A&R Translations

SOUTIEN

Lena Guesnet; Claire Trancart, David Häfner

DATE DE PUBLICATION

13 décembre 2016

PHOTOGRAPHIES

Nikhil Acharya \ BICC

MISE EN PAGE

[kipconcept.gmbh](http://kipconcept.gmbh), Bonn

CONCEPTION EDITORIALE

Diesseits - Kommunikationsdesign, Düsseldorf

membre de  
Johannes-Rau-  
Forschungsgemeinschaft



financé par :



Federal Republic of Germany  
Foreign Office



Cette étude est protégée par la licence « Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France » (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>)



